

RAPPORT NATIONAL GENRE TUNISIE 2015

Sommaire

Liste des tableaux :	5
Liste des Figures:	7
Liste des abréviations :	9
Principaux résultats:	11
Contexte:	15
1. Identification des indicateurs Genre en Tunisie:	17
1.1 Démarche pour l'identification des indicateurs:	17
1.2 Etat des lieux et étude de l'existant:	18
1.3 Les indicateurs de structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources:	19
1.4 Les indicateurs de l'éducation:	22
1.5 Les indicateurs des services de santé et services connexes:	24
1.6 Les indicateurs de vie publique et prise de décisions:	25
1.7 Les indicateurs de droits fondamentaux des femmes et des filles:	27
2. Analyse des indicateurs Genre:	28
2.1 Structures économiques, participation aux activités productives et accès ressources:	29
2.1.1 Emploi:	29
2.1.2 Accès au financement:	35
2.1.3 Gap de salaire entre femmes et hommes:	38
2.2 Education:	40
2.2.2 Enseignement de base et secondaire:	40
2.2.3 Enseignement supérieur:	46
2.2.4 Niveau d'instruction de la population diffère entre femmes et hommes:	48
2.3 Services de santé et services connexes:	50
2.3.1 Santé de la mère et de l'enfant:	50
2.3.2 VIH/SIDA:	51
2.3.3 Obésité des femmes et des hommes:	53
2.4 Vie publique et prise de décisions:	54
2.4.1 Participation de la femme aux élections:	54
2.4.2 La femme dans la sphère de décision:	57
2.4.3 Place de la femme dans le pouvoir judiciaire:	58
2.4.4 La femme dans les postes de responsabilité de la fonction publique:	59
2.5 Droits fondamentaux des femmes et des filles:	60
2.5.1 Violence à l'égard des femmes:	60
2.5.2 Fertilité des jeunes filles:	62

3.Recommandations:	63
4. Références bibliographiques:	65
4. Annexes:	67
4.1 Annexe 1 : Objectifs stratégiques de la déclaration de Pékin:	69
4.2 Annexe 2 : Objectifs et cibles du Millénaire pour le Développement:	75
4.3 Annexe 3 : Guide pour la lecture des fiches indicateurs:	79
4.4 Annexe 4 : Fiches indicateurs:	83

Liste des tableaux

Tableau 1 : Listes des indicateurs de la thématique « Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources »:	22
Tableau 2 : Indicateurs de l'éducation:	24
Tableau 3 : Indicateurs des services de santé et services connexes :	25
Tableau 4 : Indicateur de vie publique et prise de décision:	27
Tableau 5 : Indicateurs des droits fondamentaux et droits des femmes et des filles:	28
Tableau 6 : Evolution de la population en âge d'activité et de la population active, selon le sexe (en millier):	29
Tableau 7 : Résultats de simulation de scénarios de réalisation de l'objectif de 35% de taux d'activité des femmes à l'horizon 2020:	30
Tableau 8 : Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité et le sexe en 2012 (en millier):	31
Tableau 9 : Poids de l'emploi dans le secteur non structuré en 2012, selon le sexe (en millier):	31
Tableau 10 : Evolution du taux de chômage en 2006 et 2015, selon le sexe:	32
Tableau 11 : Le temps consacré à un travail domestique non rémunéré et le temps consacré à un travail rémunéré ou non rémunéré par jour, selon le sexe:	34
Tableau 12 : Structures des projets approuvés pour les femmes et les hommes, selon le secteur d'activité:	36
Tableau 13 : Evolution du nombre de nouveaux crédits aux logements de 2011 à 2015, selon le sexe:	37
Tableau 14 : Evolution du nombre de nouveaux crédits à la consommation, selon le sexe:	38
Tableau 15 : Evolution de l'écart du salaire mensuel moyen entre femmes et hommes entre 1997 et 2012, selon le secteur d'activité:	39
Tableau 16 : Evolution du taux net d'accès en 1 ^{ère} année de l'enseignement de base:	40
Tableau 17 : Taux de scolarisation du groupe d'âge 6 - 11, selon le sexe:	41
Tableau 18 : Evolution de l'indice de parité entre les sexes, selon le cycle de formation:	42
Tableau 19 : Le nombre d'abandons scolaire selon le cycle, le niveau de formation et le sexe (année scolaire 2013/2014):	44

Tableau 20 : Evolution de l'indice de parité femmes-hommes, selon le cycle de formation:.....	46
Tableau 21 : Répartition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, selon le sexe:.....	47
Tableau 22 : Evolution des diplômés de l'enseignement supérieur selon le grand domaine de formation et le sexe:.....	47
Tableau 23 : Pourcentage des accouchements non assistés par un personnel qualifié:.....	50
Tableau 24 : Taux de consultation prénatale:.....	51
Tableau 25 : Taux de mortalité maternelle pour 100 milles naissances (TMM):.....	51
Tableau 26 : Taux de prévalence du VIH/SIDA pour 100 milles, selon le groupe d'âge et le sexe (1985-2014):.....	52
Tableau 27 : Répartition des cas d'infection VIH/SIDA selon le mode transmission et le sexe (en %):.....	52
Tableau 28 : Evolution du taux d'accès aux antirétroviraux des femmes enceintes (en %):.....	53
Tableau 29 : Répartition de la participation au processus électoral de 2014 (élection présidentielle 1 ^{er} tour), selon le sexe (%):.....	55
Tableau 30 : Evolution de la répartition des sièges au parlement entre 2011 et 2014, selon le sexe et le rang mondial:.....	57
Tableau 31 : Pourcentage des femmes ministres ou secrétaires d'Etat:.....	57
Tableau 32 : La femme dans la diplomatie tunisienne en 2015:.....	58
Tableau 33 : Evolution du corps magistral entre 2002 et 2007, selon le sexe:.....	58
Tableau 34 : Les femmes et les hommes dans les postes de responsabilité en 2004 et 2007:.....	59

Liste des Figures

Figure 1 : Le taux d'activité des femmes et des hommes entre 2006 et 2015:.....	30
Figure 2 : Le chômage des femmes tunisiennes selon les gouvernorats en 2014:.....	32
Figure 3 : Evolution du taux de chômage des diplômés du supérieur en 2006 et 2015, selon le sexe:.....	33
Figure 4 : Structure du Budget Temps des Femmes et des Hommes en Tunisie (en %):.....	34
Figure 5 : Répartition de l'ensemble des projets accordés par la BFPME, selon le sexe:.....	35
Figure 6 : Evolution du nombre de projets ayant reçu une approbation pour financement, selon le sexe:.....	36
Figure 7 : Evolution de la part des femmes dans la population active occupée et dans les nouveaux crédits au logement entre 2011 et 2015 (%):.....	37
Figure 8 : Evolution de la part des femmes dans la population active et la part des femmes dans les nouveaux crédits à la consommation entre 2011 et 2015 (%):.....	38
Figure 9 : Evolution du salaire mensuel moyen dans le secteur non structuré, selon le sexe:.....	39
Figure 10 : Evolution du pourcentage des élèves inscrits en 1 ^{ère} année de l'enseignement de base ayant suivi une éducation préscolaire:.....	40
Figure 11 : Evolution du taux de scolarisation du groupe d'âge 12 - 18 ans, selon le sexe (en %):....	41
Figure 12 : Taux d'achèvement d'un cycle de formation, selon le sexe (en %), année scolaire 2012/2013:.....	42
Figure 13 : Evolution du taux d'abandon scolaire de 1984 à 2014, selon le sexe (%):.....	43
Figure 14 : Evolution du taux d'orientation à la fin de la première année secondaire, selon le sexe (en %):.....	45
Figure 15 : Evolution du taux d'orientation à la fin de la 2 ^{ème} année secondaire, selon le sexe (en %):.....	45
Figure 16 : Evolution du taux d'analphabétisme, selon le sexe:.....	48
Figure 17 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus, selon le groupe d'âge et le sexe (en %):.....	49
Figure 18 : Niveau d'instruction de la population active âgée de 25 ans et plus, selon le sexe (en millier):.....	49
Figure 19 : Taux d'obésité des femmes et des hommes, selon le groupe d'âge (%):.....	53

Figure 20 : Evolution du taux d'obésité des femmes et des hommes entre 1980 et 2010 (%).....	54
Figure 21 : Répartition des candidats aux élections législatives de 2014, selon le sexe (en %).....	56
Figure 22 : Répartition des candidats têtes de listes des élections de 2011 et 2014, selon le sexe (en %).....	56
Figure 23 : Evolution de la proportion des magistrates entre 2002 et 2007, selon le grade:.....	58
Figure 24 : Le pourcentage des femmes dans les postes de responsabilité et le total des agents de l'Etat (2007):.....	60
Figure 25 : Prévalence de la violence globale à l'égard des femmes du groupe d'âge 18-64 ans (en %).....	61
Figure 26 : Prévalence de la violence à l'égard des femmes faite par un partenaire intime, selon le type de violence (en %).....	61
Figure 27 : Prévalence de la violence à l'égard des femmes, au cours des 12 derniers mois, faite par une personne autre que le partenaire intime, selon le type (en %).....	62
Figure 28 : Evolution de la fertilité des jeunes filles de 1960 à 2014, en Tunisie et dans le monde (le nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 – 19 ans):.....	62

Liste des abréviations

ATFD :	Association Tunisienne des Femmes Démocrates
AFTURD :	Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement
BCT :	Banque Centrale de Tunisie
BDPfA :	Beijing Declaration and Platform for Action
BFPME :	Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises
BTS :	Banque Tunisienne de la Solidarité
CNRPS :	Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale
CNSS :	Caisse Nationale de Sécurité sociale
CREDIF :	Centre de Recherche, de Documentation et d'Information sur la Femme
CRES :	Centre de Recherche et d'Etudes Sociales
EDGE :	Evidence and Data for Gender Equality
INS :	Institut National de la Statistique
ISIE	Instance Supérieure Indépendante pour les Elections
OIT :	Organisation Internationale du Travail
OMD :	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONFP :	Office National de la Famille et de la Population
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

Introduction

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de l'appui de l'ONU Femmes à l'Institut National de la Statistique dans le but d'intégrer l'approche Genre dans la production des indicateurs statistiques.

En effet, partant du constat que plusieurs entités et acteurs en Tunisie produisent des données relatives directement ou indirectement au Genre mais que ces données restent éparpillées et par conséquent difficilement accessibles, ce rapport a pour vocation de :

- Regrouper et centraliser les données produites ;
- Faciliter l'évaluation des écarts entre hommes et femmes dans les divers aspects du développement, en rendant les informations statistiques pertinentes selon le Genre accessibles à une large audience.

La convergence vers un système d'information Genre permettrait à tous les intervenants de fédérer leurs efforts et de partager une information fiable, produite selon des standards reconnus sur le plan national et international.

De plus, l'identification et la production des indicateurs statistiques selon le Genre est de nature à permettre aux décideurs de conduire des analyses approfondies, de piloter des stratégies, d'évaluer les avancées en matière d'égalité femmes-hommes et de renforcer la situation de la femme en Tunisie. Aussi, ces indicateurs permettraient de classer la situation de la femme tunisienne sur les plans régional et international.

Ce travail a été élaboré en deux phases :

- Phase de diagnostic et identification des indicateurs ;
- Phase d'analyse de ces indicateurs.

En premier lieu, sur la base des indicateurs Genre des Nations Unies et après une consultation des différentes structures statistiques nationales et de la société civile, la phase diagnostic et identification a permis de montrer que l'appareil statistique national est en mesure de produire environ 80% des indicateurs exigés par les structures des Nations Unies. Les autres indicateurs peuvent être produits soit en exploitant des fichiers administratifs, soit à travers des opérations statistiques régulièrement entreprises. A titre d'exemple, nous citons l'indicateur de la propriété foncière qui pourrait être produit à partir du fichier de la conservation foncière et l'indicateur de gap de salaire qui pourrait être produit à partir de l'enquête « Emplois et Salaires » régulièrement entreprise par l'Institut National de la Statistique.

Cette phase a également permis de proposer une base de données d'indicateurs Genre avec toutes les métadonnées nécessaires. Une base de données qui pourrait être hébergée par l'Institut National de la Statistique, principal producteur d'informations statistiques, et partagée avec d'autres producteurs et autres utilisateurs de données statistiques relatives à la thématique Genre.

La phase d'analyse des indicateurs, collectés dans le cadre de ce rapport et régulièrement fournis par l'appareil statistique national, a permis de faire ressortir un certain nombre de disparités liées au Genre qui seront détaillées dans la deuxième partie du présent rapport.

Quelques résultats clés

- La phase « Diagnostic et Identification des indicateurs » a permis de montrer que l'appareil statistique national est en mesure de produire environ 80% des indicateurs exigés par les structures des Nations Unies. Les autres indicateurs peuvent être produits soit en exploitant des fichiers administratifs ou des opérations statistiques régulièrement entreprises.
- L'importance du poids de la femme en âge d'activité dans la population totale du groupe d'âge 15 ans et plus ne s'est pas traduite en termes de participation de la femme à l'activité économique. En effet, au troisième trimestre de 2015, les femmes représentent 50,2% de la population en âge d'activité, 28,2% de la population active et 24,6% de la population occupée. Cette situation n'est pas de nature à améliorer l'autonomie économique des femmes tunisiennes et constitue, aussi, pour le pays un manque à gagner en termes de création de la valeur.
- Malgré leur faible taux de participation à l'emploi, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes. En effet, au troisième trimestre 2015, le taux de chômage des femmes est évalué à 22,5% contre 12,4% pour les hommes.
- Les disparités de chômage entre les femmes et les hommes cachent également une disparité interrégionale entre les femmes. En effet, si au niveau national le taux de chômage des femmes est de 22,5%, il dépasse les 35% pour les gouvernorats de Gabès, Kasserine, Jendouba, Kébili, Gafsa et Tataouine.
- Le taux de chômage des femmes diplômées du supérieur est environ le double du taux de chômage des hommes diplômés du supérieur. En effet, l'enquête nationale population emploi du 3^{ème} trimestre 2015 a montré que le taux de chômage des femmes diplômées du supérieur est estimé à 41,1% alors que pour les hommes ce taux est de 21,4%.
- Pour l'année 2015, 23,3% seulement des nouveaux crédits au logement sont accordés aux femmes.
- Aussi bien dans le secteur privé non structuré et le secteur privé structuré, les femmes gagnent, en moyenne, moins que les hommes. En effet, dans le secteur non structuré, l'enquête micro-entreprises de 2012 fait ressortir que les femmes sont sous rémunérées par rapport au SMIG et le gap de salaire entre femmes et hommes est estimé à -35,5%. Pour le secteur privé structuré, l'enquête, sur la structure des salaires en Tunisie de 2011-2012, montre que les femmes gagnent en moyenne 25,4% moins que les hommes.
- Les enquêtes sur le secteur non structuré ont montré que le salaire des femmes a toujours été inférieur au SMIG alors que le salaire des hommes a été supérieur au SMIG. L'écart de salaire mensuel moyen entre femmes et hommes est estimé à -35,5% en 2012 contre -24,5% en 1997.
- Au mois d'avril 2011, le total de la rémunération mensuelle dans le secteur privé est estimé à 458,5 dinars pour les femmes et 614,8 dinars pour les hommes. Ainsi, le gap de salaire moyen entre les femmes et les hommes est ainsi estimé à -25,4%. Et si on considère le salaire médian, le gap entre femmes et hommes descend à -17%.

- Pour l'année scolaire 2013/2014, le taux net d'accès en 1^{ère} année de l'enseignement de base est de 99,4% aussi bien pour les filles que pour les garçons et la plupart des enfants inscrits dans ce niveau d'éducation ont reçu une éducation préscolaire (77,8%).
- Dans le 2^{ème} cycle de l'enseignement de base et l'enseignement du secondaire, le taux de scolarisation des filles est nettement supérieur à celui des garçons.
- L'indice de parité entre les sexes, défini par le rapport du nombre de filles divisé par le nombre de garçons inscrits dans un cycle donné, montre que pour l'enseignement préscolaire et le 1^{er} cycle de l'enseignement de base le nombre de filles est inférieur à celui des garçons. A partir du 2^{ème} cycle de l'enseignement de base, il y a plus de filles que de garçons. Ceci est dû au fait que les garçons abandonnent l'école très tôt et en nombres plus importants que les filles. A titre d'exemple, pour l'année scolaire 2013/2014, plus de 112 milles enfants ont abandonné l'école dont 40% de filles et 60% de garçons. L'analyse filles – garçons montre que 48,3% des abandons des garçons se situe au niveau du collège alors que 41,9% des abandons des filles est situé au niveau du Lycée.
- L'indice de parité entre les sexes, défini par le rapport nombre de filles divisé par le nombre de garçons inscrits dans un cycle donné, montre que pour l'enseignement préscolaire et le 1^{er} cycle de l'enseignement de base le nombre de filles est inférieur à celui des garçons.
- Le renversement des ratios nombre de filles sur nombre de garçons à partir du 2^{ème} cycle de l'enseignement de base signifie que les garçons abandonnent très tôt leur formation et que les filles arrivent à mieux achever leur formation.
- La probabilité qu'une fille inscrite en première année du primaire arrive à terminer l'enseignement du secondaire est estimé à 41,8% alors que cette probabilité est de 23,1% pour un garçon. Ce qui prouve que l'abandon scolaire est plus important chez les garçons comparés aux filles.
- L'abandon scolaire est dû à une difficulté de transition entre les cycles de formation. En effet, pour le 2^{ème} cycle de l'enseignement de base (le collège), la déperdition se fait au niveau de la 7^{ème} année (1^{ère} année du collège). En effet, 50% des abandons se font au niveau de la 7^{ème} année pour les filles et 60% des abandons se font au même niveau pour les garçons. Sur un autre plan, 29,3% des abandons filles et 35,8% des abandons garçons sont observés en 1^{ère} année du secondaire (lycée).
- Pour l'année universitaire 2013/2014, 67% des diplômés de l'enseignement supérieur sont des filles. La répartition selon les grands domaines de la classification internationale type de l'éducation (CITE) ; les filles représentent 57% des diplômés du domaine « sciences, ingénieries, fabrication et construction ».
- En général, il y a plus de femmes analphabètes que d'hommes. Mais l'écart des taux d'analphabétisme entre femmes et hommes croît avec l'âge. En effet, selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2014, le taux d'analphabétisme est de 25% pour les femmes et 12,4% pour les hommes. Par contre, plus de la moitié des femmes âgées entre 55 et 64 ans, sont analphabètes contre 19,9% des hommes du même groupe d'âge. Alors que pour le groupe d'âge 35 – 44 ans, 21,3% des femmes sont analphabètes contre 8,7% hommes. Pour les jeunes, l'écart est très faible.

- La répartition de l'ensemble des projets approuvés par la BFPME montre que 17% sont des projets initiés par des promoteurs femmes et 83% ont été initiés par des promoteurs hommes. Malheureusement, en l'absence d'une information statistique sur le nombre de demandes de financement par sexe ne permet pas de donner une idée claire sur le taux d'approbation par sexe. Si on considère le coût de l'investissement, les projets initiés par une femme coûtent, en moyenne, 41% moins que les projets initiés par un homme.
- Les accouchements non assistés par un personnel qualifié en phase d'élimination et les consultations prénatales sont en nette amélioration dans tout le pays. Ainsi, en 2011, 98,2% des femmes ont eu au moins une consultation prénatale avec des pourcentages qui avoisinent les 100% pour les régions du Sud et Nord-Ouest. La différence Urbain-Rural est négligeable, de l'ordre de 1,5 point de pourcentage. Le pourcentage de femmes qui ont eu au moins 4 consultations prénatales est passé de 71,4% à 85,1% entre 2001 et 2010. Pour la même période, cet indicateur a évolué de 79,5% à 88,2% en milieu urbain et de 55,8% à 79,9% en milieu rural.
- Malgré l'effort de maîtrise des accouchements non assistés par un personnel qualifié et l'augmentation des taux de consultations prénatales, la mortalité maternelle n'est pas encore maîtrisée. En effet, en 2008, on a enregistré 82 décès pour 183 milles naissances soit un taux de mortalité maternelle de 44,8 décès pour cent milles. Cet indicateur était de 68,9 décès pour 100 milles naissances en 1994.
- La prévalence du VIH/SIDA est faible chez les femmes comparées aux hommes. En 2014, la prévalence du VIH/SIDA est estimée à 15,5 cas pour 100 milles individus. Elle est de 9,3 pour 100 milles femmes et de 21,8 cas pour 100 milles hommes.
- Chez les femmes, un rapport sexuel avec un homme constitue le premier mode de transmission du virus VIH/SIDA alors que l'utilisation des drogues injectables est la première cause de transmission chez les hommes.
- Les femmes ont plus d'accès aux antirétroviraux. En 2013, le pourcentage de personnes vivant avec le VIH et recevant un traitement antirétroviral parmi les personnes vivant avec le VIH et éligibles au traitement est estimé à 27,6% pour les femmes et 13% pour les hommes.
- En moyenne le taux d'obésité des femmes est plus que le double de celui des hommes. Chez les femmes, le taux d'obésité atteint son maximum pour le groupe d'âge 50-59 ans. Et en l'espace de 30 ans, aussi bien les femmes que les hommes ont pris en moyenne 9 kg.
- La femme tunisienne a contribué activement à la réussite des rendez-vous électoraux qu'a connus la Tunisie en 2011 et 2014. En effet, pour les élections de 2014, les femmes constituent 47% des inscrits dans le registre électoral contre 53% pour les hommes. Pour ce qui est de la participation en tant que membre d'un bureau de vote, les femmes représentent 49%. La femme est aussi présente en tant qu'observatrice des élections soit en tant que représentante d'un candidat avec 26% soit en tant que membre d'une organisation non gouvernementale avec 42,5%.
- En dépit d'une loi électorale favorisant la parité de genre, dans la pratique, les femmes ont moins de chance d'être élues que les hommes. En effet, pour les élections législatives de 2014, les femmes représentent 47% des candidats et 31,3% des membres de l'Assemblée des Représentants du Peuples. Les femmes ont moins de chance d'être élues comparées aux

hommes car elles ne sont pas placées en têtes de listes. En effet, pour les élections législatives de 2014, les femmes ont été placées en tête de liste dans 10,9% des cas.

- Malgré leur potentiel de compétence, les femmes sont faiblement représentées dans le pouvoir exécutif. En effet, en Janvier 2016, il y a seulement 3 femmes ministres soit 6,7% d'un gouvernement composé de 30 membres. En 2015, la femme représente 8% du corps diplomatique avec 6 femmes ambassadrices et 1 consul sur un total de 88 postes.
- La place de la femme dans le pouvoir judiciaire tunisien est en nette progression. En effet, le nombre de femmes magistrates a augmenté de 34,8% entre 2002 et 2007¹ contre une progression de 8,7% pour le nombre de magistrats hommes. La progression des magistrates femmes est de 51,1% pour les magistrats du 3^{ème} Grade, de 24,8% pour le 2^{ème} Grade et de 37,5% pour le 1^{er} grade.
- L'accès des femmes tunisiennes à des postes de responsabilité est en nette augmentation mais reste en deçà de leur poids dans la fonction publique. En effet, le nombre de femmes dans les postes de responsabilité² a augmenté de 82,2% entre 2004 et 2007 contre une augmentation de 37,6% pour les hommes. Ainsi, le pourcentage des femmes dans les postes de responsabilité est passé de 15,3% à 19,3%, pour la même période.
- La première enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes a été réalisée en 2010 par l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) et elle a concerné un échantillon de 5600 femmes entre 18 et 64 ans³. Il ressort de cette enquête que la prévalence globale⁴ de la violence à l'égard des femmes est importante. En effet, 47,6% des femmes déclarent avoir été victimes de violence au cours de leur vie et 32,9% ont été victimes de violence au cours des 12 dernier mois.
- La même enquête a révélé que, au cours des 12 derniers mois, 9% des femmes déclarent avoir été victimes de violences sexuelles et 7,2% déclare avoir été victimes de violences physiques exercées par une personne intime. Ces pourcentages deviennent respectivement 14,2% et 20,3% lorsqu'il s'agit d'une violence subie au cours de leurs vies et exercée par une personne intime.
- Les progrès accomplis par la Tunisie en matière de maîtrise de la fécondité des adolescentes dépassent de loin ceux accomplis au niveau mondial. En effet, entre 1960 et 2014, le taux de fécondité des adolescentes est passé de 65,6 à 6,8 pour mille en Tunisie ; contre un passage de 86,5 à 44,77 pour mille, comme moyenne mondiale.

¹ A la date de la rédaction de ce rapport, Il s'agit de la dernière donnée qui nous a été disponible.

² Les quatre postes de responsabilité sont : Secrétaire Général d'un Ministère, Directeur Général ou équivalent ; Directeur, Sous-directeur et Chef service.

³ Un traitement supplémentaire pourrait permettre la production des indicateurs pour le groupe d'âge considéré par les agences des Nations Unies (15 – 49 ans).

⁴ La prévalence de la violence globale est définie comme l'existence d'au moins une forme de violence subie par une femme (violence physique, violence sexuelle, violence psychologique, violence économique).

Contexte

La Tunisie vient d'adopter une nouvelle constitution qui ouvre une nouvelle voie pour tous les citoyennes et citoyens tunisiens et en particulier la protection des acquis de la Femme. En effet, l'article 46 de cette nouvelle constitution stipule que « L'Etat s'engage à protéger les droits acquis de la femme et œuvre à les renforcer et à les développer. L'Etat garantit l'égalité des chances entre la femme et l'homme quant à l'accès à toutes les responsabilités et dans tous les domaines. L'Etat œuvre à réaliser la parité entre la femme et l'homme dans les assemblées élues. L'Etat prend les mesures nécessaires en vue d'éliminer la violence contre la femme. »⁵.

Sur le plan international, ce rapport intervient aussi, 20 ans après l'adoption de la déclaration de Pékin et l'adoption par l'Assemblée des Nations Unies, en septembre 2015, des Objectifs de Développement Durable. « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » constitue le cinquième objectif développement durable⁶. L'autonomisation économique de la femme, mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme et des filles, l'élimination de la sphère publique et privée de toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles constituent les principales cibles.

En 2015, l'indice (global) d'inégalité de genre (IIG) produit par le Programme des Nations Unies pour le Développement place la Tunisie à la 48^{ème} position sur 185 pays où les disparités entre femmes et hommes sont moins importantes⁷. Néanmoins, cette position cache des inégalités entre femmes et hommes surtout au niveau de l'autonomisation économique de la femme.

En effet, selon le rapport de Davos de 2015 sur l'égalité de genre montre que sur un 145 pays, la Tunisie est classée 127^{ème} selon l'indice global d'inégalité de genre⁸. La Tunisie est surtout mal classée dans le domaine de la participation économique où elle occupe le rang de 133 sur 145. La meilleure position de la Tunisie est réalisée dans le domaine de politique arrivant à la 69^{ème} place avec un score très loin de la parité femmes hommes (0,170). Les scores obtenus dans le domaine de l'éducation et dans le domaine de la santé sont élevés (respectivement 0,953 et 0,969) ne permettent à la Tunisie de gagner des points dans le classement à partir du moment où plusieurs pays sont proches de l'égalité.

L'actuelle mission s'inscrit dans le cadre de l'appui de l'ONU Femmes à l'Institut National de la Statistique (INS) dans son entreprise de l'intégration de l'approche Genre dans la production des indicateurs statistiques ainsi que des études approfondies relatives à la situation des femmes en Tunisie. L'identification et la production des indicateurs statistiques selon le genre est de nature à permettre à l'INS et autres partenaires de conduire des analyses approfondies, de piloter des stratégies et d'évaluer les avancées en matière d'égalité femmes-hommes et de renforcer la situation de la femme en Tunisie. Aussi, ces indicateurs permettraient de positionner la situation de la Femme tunisienne sur le plan régional et international. La convergence vers un système d'information Genre est de nature à permettre à tous les intervenants de fédérer les efforts et de partager une information fiable, produite selon des standards reconnus sur le plan national et international. Ce système pourrait être baptisé « Gender-base » à l'instar de « DevInfo » du Programme des Nations Unies pour le développement.

⁵ Article 46 de la Constitution de la République Tunisienne du 27 janvier 2013.

⁶ <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

⁷ Programme de Nations Unies pour le Développement, Rapport sur le Développement Humain 2015. (<http://hdr.undp.org/en/2015-report>)

⁸ The Global Gender Gap Report 2015 (<http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2015/>).

L'atteinte de ces objectifs est tributaire de l'adhésion de toutes les structures statistiques publiques et les organisations non gouvernementales dans la production et le partage de l'information. Une implication qui devrait être institutionnalisée afin de garantir l'alimentation d'un système d'information Genre et la production d'un tableau de bord sur les indicateurs Genre. Le respect des standards internationaux est de nature à garantir la communication avec les organismes internationaux en termes d'échange d'information statistique et de production de rapports d'analyse.

Le présent rapport est structuré en deux grands chapitres qui traduisent les deux phases de la mission. La première phase est une phase d'exploration et d'identification des indicateurs Genre susceptibles d'être produits par les différentes structures nationales. L'identification des indicateurs est accompagnée par une opération de collectes des données pour les indicateurs déjà fournis par l'appareil statistique national. Et la deuxième phase est une opération d'analyse d'une batterie d'indicateurs genre.

1. Identification des indicateurs Genre en Tunisie

Conscient du fait que plusieurs structures statistiques ou départements gouvernementaux ainsi que des organisations non gouvernementales interviennent dans la production régulière ou ponctuelle d'informations statistiques en relation avec la dimension Genre, l'INS, comme principal producteur d'information statistique, est appelé à piloter la conception et la réalisation d'un système d'information ou plus exactement un entrepôt de données autour de la dimension Genre. Les indicateurs à produire doivent faciliter l'évaluation des écarts entre hommes et femmes dans les divers aspects du développement, en rendant les informations statistiques pertinentes selon le genre et accessibles à tous les utilisateurs.

Partant du constat que plusieurs entités et acteurs en Tunisie produisent des données relatives directement ou indirectement à la dimension Genre, ces données restent « dispersées » et par conséquent difficilement accessibles et parfois inconnues par les utilisateurs. La première phase de cette mission a consisté à identifier les indicateurs Genre actuellement produits et par qui ils sont produits ; et sur la base des expériences internationales⁹, proposer d'autres indicateurs non encore produits et qui sont de nature à approfondir l'analyse et répondre aux besoins des utilisateurs.

Dans ce qui suit, nous allons présenter dans une première section la démarche adoptée. Dans une deuxième section, nous présenterons les résultats auxquels nous avons abouti. La dernière section est consacrée à l'exposé des étapes futures de la mission.

1.1 Démarche pour l'identification des indicateurs

Il convient de mentionner que la mission actuelle intervient 20 ans après la Déclaration de Pékin et Plateforme d'Action en 1995. Cette déclaration a identifié 12 domaines critiques sur lesquels les pays signataires de la convention sont appelés à agir :

- A. La persistance de la pauvreté, qui pèse de plus en plus sur les femmes
- B. L'éducation et la formation des femmes
- C. Les femmes et la santé
- D. La violence à l'égard des femmes
- E. Les femmes et les conflits armés
- F. Les femmes et l'économie
- G. Les femmes et la prise de décisions
- H. Les Mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme
- I. Les droits fondamentaux de la femme
- J. Les femmes et les médias
- K. Les femmes et l'environnement
- L. La petite fille

Pour chacun de ces domaines, des objectifs et actions ont été définis pour promouvoir et protéger la pleine jouissance de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales par les femmes tout au long de leur vie¹⁰.

⁹ Travaux de la Commission de Statistique des Nations Unies (unstats.un.org/unsd/statcom/sc2015.htm)

¹⁰ Nations Unies, Déclaration de Pékin et Plateforme pour l'Action, 1995.

Les structures statistiques des Nations Unies ont fait des efforts considérables pour arrêter un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, pour l'évaluation des objectifs inscrits dans la déclaration. Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont été structurés sur cinq (5) grands domaines :

- Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources
- Education
- Services de santé et services connexes
- Vie publique et prise de décisions
- Droits fondamentaux des femmes et des filles

Dans la même lignée, les structures de la Banque Mondiale ont adopté un découpage identique en rajoutant la thématique « démographie ».

Le découpage en thématique a constitué une assise pour la procédure d'identification des indicateurs, les structures internationales chef de fil, ainsi que la production de guide de production des données intégrant la dimension genre. Pour ce qui concerne les indicateurs, le consensus international a conduit à la production d'un nombre minimum d'indicateurs quantitatifs (52) et qualitatifs (11) pour le suivi et l'évaluation des objectifs tracés dans la déclaration de Pékin¹¹.

Pour les guides de production des données, trois (3) manuels ont été adoptés :

- Le guide des statistiques du budget temps : mesures du travail rémunéré et non rémunéré en 2007.
- Le guide de production des statistiques sur la violence à l'égard des femmes en 2013
- Le Manuel sur les statistiques ventilées par sexe en 2013.

Pour le suivi et la mise en œuvre de la déclaration de Pékin, l'Organisation de la Coopération et du Développement Economique (OCDE) a adopté un découpage en 3E : Education, Emploi et Entrepreneuriat. Pour chaque domaine, une série d'indicateurs sont produits régulièrement pour l'ensemble des pays de l'OCDE : 13 pour l'éducation, 19 pour l'emploi et 13 pour l'entrepreneuriat.

L'ensemble des indicateurs produits par les différentes structures et organisations internationales ont servi de point de départ pour l'identification des indicateurs produits en Tunisie ainsi que les structures responsables. L'objectif étant de rassembler tous ces indicateurs dans une même base et d'œuvrer à institutionnaliser son alimentation.

1.2 Etat des lieux et étude de l'existant

Dans la démarche d'identification des indicateurs, des réunions ont eu lieu avec l'équipe de l'Institut National de la Statistique afin d'identifier les structures statistiques et les organisations de la société civile à consulter. Ainsi, 24 structures publiques et 7 organisations de la société civile ont été programmées pour consultation¹². Cette consultation prévoyait l'envoi d'une lettre d'introduction, la nomination d'une personne focale au sein de la structure avec laquelle un entretien devait avoir lieu. Les entretiens avec les personnes focales sont de nature à instaurer la coopération et faciliter la communication statistique entre l'INS et la structure concernée.

Il y a lieu de signaler qu'au cours des entretiens réalisés avec les responsables, il a été noté une pleine disposition des structures à consolider la coopération avec l'INS dans le cadre d'échange de données statistiques ventilées par sexe. Tous les responsables ont souhaité une institutionnalisation

¹¹ www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/BDPfA%20F.pdf

¹² Cf. liste complète en annexe 1 et annexe 2

de cet échange d'informations statistiques.

Les entretiens ont été complétés par des recherches sur Internet afin d'identifier d'éventuels indicateurs qui sont renseignés dans des publications nationales et internationales.

Dans la procédure d'identification des indicateurs, un certain nombre de caractéristiques sont renseignées :

- L'intitulé de l'indicateur
- La formule de calcul
- L'unité de mesure (Année, Pourcentage, Heure, ...)
- La structure nationale responsable de la production
- L'opération statistique qui permet de produire les données nécessaires
- La nature (régulière, ponctuelle)
- Le type (enquête, recensement, traitement de fichiers provenant de sources administratives, ...)
- La périodicité de l'opération statistique (trimestrielle, annuelle, ...)
- La période de disponibilité de l'indicateur
- La valeur de l'indicateur pour la dernière date de disponibilité
- Les niveaux de déclinaison possible (Niveau d'instruction, Secteur, Milieu, Groupe d'âge, ...)
- La forme de publication (Papier, CD/DVD, Internet)

Pour rester dans la ligne des indicateurs minima adoptés par les structures des Nations Unies, les caractéristiques suivantes ont été ajoutées :

- La référence aux objectifs de la Déclaration de Pékin
- La référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement
- La références aux « Faits et données concernant l'égalité des sexes (EDGE : Evidence and Data for Gender Equality) »
- La référence à une méthodologie internationale
- L'utilisation de nomenclatures nationales
- La valeur disponible de l'opération statistique.

Cet exercice a permis d'identifier plus de 90 indicateurs pour lesquels des fiches signalétiques détaillées ont été établies et regroupées dans l'Annexe 6.

1.3 Les indicateurs de Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources

Sur les 22 indicateurs de la thématique « Structures Economiques, participation aux activités productives et accès aux ressources », 13 indicateurs ont déjà fait l'objet de publication, 5 indicateurs n'ont pas été publiés, 3 indicateurs sont calculés par l'expert sur la base de données produites par les structures statistiques et 3 indicateurs sont publiés sur l'ensemble des ménages, en l'absence d'une déclinaison par sexe (cf. Tableau 1).

Les indicateurs non publiés :

- Le pourcentage d'entreprises appartenant à des femmes, par taille : cet indicateur est relatif à l'entrepreneuriat féminin. Il pourrait être produit par l'Agence de Promotion de l'Industrie et la Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises ;
- La proportion de la population ayant accès au crédit, par sexe : il s'agit d'un indicateur d'accès au financement. Toutefois, afin de mieux mettre en exergue une quelconque discrimination ou rationnement par le genre, il serait préférable de privilégier la production l'indicateur suivant : le taux d'approbation des demandes de crédits, selon le sexe. En effet, ce dernier traduirait mieux les chances d'accès à un crédit bancaire. A cet effet, 3 structures ont été identifiées : La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) pour les micro-entreprises, la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) et la Centrale des Risques au sein de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) pour les crédits aux particuliers.

Concernant la BTS, l'entretien n'a pas eu lieu.

Un premier entretien a eu lieu avec un responsable de la BFPME. Les données publiées par cette banque permettent de produire un taux d'approbation pour l'ensemble des deux sexes et une répartition des crédits accordés par sexe.

La première réunion avec la BCT a permis d'identifier que le fichier des crédits aux particuliers devrait permettre de produire des indicateurs mais en l'absence d'information globale, il a été proposé de choisir une banque de la place pour un exercice pilote ;

- La proportion de propriétaires fonciers au sein de la population adulte, par sexe : Cet indicateur pourrait être produit par la direction de la Conservation de la propriété foncière sous la tutelle du Ministère du Domaine de l'Etat et des Affaires Foncières. Il s'agit d'un traitement de fichier administratif. La seule difficulté réside dans le fait que dans plusieurs cas, et suite à un décès, la famille du décédé tarde à faire une déclaration de l'héritage et donc de sa répartition entre héritiers ;
- Le taux d'emploi des 25-49 ans ayant un enfant de moins de 3 ans au domicile et sans enfant au domicile, par sexe : Cet indicateur pourrait être produit moyennant l'introduction dans l'enquête « Population Emploi » d'un module sur la répartition des enfants à charge, par âge.
- La proportion d'enfants de moins de 3 ans gardés dans des structures formelles : Une investigation supplémentaire, auprès des structures du Ministère de la Femme, de l'Enfance et de la Famille, est nécessaire pour pouvoir produire cet indicateur.

Les indicateurs calculés par l'expert :

- L'écart de salaire entre les femmes et les hommes, dans le secteur non structuré : le calcul de cet indicateur a été réalisé sur la base de l'enquête « Micro-entreprise » (1997, 2002, 2007 et 2012) de l'Institut National de la Statistique (INS). Il convient de rappeler que pour l'INS, le secteur non structuré correspond aux entreprises de moins de 6 employés, dont le statut juridique est « Personnes Physiques » et qui n'ont pas de tenue de comptabilité ;
- L'écart de salaire entre femmes et hommes, dans le secteur structuré : cet indicateur a été calculé sur la base de l'enquête sur la « Structure des salaires dans le secteur privé en Tunisie » réalisée par le Centre de Recherche et des Etudes Sociales (CRES) en 2011. L'écart de salaire femmes-hommes n'a pas fait l'objet de publication. Néanmoins, le CRES devrait être en mesure de produire régulièrement cet indicateur puisqu'il centralise l'information auprès

des deux caisses : la Caisse Nationale de Sécurité Sociales (CNSS), pour le secteur privé, et la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS), pour les agents de la fonction publique¹³. Aussi, d'autres indicateurs sur les pensionné(e)s peuvent être produits par le CRES ;

- La proportion des travailleurs à temps partiel, par sexe : la difficulté de calcul de cet indicateur réside dans le seuil à adopter pour la notion de « temps partiel ». L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a proposé le seuil de 30 heures de travail hebdomadaire soit 75% de la charge de la semaine des 40 heures. En exploitant les données publiées par l'INS, le seuil de 180 jours de travail par an a été adopté. Ainsi, est considéré comme travailleur à temps partiel celui qui a cumulé, sur l'année, un nombre de jours de travail inférieur à 180 jours.

Les indicateurs publiés au niveau des ménages :

- La proportion de la population utilisant Internet, par sexe : cet indicateur est publié au niveau du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) mais au niveau des ménages. Néanmoins, l'enquête « Suivi de la Situation des enfants et des femmes en Tunisie » de 2011-2012 publie un indicateur sur l'utilisation de l'Internet par les femmes âgées de 15 – 24 ans ;
- La proportion de la population utilisant des téléphones mobiles ou cellulaires, par sexe : cet indicateur est aussi produit par le RGPH pour les ménages. Les opérateurs de téléphonie mobile ne publient pas de statistiques d'utilisation du téléphone mobile selon le sexe. De même, concernant les enfants mineurs, la ligne téléphonique est au nom de l'un de leurs parents ;
- La proportion des foyers ayant accès aux médias (radio, télévision, Internet), selon le sexe du chef de famille : un traitement supplémentaire des résultats du RGPH pourrait conduire à la production de cet indicateur.
- Par ailleurs, un indicateur sur l'endettement des salariés a été ajouté à la liste. Il a été publié dans le rapport de l'enquête sur la « Structure des salaires en Tunisie » réalisée par le CRES.

¹³ L'INS possède aussi les deux fichiers des caisses CNSS et CNRPS

Tableau 1 : Listes des indicateurs de la thématique « Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources »

Code Minima	Indicateur	Observation	Nature de l'opération statistique
01	Nombre moyen d'heures consacrées à des travaux domestiques non rémunérés, par sexe (Note : Distinguer, si possible, les tâches ménagères de la garde des enfants)	Publié	Ponctuelle
02a	Nombre moyen d'heures consacrées à un travail rémunéré et à des travaux non rémunérés (charge de travail totale), par sexe	Publié	Ponctuelle
02b	Nombre moyen d'heures consacrées à une activité sociales et associatives (charge de travail totale), par sexe	Publié	Ponctuelle
03a	Taux d'activité des 15-24 ans, par sexe	Publié	Régulière
03b	Taux d'activité des 15 ans et plus, par sexe	Publié	Régulière
04	Proportion de la population active occupée composée de travailleurs indépendants, par sexe	Publié	Régulière
05	Proportion de la population active occupée composée d'aides familiaux, par sexe	Publié	Régulière
06	Proportion d'employés qui sont également employeurs, par sexe	Publié	Régulière
07	Pourcentage d'entreprises appartenant à des femmes, par taille	Non publié	Régulière
08	Répartition (en pourcentage) de la population active occupée, par secteur et par sexe	Publié	Régulière
09	Pourcentage d'emplois dans le secteur non agricole non structuré, par sexe	Publié	Régulière
10	Chômage des jeunes (15 - 24), par sexe	Publié	Régulière
11	Proportion de la population ayant accès au crédit, par sexe	Non publié	Régulière
12	Proportion de propriétaires fonciers au sein de la population adulte, par sexe	Non publié	Régulière
13a	Écarts de salaire entre les hommes et les femmes, dans le secteur structuré	Calculé par l'expert	Ponctuelle
13b	Ecart de salaire entre les femmes et les hommes, dans le secteur non structuré	Calculé par l'expert	Régulière
14	Proportion des travailleurs à temps partiel, par sexe	Calculé par l'expert	Régulière
15	Taux d'emploi des 25-49 ans ayant un enfant de moins de 3 ans au domicile et sans enfant au domicile, par sexe	Non publié	
16	Proportion d'enfants de moins de 3 ans gardés dans des structures formelles	Non publié	
17	Proportion de la population utilisant Internet, par sexe	Publié aux niveaux des ménages	Régulière
18	Proportion de la population utilisant des téléphones mobiles ou cellulaires, par sexe	Publié aux niveaux des ménages	Régulière
19	Proportion des foyers ayant accès aux médias (radio, télévision, Internet), selon le sexe du chef de famille	Publié aux niveaux des ménages	Régulière
	Endettement des salariés	Publié rajouté par l'expert	Ponctuelle

1.4 Les indicateurs de l'Éducation

Pour les indicateurs de la thématique « Éducation », deux Ministères et l'Institut National de la Statistique sont concernés :

- Le Ministère de l'Éducation publie régulièrement, et met en ligne, les statistiques de l'éducation. Parallèlement, il produit 78 indicateurs de performance dont 24 sont ventilés par

sexe. Ces indicateurs permettent de répondre au besoin des minima exigés par les structures statistiques des Nations Unies, pour l'enseignement de base et l'enseignement dans le cycle secondaire ;

- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique publie des statistiques sur les étudiants, les enseignants et les diplômés.

Pour les étudiants et les diplômés, les statistiques sont ventilées par sexe, nationalité, filières de formations, années d'études, universités et gouvernorats.

Pour les enseignants, la répartition est faite par grade, sexe, université et gouvernorat.

Sur un autre plan, le ministère produit des indicateurs sur le taux de passage pour l'ensemble des étudiants et pour les filles ; le taux de scolarisation dans le cycle supérieur et le délai d'obtention du diplôme pour l'ensemble des étudiants. Ces deux derniers indicateurs ne sont pas produits par sexe. Toutefois, les bases de données des étudiants permettraient de les produire.

- L'Institut National de la Statistique produit des indicateurs sur les niveaux d'éducation atteints par la population et ce, à l'occasion de l'enquête nationale « Population Emploi » et le Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

La compilation des trois sources d'informations évoquées plus haut ont permis l'identification de 18 indicateurs, publiés régulièrement, dont les 11 indicateurs exigés par les structures des Nations Unies (cf. Tableau 2).

La liste est appelée à s'allonger si on rajoutait tous les indicateurs produits par le Ministère de l'Education.

Tableau 2 : Indicateurs de l'éducation

Code Minima	Indicateur	Observation	Nature de l'opération statistique
20	Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, par sexe	Publié	Régulière
21	Taux net ajusté de scolarisation dans l'enseignement primaire, par sexe	Publié	Régulière
22	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire, par sexe	Publié	Régulière
23	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, par sexe	Publié	Régulière
24	Indice de parité des sexes dans l'enseignement primaire	Publié	Régulière
25	Proportion de femmes titulaires de diplômes d'enseignement supérieur en sciences, ingénierie, production industrielle et bâtiment	Publié	Régulière
26	Proportion des femmes enseignantes ou professeures dans l'enseignement supérieur	Publié	Régulière
27	Taux net d'accès en première année d'enseignement primaire, par sexe	Publié	Régulière
28	Taux net d'achèvement des études primaires, par sexe	Publié	Régulière
29	Taux d'achèvement des études secondaires, par sexe	Publié	Régulière
30	Taux de passage dans l'enseignement secondaire, par sexe	Publié	Régulière
31a	Niveau d'études des 25 ans et plus, par sexe (néant)	Publié	Régulière
31b	Niveau d'études des 25 ans et plus, par sexe (primaire)	Publié	Régulière
31c	Niveau d'études des 25 ans et plus, par sexe (secondaire)	Publié	Régulière
31d	Niveau d'études des 25 ans et plus, par sexe (supérieur)	Publié	Régulière
	Indice de parité des sexes dans l'enseignement secondaire	Publié	Régulière
	Indice de parité des sexes dans l'enseignement supérieur	Publié	Régulière
	Taux net d'achèvement de l'enseignement de base, par sexe	Publié	Régulière
	Le taux de passage dans l'enseignement supérieur, selon le sexe	Publié	Régulière
	Pourcentage d'enfants de 36-59 mois suivant un programme d'apprentissage préscolaire organisé, par sexe	Publié	Régulière
	Espérance de vie scolaire	Publié	Régulière
	Le délai d'obtention du diplôme universitaire, selon le sexe	Publié	Régulière

1.5 Les indicateurs des Services de santé et services connexes.

Pour la thématique des « Services de santé et services connexes », 18 indicateurs sont proposés comprenant les 10 exigés par les structures statistiques des Nations Unies. Les autres indicateurs proviennent des résultats de « l'enquête de suivi sur la situation des enfants et des femmes en Tunisie » de 2011-2012, réalisée par l'Institut National de la Statistique, les rapports sur la riposte au VIH/SIDA dans le cadre des activités de l'ONUSIDA, les travaux de l'Institut National de la Santé Publique et les statistiques de la Direction des Soins de Santé de Base.

Parmi les 18 indicateurs, 4 posent des difficultés au niveau du calcul :

- Taux de mortalité des moins de 5 ans, par sexe : cet indicateur est produit pour l'ensemble des deux sexes. Toutefois, l'intérêt de le faire décliner par sexe n'est pas avéré dans la mesure puisqu'il n'y a pas de traitement différencié, au niveau des soins de santé, selon le sexe, pour les enfants de moins de 5 ans. Il est cependant possible de produire cet indicateur à partir des statistiques de l'état civil ;
- Prévalence du tabagisme chez les 15 ans et plus, par sexe : cet indicateur mérite la programmation d'une nouvelle opération statistique sur le tabagisme en Tunisie. Une opération qui pourrait être confiée à l'Institut National de la Santé Publique. Néanmoins,

« l'enquête de suivi sur la situation des enfants et des femmes en Tunisie », a fourni une indication sur le tabagisme chez les femmes du groupe d'âges 15 - 49 ans ;

- Taux de mortalité des 15 - 34, par cause et par groupe d'âge : cet indicateur est produit par l'Institut National de la Santé Publique et pour l'ensemble des 2 sexes ;
- Espérance de vie à 60 ans : cet indicateur est très important pour les services de santé et pour les caisses de retraite et d'assurance maladie. Une opération statistique pourrait être conduite par l'Institut National de la Statistique et le Centre de Recherche et Etudes Sociales, avec l'appui technique de l'INS.

Tableau 3 : Indicateurs des services de santé et services connexes

Code Minima	Indicateur	Observation	Nature de l'Opération statistique
32	Taux d'utilisation de la contraception parmi les femmes de 15 à 49 ans mariées ou en couple	Publié	Régulière
33	Taux de mortalité des moins de 5 ans, par sexe	Publié au niveau de l'ensemble des 2 sexes	Régulière
34	Taux de mortalité maternelle	Publié	Régulière
35a	Taux d'accès aux soins prénatals, au moins 1 consultation	Publié	Régulière
35b	Taux d'accès aux soins prénatals, au moins 4 consultations	Publié	Régulière
36	Proportion d'accouchements assistés par des professionnels de la santé qualifiés	Publié	Régulière
37	Prévalence du tabagisme chez les 15 ans et plus, par sexe	Publié pour les femmes du groupe d'âge 15 - 49	Régulière
38	Proportion d'adultes obèses, par sexe	publié	
39	Part de la population féminine de 15 à 49 ans vivant avec le VIH/SIDA	Publié	Régulière
40	Taux d'accès aux antirétroviraux, par sexe	Publié	Régulière
42a	Taux de mortalité des 15 - 34, par cause et par groupe d'âge	Publié au niveau de l'ensemble des 2 sexes	Régulière
42b	Taux de mortalité des 35 - 59, par cause et par groupe d'âge	Publié au niveau de l'ensemble des 2 sexes	Régulière
	Espérance de vie à 60 ans, par sexe	Non publié	
	Espérance de vie à la naissance, selon le sexe	Publié	Régulière
	Pourcentage des femmes ayant une connaissance approfondie de la transmission du VIH/SIDA	Publié	Régulière
	Taux d'accès aux antirétroviraux des femmes enceintes	Publié	Régulière
	Prévalence du VIH/SIDA chez les jeunes, selon le sexe	Publié	Régulière
	Taux d'accès à une protection sociale, par sexe	Publié	Régulière

1.6 Les indicateurs de Vie publique et prise de décisions

Dans la thématique « Vie publique et prise de décisions », 17 indicateurs sont proposés comprenant les 5 figurant dans les indicateurs minima des Nations Unies. Parmi ces indicateurs 8 ne sont pas publiés et deux (2) sont proposés et calculés par l'expert.

Les indicateurs non publiés :

- Proportion de femmes occupant des postes de responsabilité : pour cet indicateur, la difficulté réside dans la définition et la délimitation des postes de responsabilité. Une fois cela résolu, le traitement du fichier des agents de la fonction publique permettrait de produire l'indicateur ;

- Pourcentage de femmes dans les services de police : cet indicateur pourrait être publié par les structures du Ministère de l'Intérieur ou par les services de la fonction publique.
- Proportion de femmes titulaires d'un permis de conduire (catégorie Tourisme) et la proportion des femmes propriétaire de véhicule : ces deux indicateurs pourraient être produits par l'Agence Tunisienne du Transport Terrestre et ce, en exploitant ses fichiers administratifs ;
- Taux d'inscription dans les listes électorales : cet indicateur pourrait être produit par l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections ;
- Participation aux élections : deux indicateurs sont proposés. Le premier est défini par le nombre de personnes ayant participé au vote, exprimé en pourcentage du nombre de personnes inscrites sur les listes électorales. Le second est défini par le nombre de personnes ayant participé au vote, exprimé en pourcentage des personnes ayant le droit de voter. Encore une fois, ces deux indicateurs pourraient être produits par l'Instance Supérieure indépendante pour les Elections ;
- Participation au sport : cet indicateur mérite une enquête spécifique et qui pourrait être réalisée par le Ministère de la Jeunesse et du Sport, en partenariat avec l'Institut National de la Statistique. A ce niveau, la question porterait sur la pratique d'activités sportives de façon régulière.

Les indicateurs calculés par l'expert :

- Proportion de femmes occupant des postes d'ambassadeur : cet indicateur est calculé sur la base d'un document publié par le Ministère des Affaires Etrangères. Il s'agit de lire le document et faire le compte des ambassadeurs selon le sexe. Les missions consulaires non pas été comptabilisées ;
- Accès au sport, selon le sexe : cet indicateur a été calculé sur la base des données publiées dans « l'Annuaire statistique de la Tunisie » publié par l'INS. Cet indicateur prend en compte les sportifs qui ont une licence de pratique de sport dans des clubs. Etant donné que la répartition des licenciés par âge n'est pas renseignée, l'hypothèse du groupe d'âge 10 ans et plus a été adopté, tout en étant conscient que l'âge de pratique de sport est limité. A titre d'exemple, la carrière d'un footballeur ne dépasserait pas l'âge de 35 ans.

Tableau 4 : Indicateur de Vie publique et prise de décision.

Code Minima	Indicateur	Observation	Nature de l'opération statistique
43	Proportion de femmes ministres	Publié	Régulière
44	Proportion de femmes siégeant au parlement	Publié	Régulière
45	Proportion de femmes occupant des postes à responsabilité (dans la fonction publique)	publié	Régulière
46	Pourcentage de femmes dans les services de police	Non publié	
47	Pourcentage de magistrates	Publié	Régulière
	Proportion de femmes secrétaires d'Etat	Publié	Régulière
	Proportion de femmes occupant des postes d'ambassadeur	Calculé par l'expert	Régulière
	La proportion de femmes titulaires d'un permis de conduire (catégorie Tourisme)	Non publié	
	La proportion de femmes propriétaires d'un véhicule	Non publié	
	Taux d'inscription dans les listes électorales, selon le sexe.	Non publié	
	Proportion des femmes candidates aux élections législatives	Publié	Régulière
	Proportion des femmes têtes de liste dans les élections législatives	Publié	Régulière
	Proportion des femmes chef de bureau de vote	Publié	Régulière
	Présence des femmes dans les organisations et associations de surveillance des élections	Publié	Régulière
	a. Participation aux élections, selon le sexe	Non publié	
	b. Participation aux élections, selon le sexe	Non publié	
	Accès au sport, selon le sexe	Calculé par l'expert	Régulière
	Pratique du sport, selon le sexe	Non publié	

1.7 Les indicateurs de Droits fondamentaux des femmes et des filles.

Pour la thématique des « Droits fondamentaux des femmes et des filles », 11 indicateurs ont été identifiés comprenant les 7 indicateurs figurant dans la liste des indicateurs minima des Nations Unies (cf. Tableau 5). La plupart des indicateurs relatifs à la violence à l'égard des femmes en Tunisie, ont été calculés sur la base de l'enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes réalisées en 2010 par l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP). Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de femmes âgées entre 18 et 64 ans. Un traitement supplémentaire pourrait aboutir à la production des indicateurs pour le groupe d'âge concerné, à savoir celui des 15 – 49 ans.

Pour la pérennité de l'opération statistique, il est recommandé de confier, dorénavant, cette enquête aux structures du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, avec un appui technique de l'INS. D'ailleurs, une étude sur la violence à l'égard des femmes dans l'espace public a été conduite par le Centre de Recherche, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF), dont les résultats devraient être publiés en 2016. Il est à rappeler que le CREDIF est sous la tutelle du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance.

L'indicateur « Pourcentage de femmes entre 20 et 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans » n'a pas fait l'objet de publication. Néanmoins, « l'enquête de suivi sur la situation

des enfants et des femmes en Tunisie », réalisée en 2011-2012, a publié des indicateurs sur l'écart d'âge entre femmes et hommes dans le couple. Ainsi, 36,5% des femmes âgées entre 20 – 24 ans sont mariées à des époux plus âgés d'au moins 10 ans.

Tableau 5 : Indicateurs des droits fondamentaux et droits des femmes et des filles

Code Minima	Indicateur	Observation	Nature de l'opération statistique
48a	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers mois par un partenaire intime (physique)	Publié pour le groupe d'âge 18 - 64 ans	Ponctuelle
48b	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers mois par un partenaire intime (sexuelle)	Publié pour le groupe d'âge 18 - 64 ans	Ponctuelle
49a	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers mois par une personne autre qu'un partenaire intime (physique)	Publié pour le groupe d'âge 18 - 64 ans	Ponctuelle
49b	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers mois par une personne autre qu'un partenaire intime (Sexuelle)	Publié pour le groupe d'âge 18 - 64 ans	Ponctuelle
50	Prévalence des cas de mutilations génitales féminines (pour les pays concernés seulement)	Non concerné	
51	Pourcentage de femmes entre 20 et 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans	Non publié	
52	Taux de fertilité (fécondité) chez les adolescentes	Publié	Régulière
	Prévalence de la violence globale à l'égard des femmes, durant les 12 derniers mois	Publié pour le groupe d'âge 18 - 64 ans	Ponctuelle
	Prévalence de la violence globale à l'égard des femmes, durant leur vie	Publié pour le groupe d'âge 18 - 64 ans	Ponctuelle
	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours de leur vie par un partenaire intime (physique)	Publié pour le groupe d'âge 18 - 64 ans	Ponctuelle
	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours de leur vie par un partenaire intime (sexuelle)	Publié pour le groupe d'âge 18 - 64 ans	Ponctuelle

2. Analyse des indicateurs Genre

Pour la partie analyse, nous avons choisi de structurer le rapport en nous référant aux thématiques adoptées par les structures des Nations Unies.

La première section est consacrée à l'autonomisation économique de la femme à travers sa participation aux activités productives et son accès aux financements.

La deuxième section traite la place de la femme dans le système éducatif.

Dans la troisième section, il sera question de la santé de la mère et de l'enfant et au VIH/SIDA. La quatrième section est consacrée à la place de la femme dans la vie politique et la prise de décision.

La cinquième section est dédiée aux droits fondamentaux de la femme et de la petite fille.

La sixième et dernière section est consacrée aux recommandations.

2.1. Structures économiques, participation aux activités productives et accès ressources

2.1.1 Emploi

2.1.1.1 Population active.

En 2015, les femmes représentent 50,2% de la population en âge d'activité et 28,2% de la population active.

En effet, pour le troisième trimestre de 2015, la population en âge d'activité (15 ans et plus) est estimée à 8600 milles individus dont 4318 milles femmes soit l'équivalent de 50,2% de la population en âge de travailler. Cette configuration a été la même sur la période 2006 – 2015, avec un nombre de femmes en âge d'activité supérieur au nombre d'hommes du même groupe d'âge(cf.Tableau 6). Il est important de signaler, que sur la même période, le nombre de femmes en âge d'activité a augmenté de 13,6% alors que le nombre d'hommes du même groupe d'âge a augmenté de 12,2%.

Tableau 6 : Evolution de la population en âge d'activité et de la population active, selon le sexe (en millier)

Population en âge d'activité	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 ¹⁴
Femmes	3799	3878	3937	4009	4069	4147.8	4209.2	4260.4	4279.3	4318.0
Hommes	3727	3798	3869	3923	3969	4027.4	4073.5	4123.1	4143.5	4180.5
Total	7526	7677	7806	7932	8038	8175.2	8282.7	8383.5	8422.8	8598.5
Population active										
Femmes	926.6	950.8	973.7	994.1	1011	1067	1062.2	1105.8	1129.2	1130.7
Hommes	2508	2571	2630	2695	2758	2842.1	2847.4	2872.8	2885.0	2873.5
Total	3435	3522	3604	3689	3769	3909.1	3909.6	3978.6	4014.2	4004.2

Source : INS. Enquête population et emploi.

L'importance du pourcentage de femmes en âge d'activité ne s'est pas traduite en termes de participation des femmes à l'activité économique : Au troisième trimestre 2015, les femmes ne représentent que 28,2% de la population active.

Au troisième trimestre 2015, la population active totale est estimée à 4 millions de personnes où les femmes ne représentent que 28,2%. Le taux d'activité des femmes est de 26,2%. Ainsi, sur 100 femmes en âge de travailler, 26 se présentent sur le marché de l'emploi. Il faut signaler que le taux d'activité des femmes est resté stable autour de la valeur de 26% sur la période 2006- 2015 et ce, comparé à un taux d'activité de 69% pour les hommes (Figure 1). Sur une période de 9 ans les femmes n'ont gagné que 1,8 point de pourcentage en termes d'activité. Cette situation n'est pas de nature à améliorer l'autonomie économique des femmes tunisiennes et constitue pour le pays un manque à gagner en termes de création de valeur. A titre de comparaison, en 2014, le taux d'activité des femmes dans les pays de l'OCDE est estimé à 62,8% contre 71.2% pour les hommes¹⁵. Soit un taux de parité¹⁶ évalué à 0,88 comparé à 0,38 pour les femmes tunisiennes pour la même année. Dans le cadre des Objectifs de Développement Durable, adoptés en septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, la politique de l'emploi en Tunisie est tenue de fixer des cibles dans le cadre de « l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes et des jeunes filles »¹⁷.

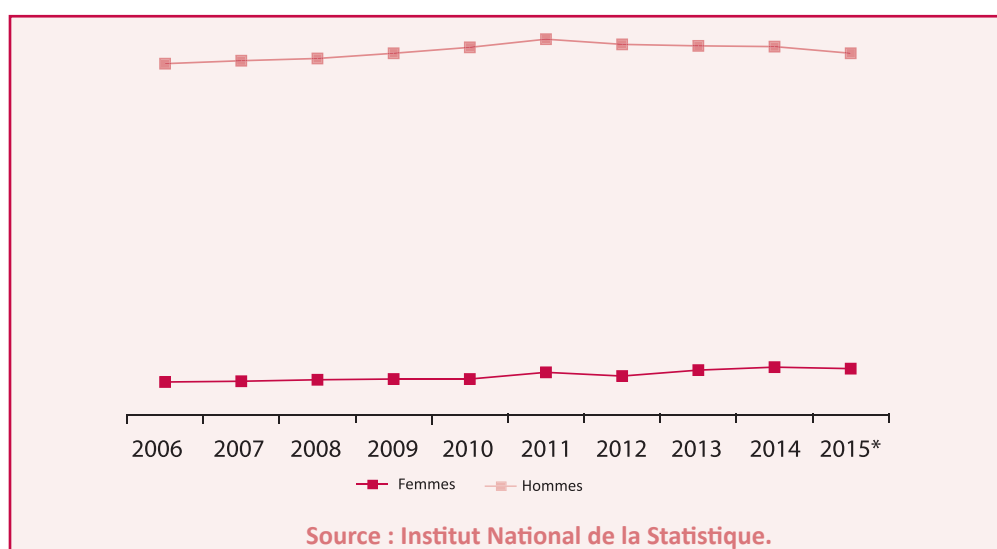
¹⁴ 13^{ème} trimestre 2015

¹⁵ <http://stats.oecd.org>

¹⁶ le taux d'activité des femmes exprimé par rapport à celui des hommes

¹⁷ 5^{ème} Objectif de Développement Durable (www.un.org)

Figure 1 : Le taux d'activité des femmes et des hommes entre 2006 et 2015.



Il y a lieu de mentionner que la note d'orientation du Plan Quinquennal, a fixé un objectif de taux de participation des femmes au marché de l'emploi de 35% en 2020¹⁸. Néanmoins, s'il n'est pas accompagné par des mesures concrètes, cet objectif risque d'aggraver la situation de la femme dans le marché de l'emploi. En effet, la simulation de scénarios¹⁹ d'évolution de la situation de la femme dans le marché de l'emploi montre que le taux de chômage des femmes peut-être, ne va pas s'améliorer (cf. Tableau 7). Trois scénarios sur la croissance de la population active féminine occupée ont été considérés : un scénario tendanciel de 2,3% constaté dans les cinq dernières années ; un scénario moyen de 4,6% et un scénario optimiste de 7%. Ainsi, en 2020, le taux de chômage des femmes serait de 38,8% pour le scénario tendanciel, de 31,6% pour le scénario moyen et de 23,3% pour le scénario optimiste et ce comparé à une situation actuelle de 22,5%.

Tableau 7 : Résultats de simulation de scénarios de réalisation de l'objectif de 35% de taux d'activité des femmes à l'horizon 2020

	2015 (T3)	2016	2017	2018	2019	2020
Taux d'activité des femmes	26.2	27	29	31	33	35
Population féminine en âge de travailler (millier)* ²⁰	4318.0	4369.8	4422.2	4475.3	4529	4583.3
Population active féminine (Millier)	1131.3	1179.8	1282.4	1387.3	1494.6	1604.2
Population active occupée féminine (millier)						
Scénario tendanciel	876.9	897.1	917.7	938.8	960.4	982.5
Scénario moyen	876.9	917.2	959.4	1003.5	1049.7	1098
Scénario optimiste	876.9	938.3	1004	1074.3	1149.5	1230
Taux de chômage des femmes						
Scénario tendanciel	22.5	24	28.4	32.3	35.7	38.8
Scénario moyen	22.5	22.3	25.2	27.7	29.8	31.6
Scénario optimiste	22.5	20.5	21.7	22.6	23.1	23.3

Source : INS. Calculs de l'auteur

¹⁸ Note d'orientation du Plan Quinquennal de développement 2016-2020

¹⁹ Note d'orientation du Plan Quinquennal de développement 2016-2020

²⁰ Le taux d'évolution est le taux constaté sur les cinq (05) dernières années soit 1,2%

2.1.1.2 Population active occupée

Pour l'année 2012, la population active occupée est évaluée à 3221,3 milles dont 24,6% sont des femmes et 75,4% sont des hommes (cf. Tableau 8). La répartition au sein de chaque secteur montre que le secteur des industries non manufacturières est dominé par les hommes à hauteur de 98,2%. Les femmes occupent 42,9% des emplois du secteur des industries manufacturières, 22,5% des emplois dans le secteur de l'agriculture et pêche, 25,3% des emplois dans les services. Pour les femmes et les hommes, le secteur des services constitue le premier employeur pour 51,1% des femmes et 49,4% des hommes. Le secteur des industries manufacturières emploie 32,3% des femmes et 14,1% des hommes. Et 19% des hommes sont employés par le secteur des industries non manufacturières contre 1,1% des femmes.

Tableau 8 : Répartition de la population active occupée selon le secteur d'activité et le sexe en 2012 (en millier)

Secteur d'activité	Femmes	Hommes	Total
Agriculture et pêche	123.5	426.5	550
Industries manufacturières	256.4	341.4	597.8
Industries non manufacturières	8.4	461.2	469.6
Services	405.7	1198.2	1603.9
Total	794	2427.3	3221.3
Source : INS. Enquête population emploi.			

En 2012, le pourcentage des emplois dans les secteurs non structurés²¹ est estimé à 22% pour les femmes et 25,9% pour les hommes.

L'enquête micro-entreprise de 2012 a permis d'évaluer le nombre d'emplois dans les secteurs non structurés à 666,3 milles emplois dont 22,1% femmes et 77,9% hommes (cf. Tableau 9).

Par rapport à l'emploi dans les secteurs non agricoles, l'emploi dans les secteurs non structurés est estimé à 22% pour les femmes et 25,9% pour les hommes.

Tableau 9 : Poids de l'emploi dans le secteur non structuré en 2012, selon le sexe (en millier).

Libellé	Femmes	Hommes	Total
Nombre d'emplois dans les secteurs non agricoles	670.5	2000.9	2671.4
Emploi dans les secteurs non structurés	147.3	519	666.3
Pourcentage des emplois dans les secteurs non structurés	22	25.9	24.9
Source : INS. Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi et Enquête micro-entreprises 2012.			

2.1.1.3 Le chômage des femmes et des hommes en Tunisie.

Malgré leur faible taux de participation à la force productive, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes.

Au 3^{ème} trimestre 2015, la population en chômage est estimée à 610,7 milles dont 254,4 milles femmes et 356,3 milles hommes. Les femmes représentent 41,7% de la population en chômage et 28,2% de la population active. En conséquence, en 2015, le taux de chômage des femmes est estimé à 22,5% contre 12,4% pour les hommes (cf. Tableau 10). Ce différentiel a plus que doublé sur la période 2006-2015. En effet, l'écart de taux de chômage est passé de 3,6 point de pourcentage en

²¹ Pour l'Institut National de la Statistique, le secteur non structuré correspond aux entreprises de moins de 6 salariés, dont le statut est «personnes physiques» et qui n'ont pas de tenue de comptabilité.

2006 à 10,1 en 2015. Et pendant la même période, le nombre de femmes en chômage a augmenté de 114,5 milles comparé à 67,9 milles pour les hommes.

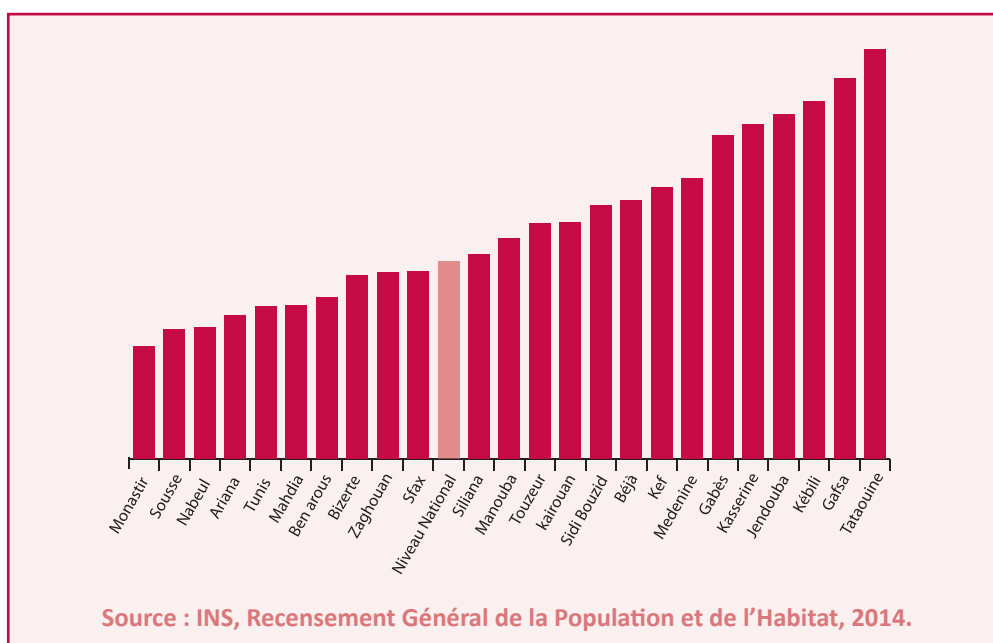
Tableau 10 : Evolution du taux de chômage en 2006 et 2015, selon le sexe.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	*2015
Femmes	15.1	15.3	15.9	18.8	18.9	28.2	24.2	21.9	21.1	22.5
Hommes	11.5	11.3	11.2	11.3	10.9	15.4	13.9	12.8	12.5	12.4

Source : INS. Enquête Population Emploi. * : pour le 3^{ème} trimestre

Les disparités de chômage entre les femmes et les hommes cachent également une disparité interrégionale entre les femmes. En effet, selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, 14 gouvernorats sur 24 ont des taux de chômage des femmes supérieurs à la moyenne nationale (cf. Figure 2). La plupart de ces gouvernorats sont situés à l'intérieur du pays. En effet, dans ces régions le taux de chômage des femmes atteint parfois le double du niveau national (46% pour le gouvernorat de Tataouine, 42,7% pour Gafsa et 40,2% Kébili).

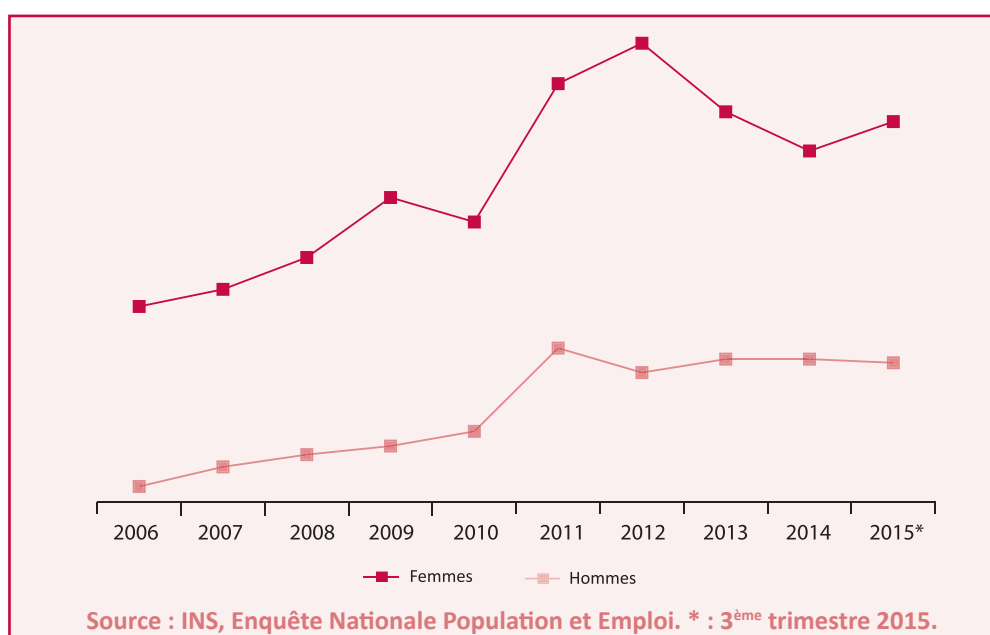
Figure 2 : Le chômage des femmes tunisiennes selon les gouvernorats en 2014



Le taux de chômage des femmes diplômées du supérieur est environ le double du taux de chômage des hommes diplômés du supérieur.

En effet, selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2014, on dénombre environ 182 milles chômeurs ayant le niveau supérieur dont 68% sont des femmes. L'enquête nationale population emploi du 3^{ème} trimestre 2015 a montré que le taux de chômage des femmes diplômées du supérieur est estimé à 41,1% alors que pour les hommes ce taux est de 21,4% (cf. Figure 3). Le différentiel de taux de chômage des diplômés du supérieur entre femmes et hommes est passé de 14,7 points de pourcentage en 2006 à 19,7 en 2015. L'écart le plus important a été enregistré en 2012. Il s'est situé à 26,9 point de pourcentage.

Figure 3 : Evolution du taux de chômage des diplômés du supérieur en 2006 et 2015, selon le sexe.



2.1.1.4 Le travail non rémunéré

De l'importance à la valorisation du travail domestique non rémunéré des femmes et des hommes. Depuis la Déclaration de Pékin en 1995, une importance particulière est accordée aux soins et travaux domestiques non rémunérés²² réalisés par les femmes. Plusieurs tentatives de valorisation de ces travaux ont été entreprises afin de les intégrer dans les systèmes de comptabilité nationale. Ky (2013) renvoie la non-comptabilisation de ces travaux à « un manquement à une règle éthique fondamentale, celle de l'équité face aux inégalités de genre. La valorisation permettrait aux femmes de prétendre à de meilleures rétributions ou, tout au moins, à une reconnaissance sociale effective de leurs actions et efforts ; l'ensemble contribuant à l'instauration de plus de justice sociale²³ ». Stiglitz et al (2009) recommandent d'élargir les indicateurs de performances économiques aux activités réalisées au sein des ménages autrefois considérées non marchandes. Or, de nos jours, ces services peuvent être achetés sur le marché. La valorisation de ces services passe nécessairement par la production d'informations statistiques sur le budget temps des personnes. Dans cette ligne d'idée, en 2007, la Division de Statistique des Nations Unies a publié un guide pour la production

des statistiques du budget temps pour la mesure du travail rémunéré et non rémunéré²⁴. Rappelons que la Déclaration de Pékin 1995 appelle les pays signataires à « Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national ».

Une répartition inégale des travaux domestiques non rémunérés des femmes et des hommes en Tunisie.

En Tunisie, la première expérience de quantification du travail non rémunéré dans le cadre de l'enquête « Budget temps des femmes et des hommes en Tunisie » a été réalisée en 2005-2006. Il ressort de cette enquête que les femmes consacrent 6 heures et 47 minutes pour des travaux

²² Pour plus d'information voir le Guide de production des statistiques sur la violence à l'égard des femmes (unstats.un.org/unsd/publication/seriesf/F_93f.pdf)

²³ Barbara Ky, Enjeux économiques et éthiques de la mesure du travail non rémunéré des femmes, *Ethique et Economiques*, 10(2), 2013.

²⁴ Division Statistique des Nations Unies : Guide des statistiques du budget-temps : mesures du travail rémunéré et non rémunéré, 2007 (unstats.un.org/unsd/publication/seriesf/F_93f.pdf).

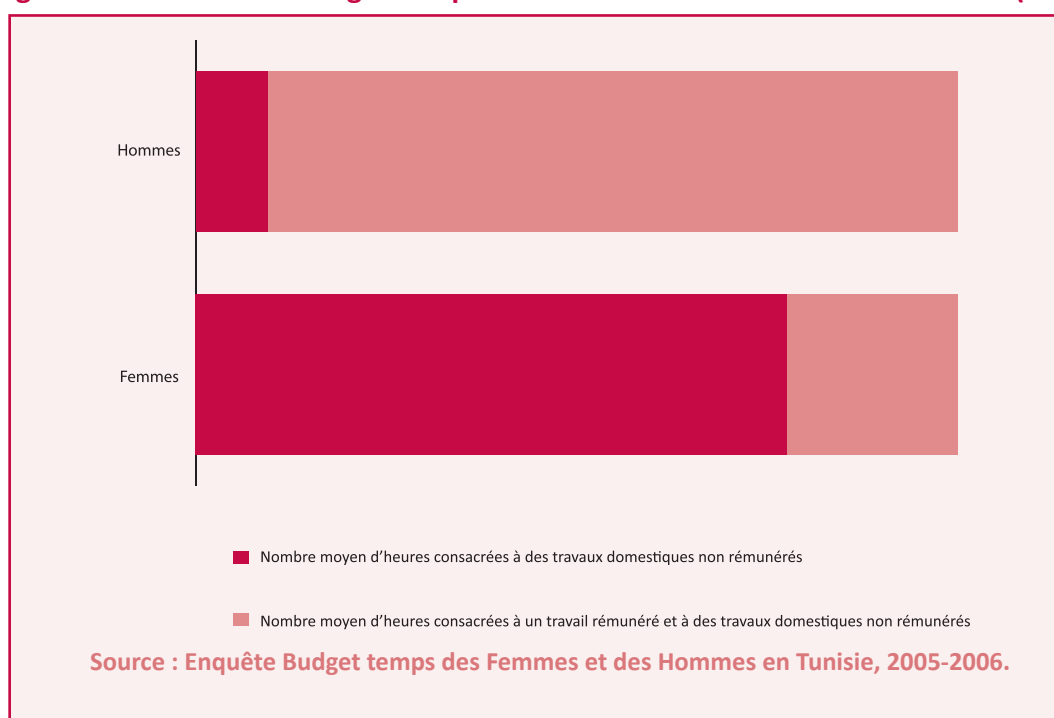
domestiques non rémunérés et des travaux rémunérés et non rémunérés ; contre 6 heures et 56 minutes pour les hommes. Toutefois, les femmes consacrent en moyenne 5 heures et 16 minutes pour des travaux domestiques non rémunérés alors que les hommes n'en consacrent que 39 minutes (cf. Tableau 11). Ainsi, les femmes tunisiennes consacrent 8 fois plus de temps aux travaux domestiques que les hommes.

Tableau 11 : Le temps consacré à un travail domestique non rémunéré et le temps consacré à un travail rémunéré ou non rémunéré par jour, selon le sexe.

	Femmes	Hommes
Nombre moyen d'heures consacrées à des travaux domestiques non rémunérés	05:16	00:39
Nombre moyen d'heures consacrées à un travail rémunéré et à des travaux non rémunérés	01:31	06:17
Total	06:47	06:56
Source : Enquête Budget des Femmes et des Hommes en Tunisie, 2005-2006.		

En termes de structure de leurs budgets temps, il existe un gap important entre les femmes et les hommes. En effet, les femmes consacrent 77,6% de leur budget temps quotidien à des travaux domestiques non rémunérés alors les hommes n'y contribuent qu'à hauteur de 9,4% de leur budget temps.

Figure 4 : Structure du Budget Temps des Femmes et des Hommes en Tunisie (en %).



En Tunisie, le travail domestique non rémunéré a été évalué à 64% du Produit Intérieur Brut de 2006. En effet, en adoptant la méthode des coûts de remplacement, le travail domestique est évalué en 2006 à 2377 dinars par personne âgée de 15 ans et plus²⁵. Ce qui est équivalent à 43,4% du Produit Intérieur Brut de l'année 2006²⁵. Cette estimation est proche de celle des pays développés. En effet, Stiglitz et al(2009) ont montré que la production domestique représente 35 % du PIB de la France, de 40 % en Finlande et de 30 % aux États-Unis durant la période 1995-2006.

²⁵ Budget temps des femmes et des hommes en Tunisie, 2005-2006

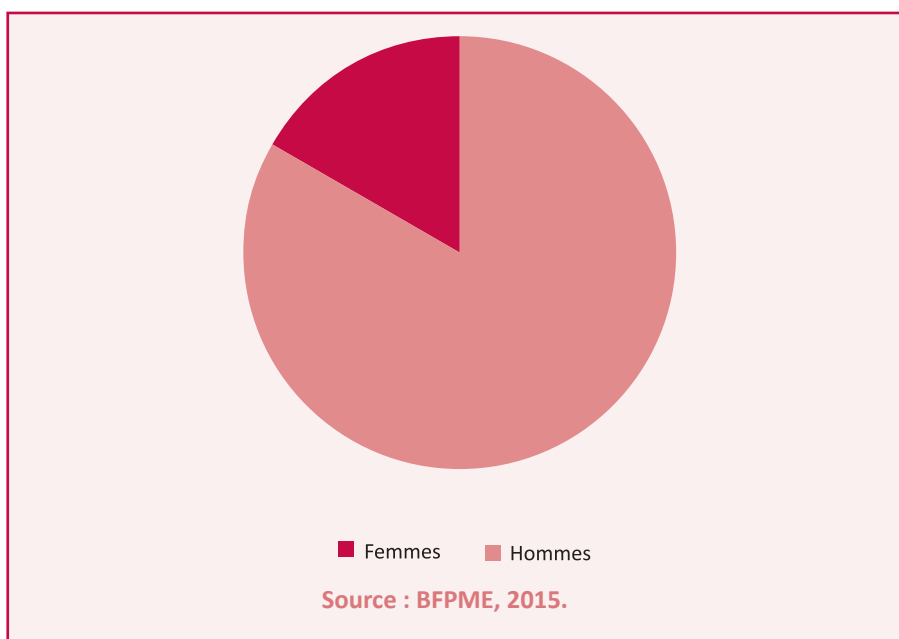
2.1.2 L'accès au financement

Les structures des Nations Unies adoptent comme indicateur d'accès au financement « La proportion de la population ayant accès au crédit, par sexe ». Pour cerner une éventuelle discrimination ou rationnement par le genre, l'indicateur adopté est défini par le taux d'approbation des demandes de crédits, selon le sexe. Cet indicateur traduit mieux les chances d'accès à un crédit bancaire. A cet effet, 3 structures ont été identifiées : La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) pour les micro-crédits, la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) et la Banque Centrale de Tunisie (Centrale des Risques). Malheureusement, un seul indicateur d'approbation globale a été calculé pour les clients de la BFPME. Le taux global d'approbation des demandes de crédit auprès de la BFPME est de 18,3%, à la fin août 2015.

2.1.2.1 Les crédits accordés par la BFPME

Le suivi du nombre de projets approuvés renvoie à un écart important entre les femmes et les hommes. La répartition de l'ensemble des projets approuvés par la BFPME montre que 17% sont des projets initiés par des promoteurs femmes et 83% ont été initiés par des promoteurs hommes (cf. Figure 5). Pour les projets approuvés, le coût moyen d'un projet approuvé pour une femme est estimé à 568 mille dinars alors que le coût moyen d'un projet approuvé pour un homme est estimé à 800 mille dinars²⁶ ; soit un écart de 40,8% en faveur des hommes.

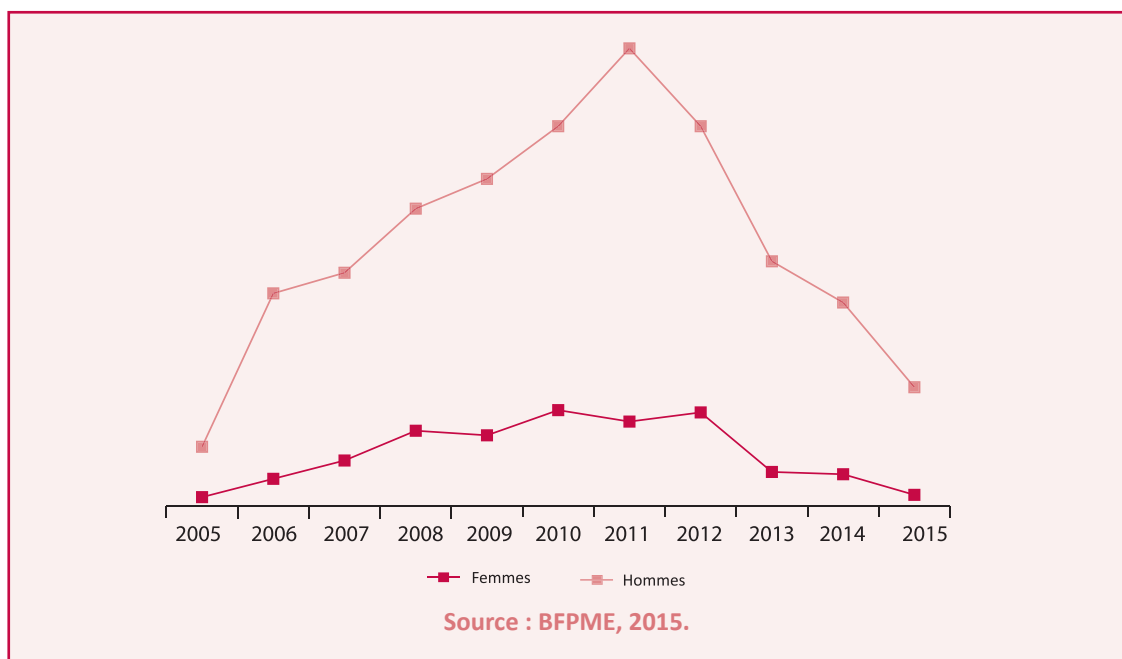
Figure 5 : Répartition de l'ensemble des projets accordés par la BFPME, selon le sexe.



L'étude du nombre de la dynamique des projets approuvés selon le sexe, montre que l'écart des projets entre femmes et hommes a connu deux tendances. Cet écart a atteint son maximum en 2011 avec 37 projets pour les femmes et 200 projets pour les hommes. Ensuite, et à partir de 2012, le nombre de projets accordés pour les femmes et pour les hommes a pris une tendance baissière jusqu'à 2015 (cf. Figure 6).

²⁶ BFME, 2015

Figure 6 : Evolution du nombre de projets ayant reçu une approbation pour financement, selon le sexe.



La répartition selon le secteur d'activité montre que 65% des projets approuvés pour les femmes sont concentrés dans les industries du textiles et habillement (24,8 %), le secteur des services et divers (20,9%) et les industries agro-alimentaires (19,3%). Les hommes investissent, quant à eux, en premier lieu, dans les industries agro-alimentaires à hauteur de 21,6%, le secteur des services et divers à hauteur 18,4% et dans 11,1% des cas dans les industries des textiles et habillement (cf. Tableau 12).

Tableau 12 : Structures des projets approuvés pour les femmes et les hommes, selon le secteur d'activité

Secteur	Femmes	Hommes
AGRICULTURE	4.3	6.2
Energie/Energies renouvelables	0.4	1
Industries des Matériaux de Construction Céramique et Verre	5.5	7.9
Industries Agro-alimentaire	19.3	21.6
Industries Bois. liège & ameublement	2.8	1.8
Industries Chimiques & Plastiques	7.5	9.5
Industries Diverses	4.3	7.7
Industries du Cuir et chaussures	1.6	1.7
Industries Electriques & Electroniques	0.4	1.7
Industries Mécanique & Métallurgiques	2	5.9
Industries Textile & Habillement	24.8	11.1
Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication	6.3	5.5
Services & Divers	20.9	18.4
Total	100	100

Source : BFPME. 2015

2.1.2.2 La part des femmes dans les nouveaux crédits aux logements

Pour l'année 2015, 23,3% des nouveaux crédits au logement sont accordés aux femmes. En effet, pour l'année 2015, au total 23 205 nouveaux crédits au logement ont été accordés dont 23,8% pour les femmes et 76,2% pour les hommes. C'est une structure qui n'a pas beaucoup évolué depuis 2011. En effet, la part des femmes dans les nouveaux crédits au logement est passée de 21,6% en 2011 à 23,3% en 2015 (cf. Tableau 13).

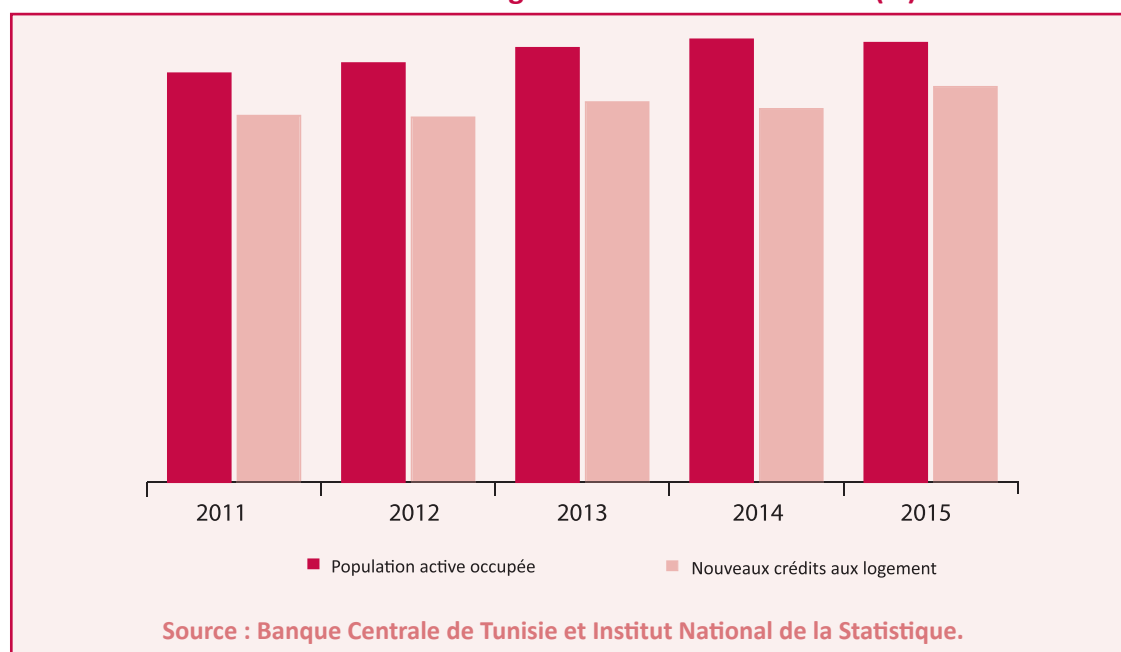
Tableau 13 : Evolution du nombre de nouveaux crédits aux logements de 2011 à 2015, selon le sexe

	2011	2012	2013	2014	2015
Femmes	703 5	877 5	750 5	465 6	667 7
Hommes	742 18	461 19	884 17	944 20	205 23
Total	456 26	350 27	647 25	423 29	887 32

Source : Banque Centrale de Tunisie

La part des femmes dans les nouveaux crédits au logement est inférieure à la part des femmes dans la population active occupée. En effet, d'après la Figure 7, la part des femmes dans les nouveaux crédits au logement est passée de 21,6% en 2011 à 23,3% en 2015 alors que la part des femmes dans la population active occupée est passée de 24,1% à 25,6% pour la même période. Il y a de signaler que la part des femmes dans les nouveaux crédits au logement est corrélé positivement (+0.68) avec la part des femmes dans la population active occupée. Ainsi, l'autonomisation économique des femmes est de nature à augmenter les chances d'accès des femmes à la propriété foncière.

Figure 7 : Evolution de la part des femmes dans la population active occupée et dans les nouveaux crédits au logement entre 2011 et 2015 (%)



2.1.2.3 La part des femmes dans les nouveaux crédits à la consommation

Entre 2011 et 2015, le nombre de nouveaux crédits à la consommation a plus que doublé aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Durant l'année 2015, plus de 327 mille crédits à la consommation ont été accordés dont 26,4% pour les femmes et 73,6% pour les hommes. Pour la période 2011-2015, le nombre de crédits à la consommation ont plus que doublé aussi bien pour les femmes que pour les hommes, avec des taux de croissances annuels moyens de 26,8% pour les femmes et de 20,5% pour les hommes (cf. Tableau 14).

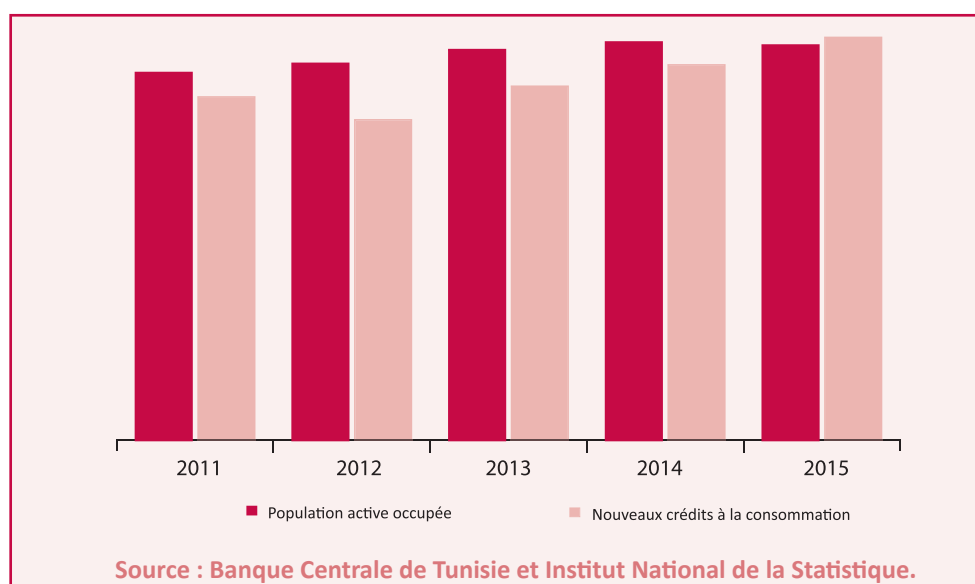
Tableau 14 : Evolution du nombre de nouveaux crédits à la consommation, selon le sexe.

	2011	2012	2013	2014	2015
Femmes	33 445	33 784	50 697	68 104	86 367
Hommes	113 467	124 771	165 979	206 588	239 034
Total	148 923	160 567	218 689	276 706	327 416

Source : Banque Centrale de Tunisie

L'accès des femmes aux crédits à la consommation est fortement corrélé à leurs taux de participation dans la population active occupée. En effet, pour l'année 2015, la part des femmes dans les nouveaux crédits à la consommation est de 26,4% pour une participation des femmes dans la population active occupée de 25,9%. Pour la période 2012-2015, la part des femmes dans les nouveaux crédits à la consommation a gagné 5,4 points de pourcentage (cf. Figure 8).

Figure 8 : Evolution de la part des femmes dans la population active et la part des femmes dans les nouveaux crédits à la consommation entre 2011 et 2015 (%)



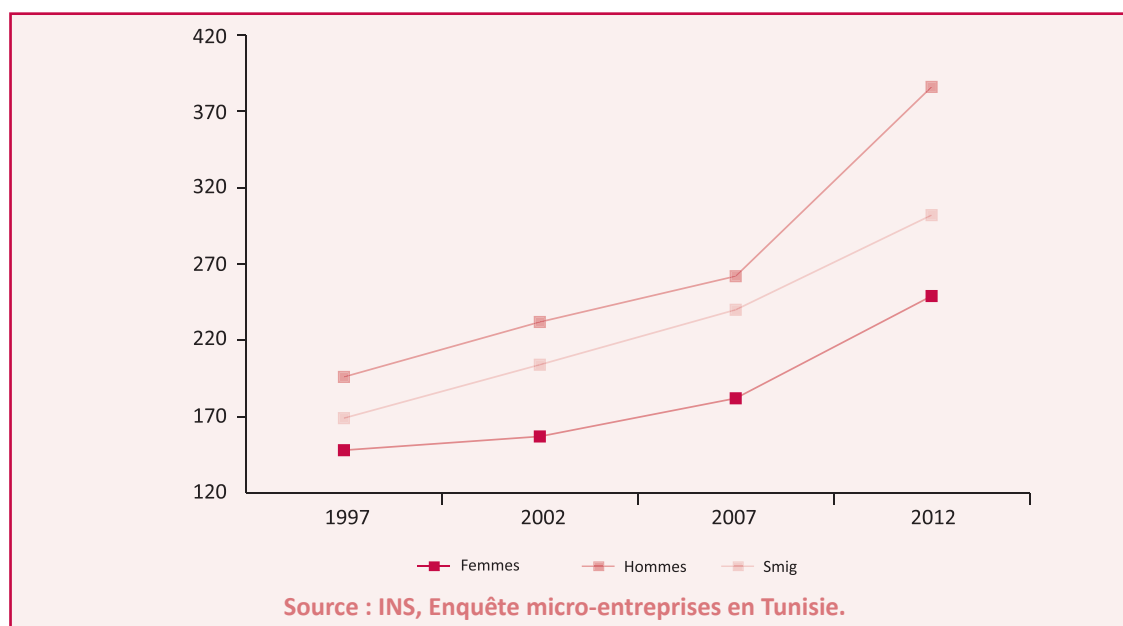
2.1.3. Le gap de salaire entre femmes et hommes

Dans le secteur non structuré, les femmes sont sous rémunérées par rapport au SMIG et le gap de salaire entre femmes et hommes est estimé à -35,5%.

Pour le secteur non structuré²⁷, l'Institut National de la Statistique a conduit 4 enquêtes appelées « enquête micro-entreprises en Tunisie » en 1997, 2002, 2007 et 2012. Les résultats de ces enquêtes montrent que sur la période 1997-2012 le salaire des femmes a toujours été inférieur au SMIG alors que le salaire des hommes a été supérieur au SMIG. L'écart de salaire mensuel moyen entre femmes et hommes est estimé à -35,5% en 2012 contre -24,5% en 1997 (cf. Figure 9).

²⁷ Selon, l'Institut National de la Statistique, le secteur non structuré correspond aux entreprises de moins de 6 employés, dont le statut juridique est « personnes physiques » et n'ont pas de tenue de comptabilité.

Figure 9 : Evolution du salaire mensuel moyen dans le secteur non structuré, selon le sexe.



L'étude sectorielle de l'écart de salaire entre femmes et hommes montre que le plus important rattrapage est obtenu dans le secteur de la construction avec un écart de -14,9% en 2012 contre -22% en 1997 (cf. Tableau 15). Pour le secteur des services, l'écart de salaire s'est creusé davantage pour atteindre -40,4% en 2012 contre -25,8% en 1997. C'est aussi le cas pour le secteur du « commerce, réparations automobile et articles domestiques » avec un écart de -30,7% en 2012 et -24,7% en 1997. Pour l'industrie, l'écart de salaire entre femmes et hommes a resté stable avec un écart qui a atteint son maximum en 2002 (-49,3%).

Tableau 15 : Evolution de l'écart du salaire mensuel moyen entre femmes et hommes entre 1997 et 2012, selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	1997	2002	2007	2012
Industrie	-25	-49.3	-35.2	-27.5
Construction	-22	17.2	-26.3	-14.9
Commerce. réparations automobile et articles domestiques	-24.7	-32.4	-25.2	-30.7
Services	-25.8	-30.1	-32.7	-40.4
Ensemble	-24.5	-32.3	-30.5	-35.5

Source : INS. Enquête micro-entreprises en Tunisie.

Dans le secteur privé et structuré, les femmes sont sous rémunérées par rapport aux hommes. L'écart de salaire entre femmes et hommes dans le secteur privé structuré a été approché sur la base de l'enquête sur la « Structure des salaires dans le secteur privé en Tunisie » réalisée par le Centre de Recherche et des Etudes Sociales en 2011-2012. Ainsi, au mois d'avril 2011, le total de la rémunération mensuelle²⁸ dans le secteur privé est estimé à 458,5 dinars pour les femmes et 614,8 dinars pour les hommes. Le gap de salaire moyen entre les femmes et les hommes est ainsi estimé à -25,4%. Pour le salaire médian, l'écart de salaire entre femmes et hommes descend à -17%.

Il convient de rappeler que l'Institut National de la Statistique réalise une « enquête emplois et salaires auprès des entreprises ». L'écart de salaire femmes hommes n'a pas fait l'objet de publication.

²⁸ Total de la rémunération=Salaire net de base + Prime régulière + Avantage en nature + Heures supplémentaire. Le salaire de base et les primes régulières comptent pour 97,4% de la rémunération totale.

Il est à signaler qu’aussi bien l’Institut National de la Statistique que le Centre de Recherche et Etudes Sociales sont en mesure de produire, régulièrement, l’indicateur d’écart de salaire entre femmes et hommes à partir du moment où ils centralisent l’information auprès des deux caisses de sécurité sociale : la Caisse Nationale de Sécurité Sociales (CNSS), pour le secteur privé, et la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS), pour les agents de l’Etat.

2.2. Education

2.2.2 Enseignement de base et secondaire

2.2.2.1 Les taux d’accès à l’enseignement de base et à l’enseignement secondaire: nette progression aussi bien pour les filles que pour les garçons

En 2012/2013, le taux net d’inscription en 1^{ère} année de l’enseignement de base, défini par le nombre de nouveaux inscrits en 1^{ère} année du primaire ayant l’âge correspondant officiellement à l’entrée à l’école, exprimé en pourcentage de la population de cet âge, est de 99.4% avec une parité exacte entre les filles et les garçons. Cet indicateur était de 99% l’année scolaire 2001/2002 (cf. Tableau 16).

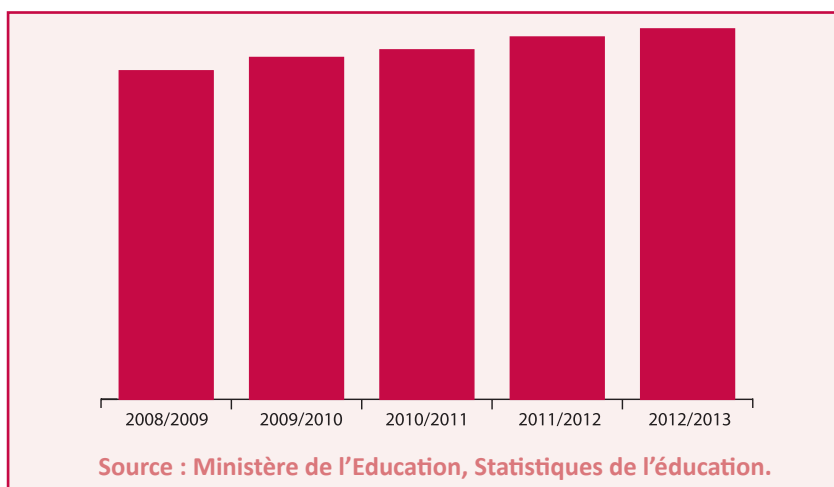
Tableau 16 : Evolution du taux net d’accès en 1^{ère} année de l’enseignement de base.

	Filles	Garçons	Total
2001/2002	99.0	99.0	99.0
2006/2007	99.0	99.0	99.0
2010/2011	99.3	99.3	99.3
2011/2012	99.4	99.4	99.4
2012/2013	99.4	99.4	99.4

Source : Ministère de l’éducation, Statistique de l’éducation.

La plupart de ces enfants ont reçu une éducation préscolaire. En effet, pour l’année scolaire 2012/2013, 77.8% des élèves inscrits en 1^{ère} année de l’enseignement de base ont reçu une éducation préscolaire. Ce pourcentage de formation préscolaire est en nette évolution depuis la rentrée 2006/2007 (cf. Figure 10).

Figure 10 : Evolution du pourcentage des élèves inscrits en 1^{ère} année de l’enseignement de base ayant suivi une éducation préscolaire.



Le taux de scolarisation des filles dans le 1^{er} cycle de l’enseignement de base est légèrement supérieur à celui des garçons.

En effet, pour la rentrée scolaire 2012/2013, le taux de scolarisation des enfants de 6-11 ans dans

le cycle primaire est de 99% pour l'ensemble des deux sexes avec 99,2% pour les filles contre 98,9% pour les garçons. Au voisinage de 10 ans le taux de scolarisation des filles a augmenté de 1,8 point de pourcentage contre 1,7 pour les garçons (cf. Tableau 17).

Tableau 17 : Taux de scolarisation du groupe d'âge 6 - 11, selon le sexe.

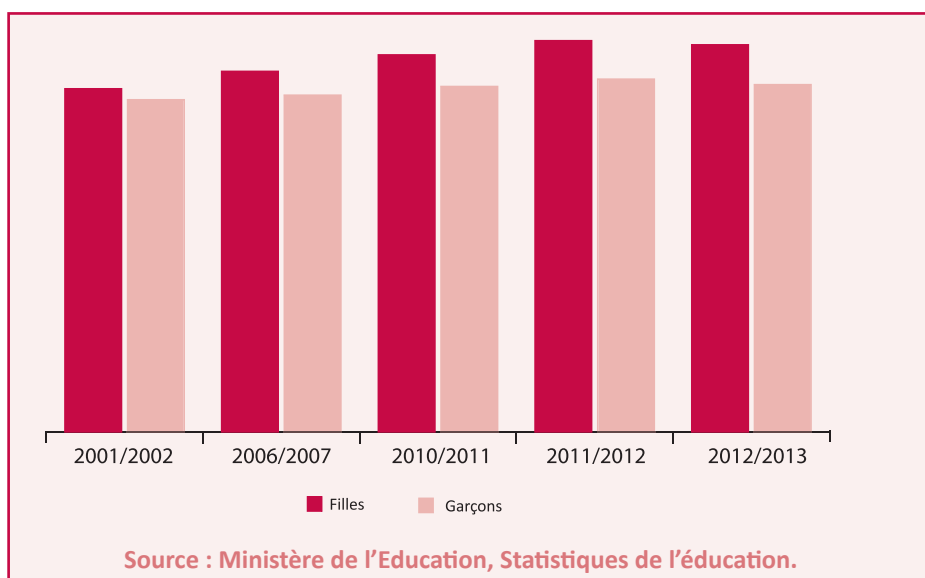
Année scolaire	Filles	Garçons
2001/2002	97.4	97.2
2006/2007	97.4	97.3
2010/2011	98.6	98.0
2011/2012	99.1	98.8
2012/2013	99.2	98.9

Source : Ministère de l'Éducation, Statistiques de l'éducation.

Le taux de scolarisation des filles dans le 2^{ème} cycle de l'enseignement de base et l'enseignement du secondaire est supérieur à celui des garçons.

En effet, d'après la Figure 11, le taux de scolarisation des filles âgées entre 12 et 18 ans est de 84,5% pour l'année scolaire 2012/2013 contre 75,8% pour les garçons du même groupe d'âge. L'écart de taux de scolarisation de ce groupe d'âge a toujours été en faveur des filles et il n'a pas suivi la même tendance pour les deux sexes. En effet, le taux de scolarisation des filles, du groupe d'âge 12 – 18 ans, a progressé de 9,6 point de pourcentage alors que celui des garçons du même groupe d'âge a progressé de 3.3 points.

Figure 11 : Evolution du taux de scolarisation du groupe d'âge 12 - 18 ans, selon le sexe (en %).



2.2.2.2 La parité filles garçons diffère selon le cycle de formation

L'indice de parité entre les sexes, défini par le rapport nombre de filles divisé par le nombre de garçons inscrits dans un cycle donné, montre que pour l'enseignement préscolaire et le 1^{er} cycle de l'enseignement de base le nombre de filles est inférieur à celui des garçons.

Ainsi, d'après le Tableau 18, pour l'année scolaire 2012/2013, il y a 95 filles inscrites dans une éducation préscolaire pour 100 garçons ; contre 92 filles pour 100 garçons l'année scolaire 2001/2002. Pour le 1^{er} cycle de l'enseignement de base, il y a 92 filles inscrites pour 100 garçons, l'année scolaire 2012/2013 ; contre 90 filles pour 100 garçons, l'année scolaire 2001/2002.

Pour le deuxième cycle de l'enseignement de base et l'enseignement dans le secondaire, il y a plus de filles que de garçons. En effet, pour l'année scolaire 2012/2013, il y a 117 filles inscrites dans ces deux cycles pour 100 garçons. Ce ratio était de 106 filles pour 100 garçons, il y a dix ans.

Tableau 18 : Evolution de l'indice de parité entre les sexes, selon le cycle de formation.

Cycle de formation	2001/2002	2006/2007	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Année préparatoire	0.93	0.92	0.93	0.93	0.95
1 ^{er} cycle de l'Enseignement de base	0.90	0.91	0.93	0.93	0.92
2 ^{ème} cycle de l'Enseignement de base général et Enseignement secondaire	1.06	1.13	1.16	1.15	1.17

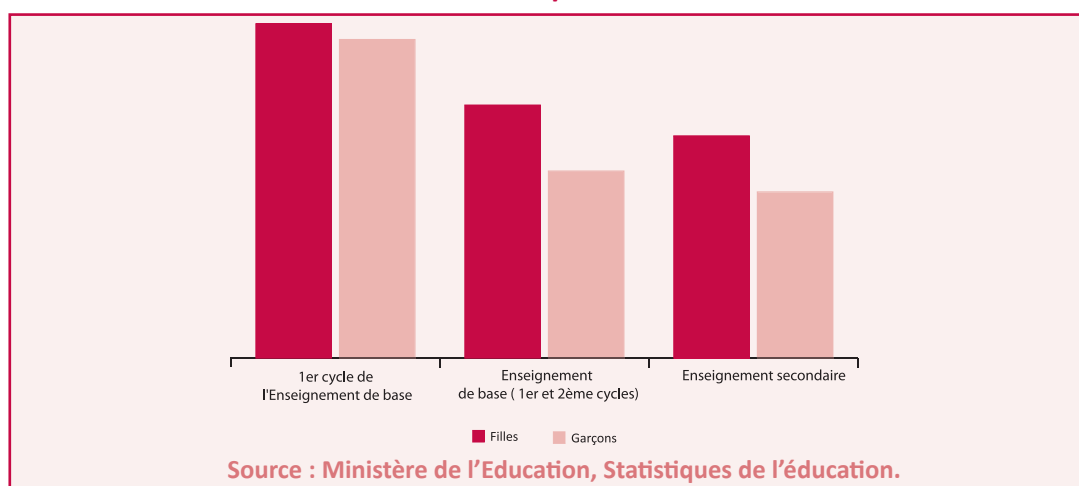
Source : Ministère de l'Education, Statistiques de l'éducation.

Le renversement des ratios nombre de filles sur nombre de garçons à partir du 2^{ème} cycle de l'enseignement de base signifie que les garçons abandonnent très tôt leur formation et que les filles arrivent à mieux achever leur formation.

2.2.2.3 Le taux d'achèvement des cycles de formation est en faveur des filles

D'après la Figure 12, les données de l'année scolaire 2012/2013 indique que le taux d'achèvement des cycles de formations par les filles et les garçons décroît avec le niveau de formation. Toutefois, les taux d'achèvement des cycles de formations par les filles sont nettement supérieurs à ceux des garçons. En effet, pour le 1^{er} cycle de l'enseignement de base (cycle primaire), sur 100 filles inscrites en 1^{ère} année de l'enseignement primaire 91 filles arrivent à terminer la dernière année de formation ; contre 87 pour les garçons. Pour les deux cycles de l'enseignement de base, sur 100 filles inscrites en 1^{ère} année primaire, 69 termine la 9^{ème} année alors que seul la moitié des garçons arrivent à terminer le même niveau. En ce qui concerne, l'enseignement dans le secondaire, 61 pour cent des filles arrivent à terminer la dernière année de formation (le bac) contre 45 pour cent pour les garçons. En conclusion, le taux de déperdition des filles est relativement faible comparé à celui des garçons. En effet, si on combine les taux d'achèvement²⁹, la probabilité qu'une fille inscrite en première année du primaire arrive à terminer l'enseignement du secondaire est estimé à 41,8% alors que cette probabilité est de 23,1% pour un garçon. Ce qui prouve que l'abandon scolaire est plus important chez les garçons comparés aux filles.

Figure 12 : Taux d'achèvement d'un cycle de formation, selon le sexe (en %), année scolaire 2012/2013.

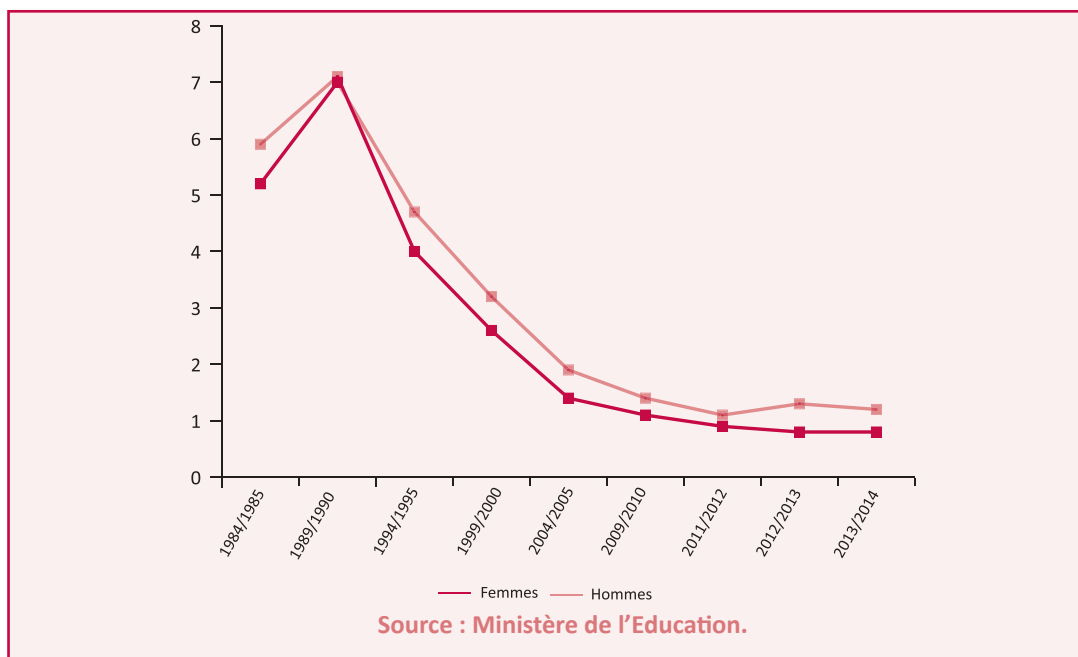


²⁹ Nombre d'élèves qui terminent la dernière année d'un cycle, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves admis en 1^{ère} année du cycle.

2.2.2.4 A partir de 1991, l'abandon scolaire est plutôt masculin

Le taux d'abandon scolaire a connu deux périodes. Jusqu'au début des années 90, l'abandon scolaire était en augmentation, pour les deux sexes, avec un taux plus élevé chez filles. A partir de l'année scolaire 1990/1991, le taux d'abandon scolaire a entamé une phase de décroissance pour se stabiliser autour de 0,8% pour les filles et 1,2% pour les garçons. Il y a lieu de signaler que pendant cette phase, le taux d'abandon chez les filles était inférieur à celui des garçons (cf. Figure 13).

Figure 13 : Evolution du taux d'abandon scolaire de 1984 à 2014, selon le sexe (%).



Pour l'année scolaire 2013/2014, environ 112 milles enfants ont abandonné l'école dont 40,4% filles et 59,6% des garçons (cf. Tableau 19). Pour l'ensemble des élèves, la répartition montre que 9,5% des abandons sont au niveau du cycle primaire, 42,5% au niveau du collège et 48% au niveau du Lycée. L'étude selon le genre donne une structure différenciée. En effet, si pour le niveau du primaire 9% des filles et 9,8% des garçons quittent l'école à ce niveau, 34,4% des filles quittent au niveau du collège et 56,9% quittent au niveau du Lycée. Par contre, 48,3% des garçons abandonnent l'école au niveau du collège et 41,9% abandonnent au niveau du Lycée. Ainsi, les garçons quittent l'école un peu tôt par rapport aux filles. Néanmoins, beaucoup de filles abandonnent la dernière année de l'enseignement du secondaire. En effet, 46,9% des filles qui abandonnent au lycée, le font la dernière année d'enseignement.

Tableau 19 : Le nombre d'abandons scolaire selon le cycle, le niveau de formation et le sexe (année scolaire 2013/2014)

Cycle	Niveau	Filles	Garçons	Total
1er cycle de l'enseignement de base	1ère	342	681	1023
	2ème	87	129	216
	3ème	443	570	1013
	4ème	576	1101	1677
	5ème	1060	1669	2729
	6ème	1545	2389	3934
	Total	4053	6539	10592
2ème cycle de l'enseignement de base	7ème	7739	19350	27089
	8ème	4714	8121	12835
	9ème	2920	4702	7622
	Total	15373	32173	47546
Enseignement secondaire	1ère	7549	10000	17549
	2ème	3523	4898	8421
	3ème	2578	4194	6772
	4ème	12039	8868	20907
	Total	25689	27960	53649
Total		45115	66672	111787

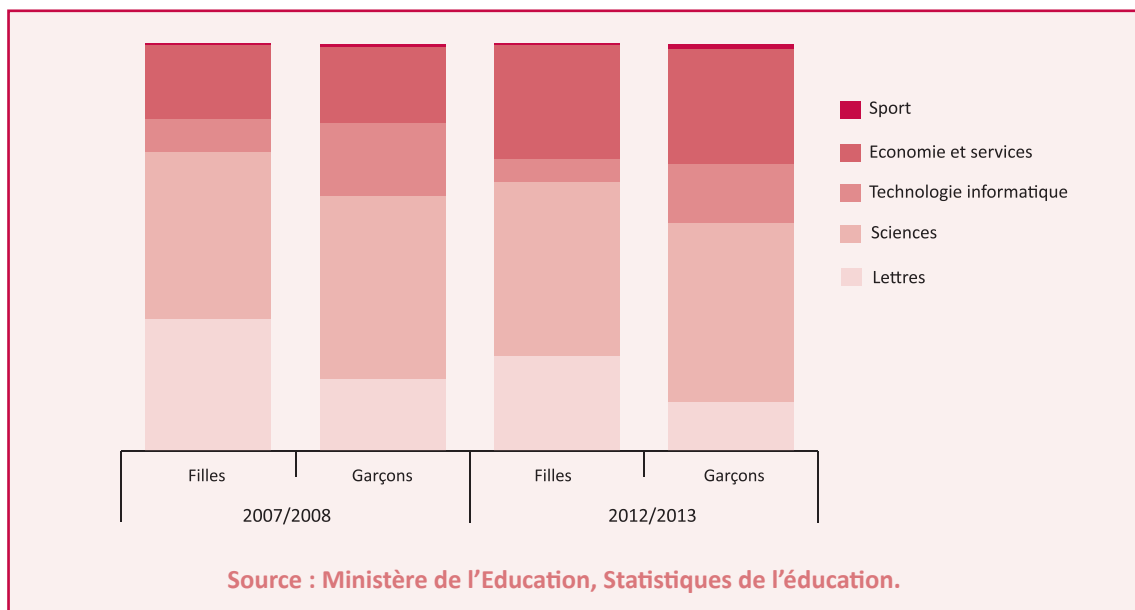
Source : Ministère de l'Éducation, Statistiques de l'éducation.

L'abandon scolaire peut être expliqué par une difficulté de transition entre les cycles de formation. En effet, pour le 2^{ème} cycle de l'enseignement de base (le collège), la déperdition se fait au niveau de la 7^{ème} année (1^{ère} année du collège). En effet, 50% des abandons se font au niveau de la 7^{ème} année pour les filles et 60% des abandons se font au même niveau pour les garçons. Sur un autre plan, 29,3% des abandons filles et 35,8% des abandons garçons sont observés en 1^{ère} année du secondaire (lycée).

2.2.2.5 Les filles et les garçons ne choisissent pas les mêmes filières de formation.

A la fin de la 1^{ère} année du secondaire, les filles et les garçons s'orientent davantage vers la filière « Economie et Gestion » au dépend de la filière des « Lettres ». La filière des « Sciences » reste la filière la plus demandée aussi bien par les filles que par les garçons. Selon la Figure 14, entre les deux années scolaires 2007/2008 et 2012/2013, la structure des choix d'orientation des élèves en fin de la 1^{ère} année du secondaire a changé. En effet, à la fin de la première année du secondaire de l'année scolaire 2012/2103, 28% des filles et 28,3% des garçons ont choisi la filière « Economie et Gestion » contre respectivement 18,3% et 18,8%, l'année scolaire 2007/2008. Le choix de la filière des « Lettres » est en baisse. En effet, 23,3% des filles et 12% des garçons ont choisi la filière des « Lettres » pendant l'année scolaire 2012/2013 ; contre respectivement 32,3% et 17,7% l'année scolaire 2007/2008. Le choix de la filière des « sciences » reste majoritaire avec plus de 40% des filles et des garçons pour les deux années scolaires.

Figure 14 : Evolution du taux d'orientation à la fin de la première année secondaire, selon le sexe (en %).

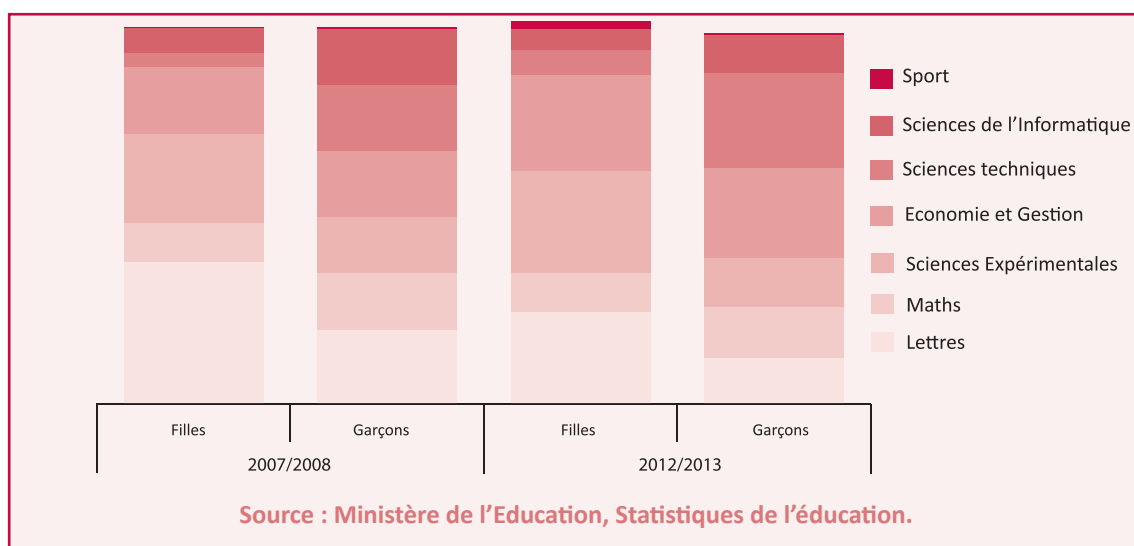


Selon la figure15, pour l'année scolaire 2012/2013, et à la fin de la 2^{ème} année du secondaire, la filière des « sciences expérimentales » a été choisie par 27% des filles contre 13% des garçons alors que la filière des « sciences techniques » a été choisie par 6,7% des filles et 25,1% des garçons. La filière « Economie et Gestion » arrive en 2^{ème} position dans le choix des élèves filles et garçons avec respectivement 25,4% et 24,1%. Cette filière était en 3^{ème} position quant au choix d'orientation des élèves avec respectivement 17,7% et 17,4% pour les filles et pour les garçons, et ce pendant l'année scolaire 2007/2008.

Pour l'année 2012/2013, la filière des « Lettres » est préférée par 24,3% des filles alors que ce pourcentage était de 37,5% pendant l'année scolaire 2007/2008. Pour la même période le choix des garçons pour cette filière a aussi baissé ; passant de 19,5% à 12%.

En l'espace de cinq ans, la préférence vers la filière des mathématiques a légèrement baissé, passant de 10,6% à 10,4% pour les filles et de 15,3% à 13,6% pour les garçons.

Figure 15 : Evolution du taux d'orientation à la fin de la 2ème année secondaire, selon le sexe (en %).



2.2.2.6 Le personnel de l'éducation se féminise davantage.

Pour l'année scolaire 2012/2013, selon le Tableau 20, le nombre d'enseignante est supérieur au nombre d'enseignants et ce pour tous les cycles de formation. En effet, pour 100 enseignants hommes, il y a 220 femmes dans la formation préscolaire, 130 femmes dans le premier cycle de l'enseignement de base et 110 femmes dans le 2^{ème} cycle de l'enseignement de base et le secondaire. Le ratio femmes/hommes du personnel de l'éducation a fait une nette augmentation depuis 2001/2002 (cf. Tableau 20). En l'espace de 11 ans, ce ratio est passé de 1,62 en 2001 à 2,2 en 2012 pour la formation préscolaire. Pour la même période, il est passé de 0,98 à 1,3 au niveau du 1^{er} cycle de l'enseignement de base et de 0,88 à 1,1 pour le 2^{ème} cycle de l'enseignement de base et le secondaire.

Tableau 20 : Evolution de l'indice de parité femmes hommes, selon le cycle de formation

Cycle de formation	2001/2002	2006/2007	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Formation préscolaire	1.62	1.73	1.97	2.15	2.2
1 ^{er} cycle de l'enseignement de base	0.98	1.11	1.25	1.29	1.3
2 ^{ème} cycle de l'enseignement de base général et secondaire	0.88	1	1.08	1.09	1.1

Source : Ministère de l'Éducation. Statistiques de l'éducation.

2.2.3 Enseignement Supérieur

2.2.3.1 Pour les postes d'encadrement dans l'enseignement supérieur les femmes sont minoritaires.

Pour l'année universitaire 2014/2015, le personnel enseignant est composé de 11 041 femmes et 11784 hommes (Tableau 21) avec un indice de parité de 0,94. Toutefois lorsqu'il s'agit des grades d'encadrement les femmes sont minoritaires. En effet, pour 100 hommes du grade professeur ou du grade des maitres de conférences, il y a seulement 18 femmes avec le grade professeur et 36 femmes avec le grade maitres de conférences. En ce qui concerne le poste de maitre de conférences technologues le ratio est de 24 femmes pour 100 hommes. Pour le corps des hospitalo-universitaire, il y a 93 femmes pour 100 hommes. Quant au postes d'assistant et d'assistant technologue les femmes sont majoritaires avec des indices de parité respectifs de 1,6 et de 1,48. La conciliation vie professionnelle et vie familiale pourrait être à l'origine de cette pyramide renversée dans les grades de l'enseignement supérieur. Une étude plus détaillée sur le budget temps des femmes et des hommes investi dans la recherche scientifique aiderait à mieux comprendre la nature du déséquilibre d'encadrement. Ce budget temps est naturellement capitalisé en termes de promotion dans les grades. Une étude sur la durée de préparation d'une thèse est aussi recommandée. En effet, un nombre relativement important de femmes assistant laisse entendre que les femmes ont plus de temps à préparer une thèse de doctorat par rapport aux hommes.

Tableau 21 : Répartition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, selon le sexe (Année universitaire 2014/2015).

Grade	Femmes (1)	Hommes (2)	Total	Indice de parité Femmes - Hommes (1)/(2)
Professeur	207	1120	1327	0.18
Maitre de conférences	246	684	930	0.36
Maitre-assistant	2332	3103	5435	0.75
Assistant	4061	2534	6595	1.60
Hospitalo-universitaire	1284	1380	2664	0.93
Maitre de conférences technologues	31	127	158	0.24
Technologue	759	907	1666	0.84
Assistant technologue	210	142	352	1.48
Etranger	103	179	282	0.58
Autres	1814	1608	3422	1.13
Total	11047	11784	22831	0.94

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

2.2.3.2 Deux tiers des diplômés de l'enseignement supérieur sont des filles.

Pour l'année universitaire 2013/2014, les diplômés de l'enseignement supérieur étaient un peu plus que 61 milles diplômés dont 67% sont des filles ; contre 63% quatre années plus tôt (Tableau 22). La répartition selon les grands domaines de la classification internationale type de l'éducation (CITE)³⁰ ; indique que les filles dominent de plus en plus les domaines des sciences, ingénierie, fabrication et construction. En effet, pour l'année universitaire 2013/2014, sur 100 diplômés en « sciences, ingénieries, fabrication et construction », il y a 57 filles et 43 garçons. Cette répartition était égalitaire entre les deux sexes, l'année universitaire 2008/2009. Il y a lieu de noter que le nombre de diplômés en « sciences sociales, commerce et droit » est en régression pour les deux sexes. En effet, concernant ce dernier domaine d'études, le nombre de diplômés filles a baissé de 18% contre une baisse de 33% pour les garçons et ce pendant la même période. En ce qui concerne le domaine « ingénierie, fabrication et construction », le nombre de diplômés a augmenté de 43% pour les filles contre 14% pour les garçons. Dans le domaine des « sciences », le nombre de diplômés garçons a baissé de 30% contre une légère augmentation pour les filles (+3%).

Tableau 22 : Evolution des diplômés de l'enseignement supérieur selon le grand domaine de formation et le sexe.

Domaine	2008/2009		2013/2014	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Lettres et Art	8640	2708	8625	2320
Éducation	74	50	169	20
Services	1242	1289	1317	838
Santé et protection sociale	2857	1141	3456	1151
Sciences	10281	7650	10551	5359
Sciences sociales, commerce et droit	13817	5679	11363	3821
Agriculture	736	472	694	349
Ingénierie, fabrication et construction	3417	5577	4898	6356
Total	41064	24566	41073	20214

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

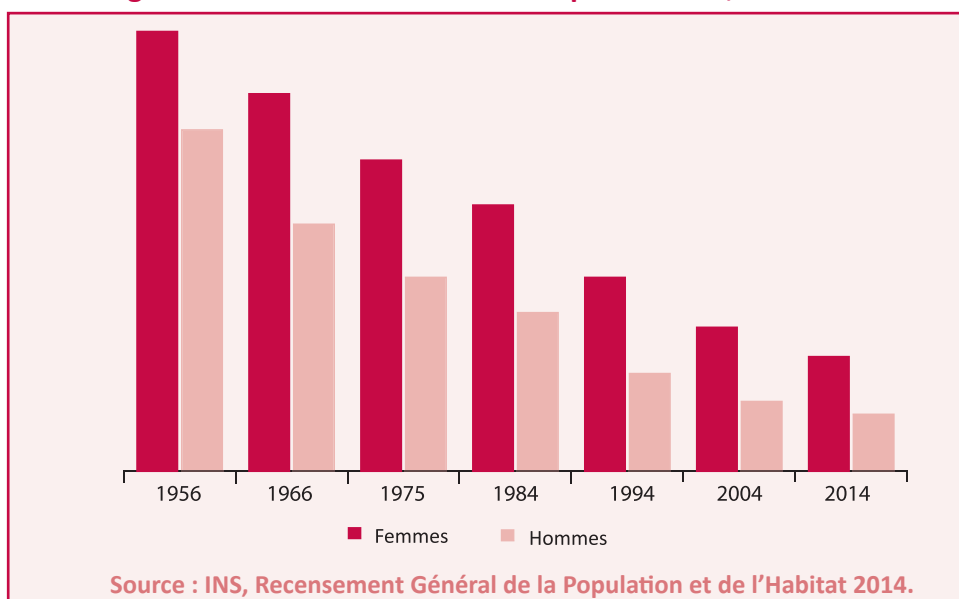
³⁰ www.uis.unesco.org/Education/.../iscd-2011-fr.pdf

2.2.4 Niveau d’instruction de la population diffère entre femmes et hommes.

2.2.4.1 Le taux d’analphabétisme est en nette diminution depuis l’indépendance.

Comme le montre la Figure 16, le pourcentage de femmes analphabètes était de 96% contre 74,5% pour les hommes en 1956. Ce pourcentage a été ramené à 25% pour les femmes et 12,4% pour les hommes en 2014. Ce progrès a été réalisé grâce à une politique volontariste de l’Etat pour généraliser une éducation gratuite et obligatoire jusqu’à l’âge de 16 ans.

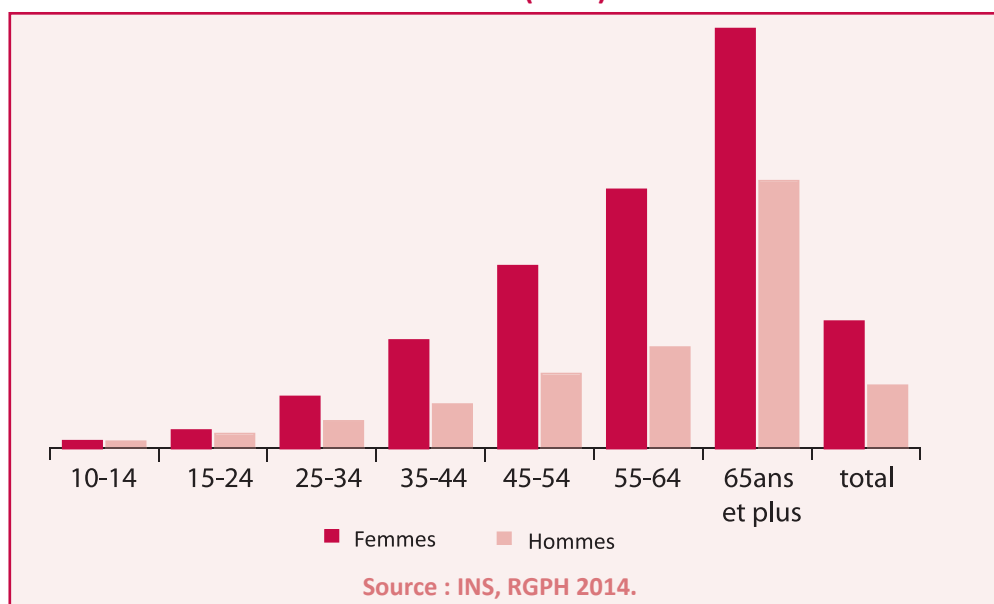
Figure 16 : Evolution du taux d’analphabétisme, selon le sexe.



Le pourcentage de personnes analphabètes est faible pour les jeunes.

En effet, comme le montre la Figure 17, les résultats du recensement général de population et de l’habitat de 2014 indique que jusqu’à l’âge de 24 ans, le pourcentage de femmes analphabètes ne dépasse pas les 3,6% contre 2,9% pour les hommes. Au-delà de l’âge de 24 ans, l’écart ne cesse d’augmenter. L’analphabétisme caractérise plus les femmes que les hommes. Le différentiel de pourcentage de personnes analphabètes croît avec l’âge. Ainsi, plus de la moitié des femmes âgées entre 55 et 64 ans, sont analphabètes contre 19,9% des hommes. Alors que pour le groupe d’âge 35 – 44 ans, 21,3% des femmes sont analphabètes contre 8,7% hommes. Le plus grand pourcentage de personnes analphabètes est observé chez les femmes âgées de 65 ans et plus, 82.5%.

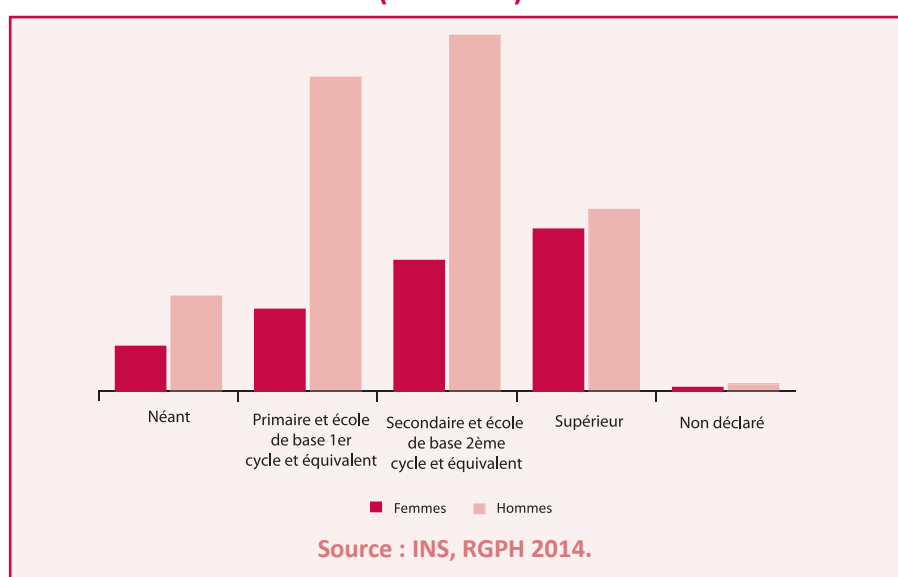
Figure 17 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus, selon le groupe d'âge et le sexe (en %)



2.2.4.2 Niveau d'instruction de la population active âgée de 25 ans et plus.

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, la structure de qualification de la population active âgée de 25 ans et plus diffère entre femmes et hommes. En effet, 19,3% des femmes ont un niveau primaire ou 1^{er} cycle de l'école de base contre 32,9% des hommes ; alors que 30,9% des femmes et 37,3% des hommes ont un niveau secondaire ou 2^{ème} cycle de l'école de base. Quant au niveau supérieur, les femmes sont relativement plus importantes. En effet, 38,3% de la population active féminines du groupe d'âge 25 ans et plus ont un niveau supérieur contre 19,1% pour les hommes du même groupe d'âge. Cette différence de structure de qualification est le résultat de la déperdition des garçons au niveau de l'éducation primaire et secondaire ; comme indiqué plus haut.

Figure 18 : Niveau d'instruction de la population active âgée de 25 ans et plus, selon le sexe (en millier).



2.3. Services de santé et services connexes

2.3.1 Santé de la mère et de l'enfant

Les accouchements non assistés par un personnel qualifié sont de plus en plus rares. En effet, en 2012, le pourcentage des accouchements non assistés par un personnel qualifié de la santé est estimé à 1,4% pour l'ensemble de la Tunisie alors qu'il était de 15,8% en 1994 (cf. Tableau 23). Il s'agit de l'un des Objectifs du Millénaire du Développement qui a été accompli par la Tunisie. Néanmoins, c'est dans les zones rurales qu'un effort supplémentaire est à entreprendre malgré le fait que le pourcentage d'accouchements non assistés a été ramené de 30,6% à 3,1% entre 1994 et 2012. L'amélioration de cet indicateur passe nécessairement par le développement des services de santé de proximité et aussi par l'infrastructure de base en général.

Tableau 23 : Pourcentage des accouchements non assistés par un personnel qualifié

	1994	2001	2012
Urbain	5.3	3.2	0.3
Rural	30.6	20.8	3.1
Tunisie	15.8	9.7	1.4

Source : Objectifs du Millénaire pour le Développement. Rapport National de Suivi. 2013. République de la Tunisie

Les consultations prénatales sont en nette amélioration dans tout le pays.

Ainsi, en 2011, 98,2% des femmes ont eu au moins une consultation prénatale avec des pourcentages qui avoisinent les 100% pour les régions du Sud et Nord-Ouest. La différence Urbain Rural est négligeable, de l'ordre de 1,5 point de pourcentage. Cet indicateur est en nette amélioration en l'espace de 10 ans surtout dans les zones rurales. En effet, entre 2001 et 2011, le pourcentage de femmes qui ont eu au moins 1 consultation prénatale est passé de 96,5% à 98,7% dans le milieu urbain et de 84,3% à 97,2% dans le milieu rural (cf. Tableau 24)

Le pourcentage de femmes qui ont eu plusieurs consultations prénatales est en augmentation ; surtout pour les femmes rurales.

Ainsi, le pourcentage de femmes qui ont eu au moins 4 consultations prénatales est passé de 71,4% à 85,1% entre 2001 et 2010. Pour la même période, cet indicateur a évolué de 79,5% à 88,2% en milieu urbain et de 55,8% à 79,9% en milieu rural. Des améliorations ont, aussi, été enregistrées dans les régions. En effet, entre 2001 et 2010, cet indicateur est passé de 72,9% à 76,7% dans la région du Sud-est, de 59,7% à 79,7% dans la région du Nord-ouest et de 57,5% à 83,2% dans la région du Sud-Ouest.

Tableau 24 : Taux de consultation prénatale

		Au moins 1 consultation prénatale		Au moins 4 consultations prénatales	
		2001	2011	2001	2010
Tunisie		91.9	98.2	71.4	85.1
Milieu	Urbain	96.5	98.7	79.5	88.2
Rural		84.3	97.2	55.8	79.9
Région	District de Tunis	95.6	97.7	85.8	90.3
	Nord-Est	96.9	97.4	75.4	87.8
	Nord-Ouest	94.2	99.3	59.7	79.7
	Centre-Est	95	98.8	72.9	90.3
	Centre-Ouest	80.6	95.8	57.8	75.9
	Sud-Est	85.6	100	72.9	76.7
	Sud-Ouest	89.7	100	57.5	83.2

Source : Objectifs du Millénaire pour le Développement. Rapport National de Suivi. 2013. République de la Tunisie.

Malgré l'effort de maîtrise des accouchements non assistés par un personnel qualifié et l'augmentation des taux de consultation prénatales, la mortalité maternelle n'est pas encore maîtrisée.

En effet, en 2008, selon le Tableau 25, on a enregistré 82 décès pour 183 milles naissances soit un taux de mortalité maternelle de 44,8 décès pour cent milles. Cet indicateur était de 68.9 décès pour 100 milles naissances en 1994. Des gains importants ont été enregistrés pour les régions du Centre Ouest, le Sud-ouest. La région du Grand-Tunis a enregistré une hausse du taux de mortalité maternité passant de 40 à 50,8 décès pour 100 mille naissances.

Tableau 25 : Taux de mortalité maternelle pour 100 milles naissances (TMM).

Région	1994	2008
District Tunis	40	50.8
Nord Est	50.4	27.9
Nord-Ouest	94	67
Centre Ouest	105	55.9
Centre Est	57.4	30.5
Sud-Ouest	92.8	36.7
Sud Est	62.7	56.8
Total	68.9	44.8

Source : Objectifs du Millénaire pour le Développement. Rapport National de Suivi. 2013. République de la Tunisie.

2.3.2 Le VIH/SIDA

2.3.2.1 Le taux de prévalence du VIH/SIDA chez les femmes est faible par rapport aux hommes et ce pour tous les groupes d'âges.

De 1985 à 2014, 1706 cas d'infections VIH/SIDA ont été recensés dont 30% femmes et 70% hommes (cf. Tableau 26). C'est le groupe d'âge 15 -49 ans qui regroupe environ 75% des cas d'infections. En 2014, la prévalence du VIH/SIDA est estimée à 15,5 cas pour 100 milles individus. Elle est de 9,3 pour 100 milles femmes et de 21,8 cas pour 100 milles hommes. Encore une fois, c'est dans le groupe d'âge 15 – 49 ans qu'on enregistre le taux de prévalence le plus élevé avec 12 cas pour 100 milles

chez les femmes contre 31,5 cas pour 100 milles chez les hommes.

Tableau 26 : Taux de prévalence du VIH/SIDA pour 100 milles, selon le groupe d'âge et le sexe (1985-2014).

Groupe d'âge	Nombre d'infections VIH/SIDA			Prévalence du VIH/SIDA pour 100 milles		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
0 -14	43	68	111	3.4	5	4.3
15 – 49	360	912	1272	12	31.5	21.6
50 et plus	39	72	111	3.1	5.9	4.5
Inconnus	69	143	212			
Total	511	1195	1706	9.3	21.8	15.5

Source : Objectifs du Millénaire pour le Développement. Rapport National de Suivi. 2013. République de la Tunisie.

2.3.2.2 Principales causes de transmission du virus VIH/SIDA.

Chez les femmes, un rapport sexuel avec un homme constitue le premier mode de transmission du virus VIH/SIDA alors que l'utilisation des drogues injectables est la première cause de transmission chez les hommes.

D'après le Tableau 27, on remarque 73,4% des femmes ont été infectées suite à un rapport sexuel non protégé avec un homme. 4,5% suite à l'utilisation des drogues injectables et 8,6% infections prénatales. Pour les hommes, 32,7% des cas d'infections ont pour cause l'utilisation des drogues injectables, 29,4% suite à un rapport sexuel avec une femme infectée de VIH sida et 7,7% suite à l'utilisation de sang et dérivés. Dans 6,9% des cas, l'infection au VIH/SIDA a pour cause un rapport sexuel hommes à hommes.

Tableau 27 : Répartition des cas d'infection VIH/SIDA selon le mode transmission et le sexe (en %)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Hétérosexuel	73.4	29.4	42.6
HSH/Bisexual	0	6.9	4.8
Utilisation de Drogues Injectables (UDI)	4.5	32.7	24.3
Sang et dérivés	4.7	7.7	6.8
Périnatale	8.6	2.9	4.6
Inconnu	8.8	20.4	16.9
Total	100	100	100

Source : Objectifs du Millénaire pour le Développement. Rapport National de Suivi. 2013. République de la Tunisie.

L'utilisation du préservatif lors du rapport sexuel pourrait contribuer à limiter les cas de transmission. En effet, d'après l'enquête séro-comportementale de 2011, 19,3% des consommateurs de drogues injectables indiquent avoir utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport. Malheureusement, ce pourcentage est en baisse par rapport à 2009. Il était de 35%³¹. Un effort soutenu de sensibilisation reste à faire surtout que le mode de transmission du VIH/SIDA reste relativement méconnu. En effet, l'enquête MICS4 sur la santé de l'enfant et de la mère en 2011-2012, révèle que seul 18,5% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont une connaissance approfondie des modes de transmission du VIH/SIDA. Ce pourcentage est de 6,3% chez les pauvres et 10,9% en milieu rural.

³¹ Rapport d'activité sur la riposte SIDA en Tunisie, www.unaids.org/sites/default/files/.../TUN_narrative_report_2014.pdf

2.3.2.3 Les femmes ont plus d'accès aux antirétroviraux

En 2013, le pourcentage de personnes vivant avec le VIH et recevant un traitement antirétroviral parmi les personnes vivant avec le VIH éligibles au traitement est estimé à 27,6% pour les femmes et 13% pour les hommes. Ces faibles pourcentages sont au fait que:

- l'environnement socio culturel est peu favorable aux PVVIH pour se faire connaître et suivre un traitement.
- la peur de la maladie elle-même dissuadant la personne de se faire dépister³¹.

Pour les femmes enceintes séropositives au VIH, le taux d'accès à un traitement antirétroviral est en augmentation mais reste faible par rapport au risque de transmission du virus à l'enfant. En effet, sur la période 2010 – 2013, le taux d'accès au traitement antirétroviral pour les femmes enceintes est passé de 2,5% à 29,3% (cf. Tableau 28). Cette amélioration est en partie expliquée par l'élargissement de la liste des traitements antirétroviraux décidée en 2008 dans le cadre de la surveillance épidémiologique et de l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins médicaux et de soutien ³¹.

Tableau 28 : Evolution du taux d'accès aux antirétroviraux des femmes enceintes (en %).

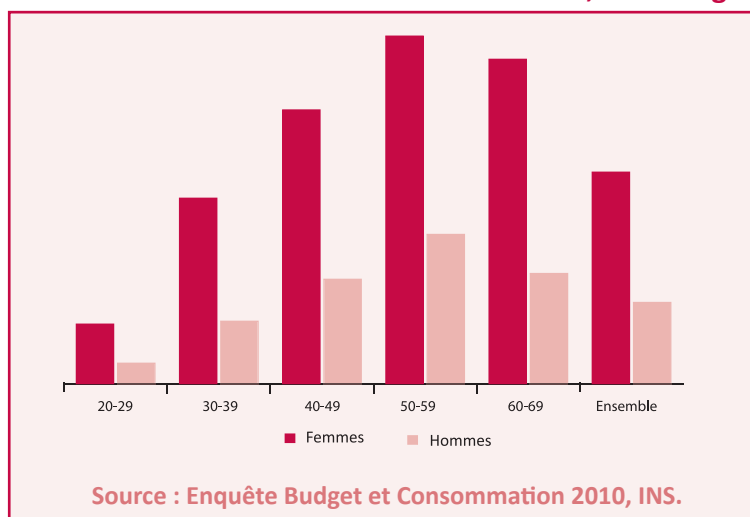
	2010	2011	2012	2013
Pourcentage de femmes enceintes séropositives au VIH qui reçoivent des antirétroviraux	2.50%	13.80%	13.24%	29.30%

Source : Rapport d'Activité sur la Riposte au SIDA en Tunisie. avril 2014.

2.3.3 L'obésité des femmes et des hommes.

En moyenne le taux d'obésité des femmes est plus que le double de celui des hommes. En effet, l'enquête sur la consommation des ménages de 2010 a fait ressortir que 14,6% des femmes, du groupe d'âge 20 – 69 ans, sont obèses³² contre 5,6% pour les hommes du même groupe d'âge. Il y a lieu de signaler que l'écart d'obésité entre les femmes et les hommes croît avec l'âge. Il atteint son maximum dans le groupe d'âge 60 – 69 ans où le taux d'obésité des femmes est de 22,4% contre 7,6% pour les hommes.

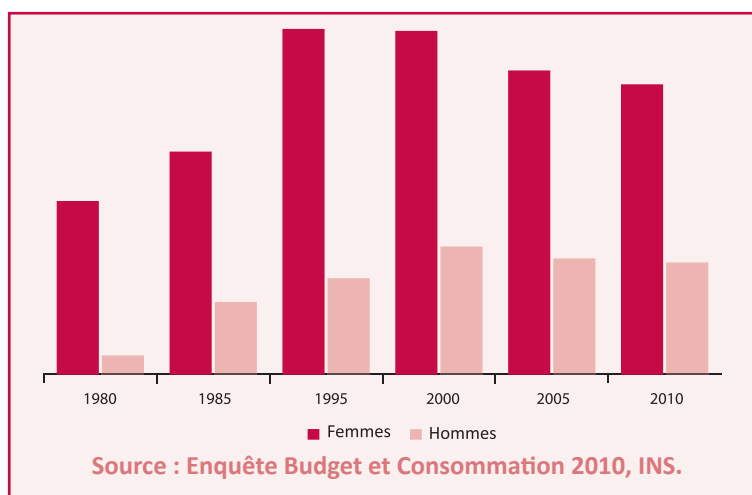
Figure 19 : Le taux d'obésité des femmes et des hommes, selon le groupe d'âge (%)



³² D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, une personne est considérée obèse si elle a un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 30. L'Indice de Masse Corporelle (IMC) est défini par le rapport du poids sur la taille au carré.

En l'espace de 30 ans, les femmes et les hommes ont pris du poids. En effet, pour la période 1980 – 2010, le taux d'obésité des femmes tunisiennes est passé de 8,7% à 14,6% alors que le taux d'obésité des hommes a été multiplié par 6 ; passant de 0,9% à 5,6% pour la même période (cf. Figure 20). Cette évolution des taux d'obésité des femmes et des hommes est la conséquence d'une prise de poids des deux sexes. En effet, entre 1980 et 2010, le poids moyens d'une femme âgée de 20 ans et plus est passé de 65 kg à 74,2 kg. Le poids d'un homme du même groupe d'âge est passé de 58,8 kg à 67,8 kg et ce pour la même période³³. Il convient de rappeler que l'Organisation Mondiale de la Santé souligne que le surpoids et l'obésité sont des facteurs de risque majeurs pour un certain nombre de maladies chroniques, parmi lesquelles le diabète, les maladies cardio-vasculaires et le cancer. Une alimentation équilibrée et la pratique du sport sont des facteurs qui réduisent le risque de prise de poids et d'obésité et par voie de conséquence réduisent les effets négatifs sur la santé des individus.

Figure 20 : Evolution du taux d'obésité des femmes et des hommes entre 1980 et 2010 (%)



2.4. Vie publique et prise de décisions

Il est à rappeler que la Déclaration de Pékin 1995 avait tracé deux objectifs stratégiques dans le domaine « Femmes et prise de décision ». Il s'agit de « prendre des mesures propres à assurer aux femmes l'égalité d'accès et la pleine participation aux structures du pouvoir et à la prise de décisions » et de « donner aux femmes les moyens de participer à la prise de décisions et d'exercer des responsabilités ». Pour le cas de la Tunisie, les lois électorales de 2011 et de 2014 exigent aux partis politiques de présenter des listes électorales respectant la parité femmes-hommes avec une alternance verticale, ce qui a permis aux femmes d'être présentes de manière active dans les deux rendez-vous électoraux post-révolution. Pour ce qui est du pouvoir de décision, si la participation de la femme au pouvoir judiciaire est importante, sa participation au pouvoir exécutif reste faible.

2.4.1 Participation de la femme aux élections

2.4.1.1 Les femmes sont bien présentes dans le processus électoral.

La femme tunisienne a contribué activement à la réussite des rendez-vous électoraux qu'a connus la Tunisie après le 14 janvier 2011. Cette contribution a été à deux niveaux : en tant qu'électrice (sur le registre des électeurs et en allant voter) ; et en participant dans des structures de gouvernance des élections telles que les bureaux régionaux de l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections et les organisations de surveillance des élections. En effet, pour les élections de 2014, les femmes

³³ Institut National de la Statistique (2013), Enquête sur la consommation des ménages 2010 volume B.

constituent 47% des inscrits dans le registre électoral contre 53% pour les hommes. Pour ce qui est de la participation en tant que membre d'un bureau de vote, les femmes représentent 49%. Toutefois, lorsqu'il s'agit de prendre la responsabilité de président d'un bureau de vote, la part des femmes descend à 30%. On se demande, si cela est dû au fait que les femmes évitent cette responsabilité ou bien c'est le résultat d'un traitement discriminatoire à l'égard des femmes. La femme est aussi présente en tant qu'observatrice des élections soit en tant que représentante d'un candidat avec 26% soit en tant que membre d'une organisation non gouvernementale avec 42,5%.

Dans le processus électoral, la femme était présente à travers un nombre d'associations féminines telles que la Ligue des Electriciennes Tunisiennes, l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates, l'Association Asswat Nissaa, ... Ces associations ont participé par des campagnes de sensibilisation, la formation et la mobilisation d'observatrices et d'observateurs.

Tableau 29 : Répartition de la participation au processus électoral de 2014 (élection présidentielle 1er tour), selon le sexe (%).

	Femmes	Hommes
Président de bureau de vote	30.0	70.0
Membre de bureau de vote	49.0	51.0
Représentant de candidat	26.0	74.0
Observateur	42.5	57.5
Inscription dans le registre électoral ³⁴	47	53

Source : ISIE

2.4.1.2 Les femmes ont moins de chance d'être élues que les hommes.

Les lois électorales de l'Assemblée Nationale Constituante (ANC) de 2011 et de l'Assemblée des représentants du Peuple (ARP) de 2014 exigent des candidatures respectant la parité femme – homme avec une règle d'alternance entre eux sur la liste^{35,36}. Cette disposition visait à donner plus de chance d'accès des femmes dans le pouvoir législatif. Elle a permis de donner plus de chance de candidature aux femmes. En effet, pour les élections législatives de 2014, les femmes représentent 47% des candidats contre 53% candidats hommes (cf. Figure 21). L'absence de parité exacte entre les candidats femmes et hommes peut être expliquée par le fait que la plupart des partis politiques et les listes indépendantes n'ont pas présenté des candidats dans toutes les circonscriptions électorales et l'existence de circonscriptions avec un nombre impair de sièges. « Plusieurs partis n'ont pas pu respecter le principe de parité parce qu'ils n'ont pas de femmes au sein des formations politiques, parce qu'ils n'ont pas pris au sérieux la parité et n'ont pas fait un travail préalable de sensibilisation et de mobilisation auprès des femmes, ou parce qu'ils ne croient pas à la contribution et au droit des femmes à la politique »³⁷.

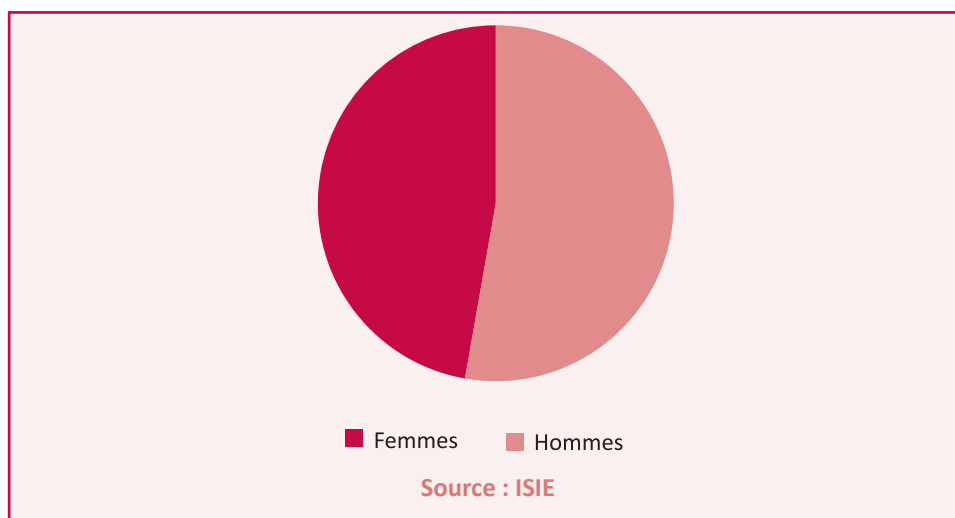
³⁴ Les chiffres concernent ceux qui votent en Tunisie.

³⁵ Décret loi 2011-35, article 16.

³⁶ Loi organique 2014-16, article 24.

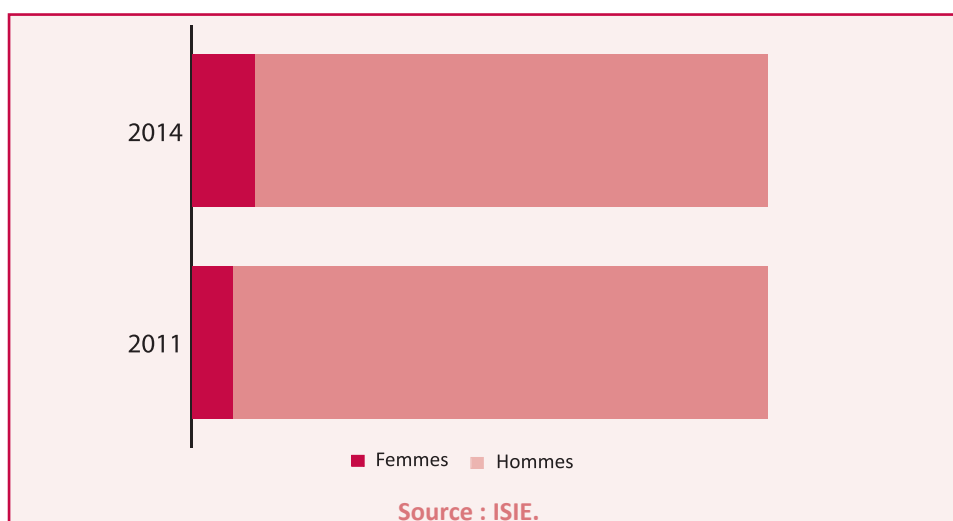
³⁷ Dorra Mahfoudh Draoui (2012), Une Analyse genre de la situation en Tunisie avant et le 14 janvier 2011.

Figure 21 : Répartition des candidats aux élections législatives de 2014, selon le sexe (en %)



Bien que les candidatures soient équivalentes, les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes chances d'être élus. En effet, et partant du fait que l'élection est basée sur les listes et que chaque liste obtiendrait un nombre de siège proportionnel au nombre de voix, les partis ont souvent placé des hommes en tête de liste. Cette pratique a été constatée pour les deux dernières élections. En effet, pour les élections de l'Assemblée Nationale Constituante de 2011, les femmes ont été placées en tête de listes dans 7% des cas contre 10,9% pour les législatives de 2014 (cf. Figure 22).

Figure 22 : Répartition des candidats têtes de listes des élections de 2011 et 2014, selon le sexe (en %)



En définitive, il y a moins de femmes au parlement.

Le pourcentage des femmes membres du parlement est passé de 26,7% pour les élections de l'Assemblée Nationale Constituante à 31,3% pour les Législatives de 2014. Cette légère amélioration est due d'une part à ce que le nombre de femmes têtes de listes électorales a augmenté et d'autre part au fait que la majorité de ces femmes appartient aux deux grands partis politiques Nida Tounes et Ennahdha. Ces deux partis permettent à leurs candidats inscrits dans le 3^{ème} ou le 4^{ème} rang d'avoir de fortes chances d'être élus. Il est important de noter que cette légère amélioration a permis à la Tunisie de gagner deux places au classement mondial selon le pourcentage des femmes au parlement, passant du 34 rang au 32 rang mondial (cf. Tableau 30) ; mais un « long chemin à parcourir en terme de démocratie inclusive »³⁸. L'adoption d'une parité horizontale, en plus de la parité verticale, est de nature à améliorer de la position des femmes dans le pouvoir législatif.

³⁸ www.genderconcerns.org: Parliamentary Gender Election Monitoring Tunisia.

Tableau 30 : Evolution de la répartition des sièges au parlement entre 2011 et 2014, selon le sexe et le rang mondial.

	Octobre 2011	Octobre 2014
Femmes	58	68
Hommes	159	149
Total	217	217
Pourcentage Femmes	26.7	31.3
Rang Mondial	34	32
Source : ISIE et Union Interparlementaire (www.ipu.org)		

2.4.2 La femme dans la sphère de décision

Malgré leur potentiel de compétence, les femmes sont encore faiblement représentées dans le pouvoir exécutif.

En effet, et à la lecture du Tableau 31, on constate que le nombre de femmes ministres ou secrétaires d'Etat s'est limité à 2 ou 3 ; soit un pourcentage qui n'a pas dépassé les 10% ; à l'exception de l'actuel cabinet ministériel qui comprend 8 femmes dont 3 avec un poste de Ministre. Cette faible représentativité de la femme ne va pas de pair avec les valeurs véhiculées par la révolution et prescrites dans la nouvelle constitution en termes de parité et d'égalité des chances. Pourtant, le gisement de compétences féminines dans tous les domaines ; donnerait aux femmes pleines capacités de contribuer au développement du pays. Il faut souligner que les valeurs véhiculées par la deuxième république ne se sont pas traduites dans la réalité quant à l'accès des femmes au pouvoir exécutif. Les gouvernements post-révolution n'ont pas fait mieux que la période d'avant.

Tableau 31 : Pourcentage des femmes ministres ou secrétaires d'Etat

	Femmes	Hommes	Total	Pourcentage des femmes
Mohamed Ghannouchi (1999-2011)	2	25	27	7.4
Mohamed Gannouchi 2 (17 janvier 2011)	3	34	37	8.1
Béji Caid Essebsi (7 mars 2011)	2	29	31	6.5
Hammadi Jebali (24 décembre 2011)	3	38	41	7.3
Ali Larrayedh (13 mars 2013)	3	35	38	7.9
Mehdi Jomaa (29 janvier 2014)	3	26	29	10.3
Habib Essid (6 février 2015)	8	33	41	19.5
Habib Essid (6 janvier 2016)	2	28	30	6.7
Source: www.tunisie.gov.tn				

La femme tunisienne est aussi moins présente dans le corps diplomatique. En effet, d'après le Tableau 32, pour l'année 2015, la femme représente 8% du corps diplomatique avec 6 femmes ambassadrices et 1 consul sur un total de 88 postes.

Tableau 32 : La femme dans la diplomatie tunisienne en 2015

Poste	Femmes	Hommes	Total	Pourcentage de femmes
Ambassadeur	6	55	61	9.8
Consul	1	26	27	3.7
Total	7	81	88	8

source: www.diplomatie.gov.tn

2.4.3 Place de la femme dans le pouvoir judiciaire

La place de la femme dans le pouvoir judiciaire tunisien est en nette progression.

En effet, selon le Tableau 33, le nombre de femmes magistrates a augmenté de 34,8% entre 2002 et 2007³⁹ alors que le nombre de magistrats hommes a progressé de 8,7%. La progression des magistrates femmes est de 51,1% pour les magistrats du 3^{ème} Grade, de 24,8% pour le 2^{ème} Grade et de 37,5% pour le 1^{er} grade.

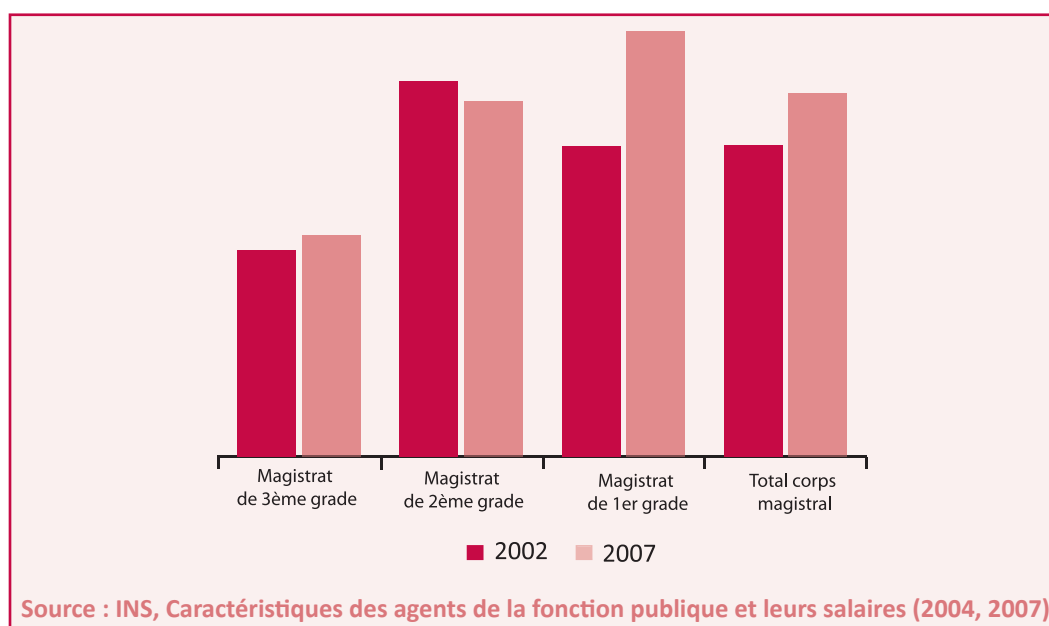
Tableau 33 : Evolution du corps magistral entre 2002 et 2007, selon le sexe.

Grade	2002			2007			Progression (en %)	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femme	Homme
Magistrat de 3ème Grade	45	214	259	68	298	366	51.1	39.3
Magistrat de 2ème Grade	137	296	433	171	400	571	24.8	35.1
Magistrat de 1er Grade	240	678	918	330	593	923	37.5	-12.5
Total	422	1188	1610	569	1291	1860	34.8	8.7

Source : INS. Caractéristiques des agents de la fonction publique et leurs salaires (2004. 2007)

Comme résultat, la proportion des magistrates est passée de 26,2% en 2002 à 30,6% en 2007. La progression la plus forte est enregistrée pour les magistrates du 1^{er} grade où leur proportion est passée de 26,1% à 35,8% (cf. Figure 23).

Figure 23 : Evolution de la proportion des magistrates entre 2002 et 2007, selon le grade.



³⁹ A la date de la rédaction de ce rapport, il s'agit de la donnée disponible la plus récente

2.4.4 La femme tunisienne dans les postes de responsabilité de la fonction publique

L'accès des femmes tunisiennes à des postes de responsabilité est en nette augmentation mais reste en deçà de leur poids dans la fonction publique.

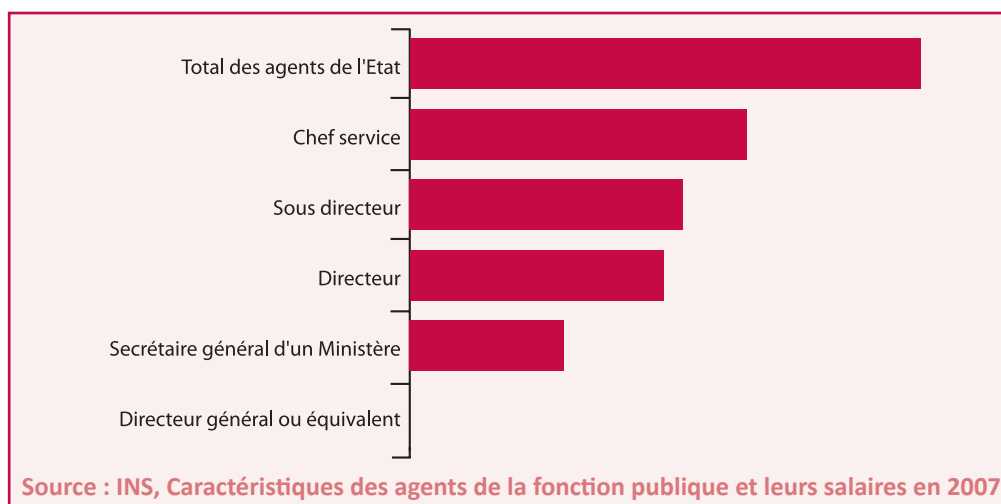
En effet, le nombre de femmes dans les postes de responsabilité⁴⁰ a augmenté de 82,2% entre 2004 et 2007 contre une augmentation de 37,6% pour les hommes (cf. Tableau 34). Ainsi, le pourcentage des femmes dans les postes de responsabilité est passé de 15,3 % à 19,3%, pour la même période. Cette évolution varie selon le poste de responsabilité occupé. Le poids des femmes au poste de « chefs de services », le premier pas dans la prise de responsabilité, est passé de 25,6 % à 29,2 %. Pour les hauts postes de « Secrétaires général d'un ministère, ou de Directeur Général », le nombre de femmes a plus que doublé entre 2004 et 2007 ; passant de 50 à 111. Et le pourcentage des femmes dans les hauts postes de décision est passé de 9,4% à 13,4% entre 2004 et 2007. Néanmoins, le pourcentage de femmes dans les postes de responsabilité reste nettement inférieur par rapport au poids des femmes dans le total des agents de l'Etat ; estimé à 44,3 % en 2007 (cf. Figure 24). Pour les postes de « Directeur », les femmes ont enregistré une progression importante en l'espace de 3 ans. En effet, le nombre de poste de directeur occupés par des femmes est passé de 231 en 2004 à 401 en 2007 ; soit une progression de 73,6% contre 32,4% les hommes. Quant au poste de « Sous-directeur », le nombre de postes occupés par des femmes a baissé de 1,8% contre une baisse de 11,4% pour les hommes. Cette baisse est expliquée par le nombre de promotion au poste de « Directeur ». Entre 2004 et 2007, les femmes ont eu 170 nouveaux postes de directeur contre 347 postes de directeur pour les hommes.

Tableau 34 : Les femmes et les hommes dans les postes de responsabilité en 2004 et 2007.

	2004				2007			
	Femmes	Hommes	Total	% des femmes	Femmes	Hommes	Total	% des femmes
Secrétaire Général d'un Ministère. Directeur Général ou équivalent	50	483	533	9.4	111	720	831	13.4
Directeur	231	1072	1303	17.7	401	1419	1820	22
Sous directeur	595	2127	2722	21.9	584	1885	2469	23.7
Chef service	1262	3677	4939	25.6	1639	3975	5614	29.2
Total	281	1555	1836	15.3	512	2139	2651	19.3
Source : INS. Caractéristiques des agents de la fonction publique et leurs salaires (2004. 2007).								

⁴⁰ Les quatre postes de responsabilité sont : Secrétaire Général d'un Ministère, Directeur Général ou équivalent ; Directeur, Sous-directeur et Chef service.

Figure 24 : Le pourcentage des femmes dans les postes de responsabilité et le total des agents de l'Etat (2007).



2. 5. Droits fondamentaux des femmes et des filles

2.5.1 Violence à l'égard des femmes

La violence à l'égard des femmes est considérée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme un problème majeur de santé publique et de respect des droits de l'Homme. C'est un problème épidémique et qui appelle une action urgente. Le rapport de l'OMS (2013)⁴¹ indique qu'à l'échelle mondiale, 30% des femmes ont subi des actes de violence physique et/ou sexuelle par leur partenaire intime. Et que cette violence exercée à l'égard des femmes a des conséquences graves sur la santé. En effet, le rapport indique que, par rapport aux femmes qui n'ont pas subi de violence, les femmes victimes de violence physique et/ou sexuelle :

- ont un risque d'avoir un enfant de faible poids de naissance majoré de 16%,
- sont deux fois plus susceptibles de se faire avorter,
- ont deux fois le risque de faire une dépression et dans certains cas 1,5 fois le risques de contracter le VIH.

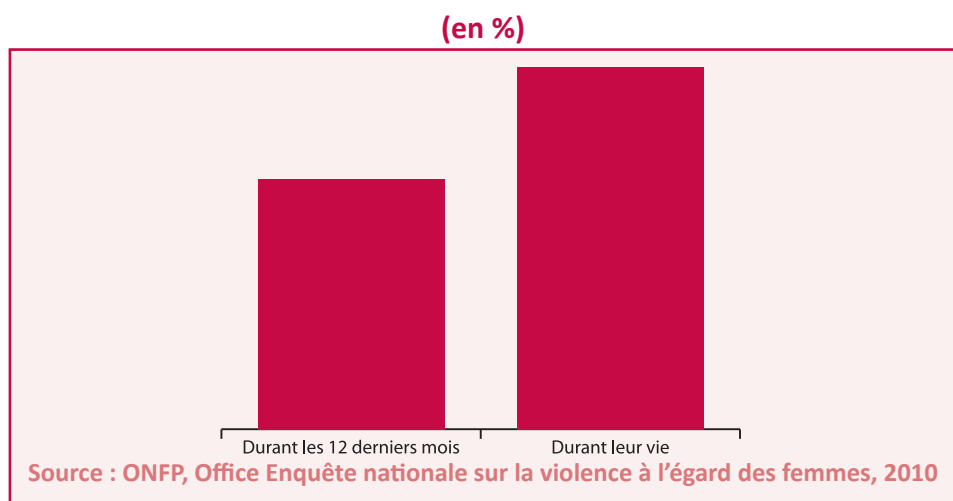
En Tunisie, La première enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes a été réalisée en 2010 par l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) et elle a concerné un échantillon de 5600 femmes entre 18 et 64 ans⁴². Il ressort de cette enquête que la prévalence globale⁴³ de la violence à l'égard des femmes est importante. En effet, 47,6% des femmes déclarent avoir été victime de violence au cours de leur vie et 32,9% ont été victimes de violence au cours des 12 dernier mois (cfFigure 25).

⁴¹ OMS, Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : Prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autre que le partenaire, 2013

⁴² Un traitement supplémentaire pourrait permettre la production des indicateurs pour le groupe d'âge considéré par les agences des Nations Unies (15 – 49 ans).

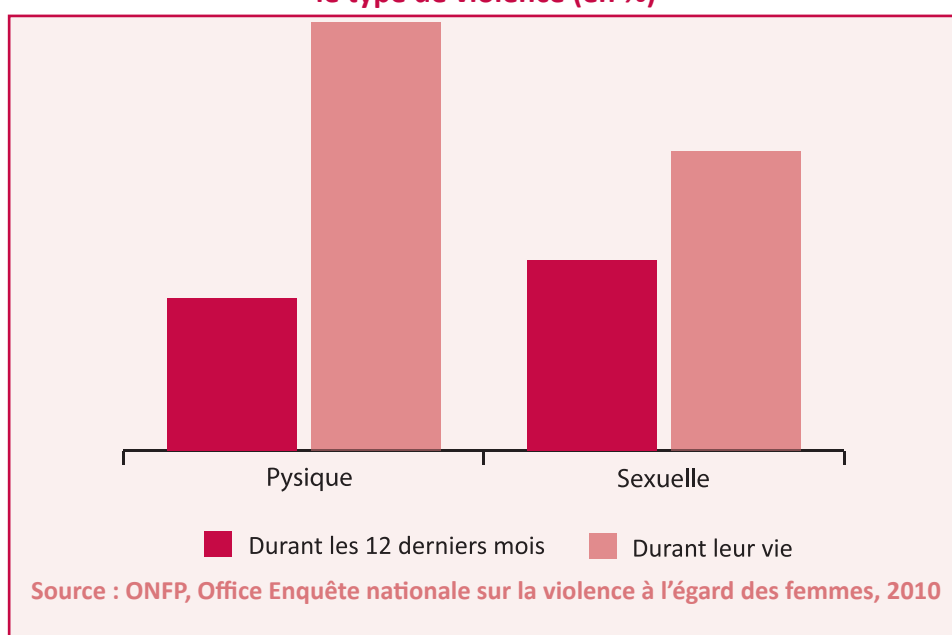
⁴³ La prévalence de la violence globale est définie comme l'existence d'au moins une forme de violence subie par une femme (violence physique, violence sexuelle, violence psychologique, violence économique).

Figure 25 : Prévalence de la violence globale à l'égard des femmes du groupe d'âge 18-64 ans



Au cours des 12 derniers mois, 9% des femmes déclarent avoir été victimes de violences sexuelles et 7,2% déclare avoir été victimes de violences physiques exercées par une personne intime. Ces pourcentages deviennent respectivement 14,2% et 20,3% lorsqu'il s'agit d'une violence subie au cours de leurs vies et exercée par une personne intime.

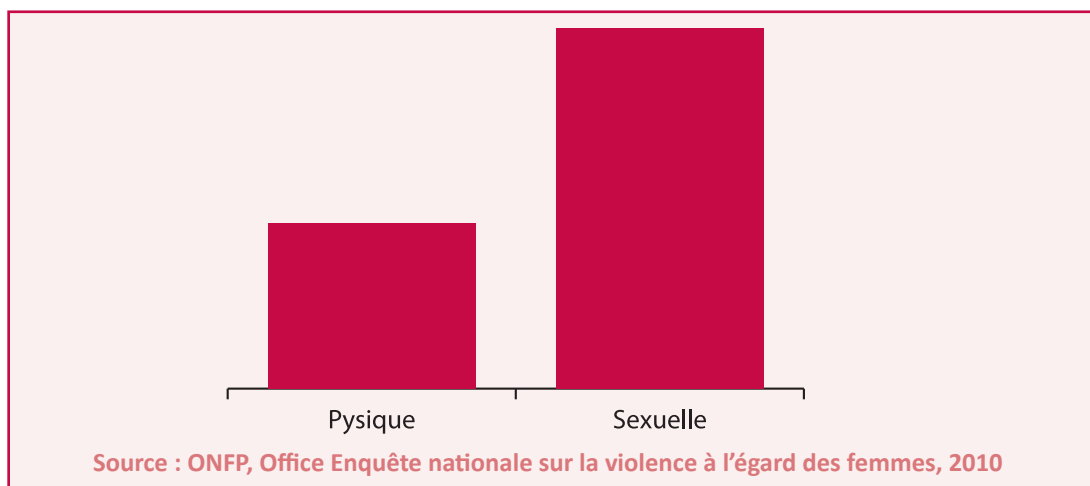
Figure 26 : Prévalence de la violence à l'égard des femmes faite par un partenaire intime, selon le type de violence (en %)



Au cours des 12 derniers mois, 21,3% des femmes tunisiennes déclarent avoir été victimes de violences sexuelles exercées par une personne autre qu'une personne intime. Ce qui correspond à 3 fois la prévalence de ce type de violence dans le monde. En effet, le rapport de l'OMS(2013), indique qu'à l'échelle mondiale, 7% des femmes ont été sexuellement agressées par une personne autre que leur partenaire. Il importe de souligner que cette forme de violence a des conséquences graves sur la santé mentale de la femme. Les femmes qui subissent ce type de violence ont 2,3 fois plus de risques de souffrir de troubles liés à la consommation d'alcool et 2,6 fois de risque de connaître la dépression et l'anxiété⁴¹.

⁴¹ OMS, Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : Prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autre que le partenaire, 2013

Figure 27 : Prévalence de la violence à l'égard des femmes, au cours des 12 derniers mois, faite par une personne autre que le partenaire intime, selon le type (en %)

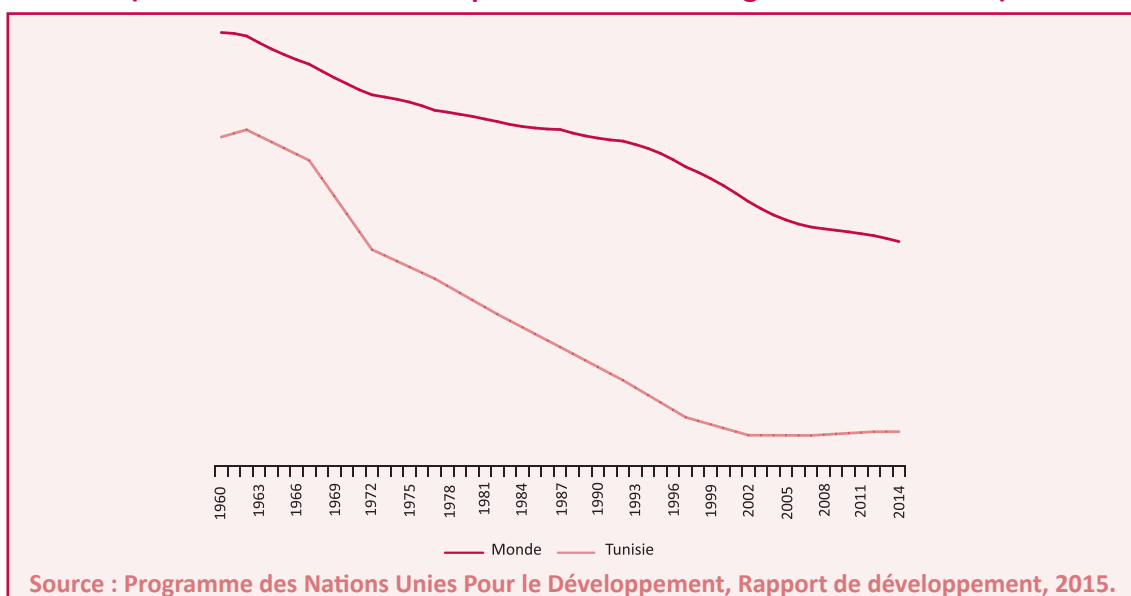


Selon une enquête récente réalisée par l'INS sur la gouvernance locale, 55% des interrogés déclarent avoir peur de la violence à l'égard des femmes. Ce résultat vient soutenir les résultats de l'enquête sur la violence à l'égard des femmes et renseigne sur une prise de conscience de ce phénomène et de la nécessité de le combattre.

2.5.2 La fertilité des jeunes filles

Grâce au programme de planning familial, la promulgation du Code du Statut Personnel et le développement de l'éducation, la fertilité des jeunes filles en Tunisie est maîtrisée. En effet, le nombre de naissance pour 1000 femmes âgées entre 15 et 19 ans a été ramené de 65,7 en 1960 à 6,8 en 2015 (cf. Figure 28). L'enquête MICS de 2011-2012 a fourni une estimation de 3 pour mille comme valeur du taux de fertilité chez les adolescentes en 2011. Il faut mentionner que les résultats réalisés par la Tunisie dans ce domaine sont de loin meilleurs que ceux réalisés au niveau mondial : 6,8 naissances pour 1000 femmes âgées entre 15 et 19 ans contre 44,8 naissances pour 1000 femmes, du même groupe d'âge, dans le monde. En effet, entre 1960 et 2014, le taux de fécondité des adolescentes est passé de 65,6 à 6,8 pour mille en Tunisie ; contre un passage de 86,5 à 44,77 pour mille, comme moyenne mondiale.

Figure 28 : Evolution de la fertilité des jeunes filles de 1960 à 2014, en Tunisie et dans le monde (le nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 – 19 ans).



3. Recommandations

Le présent rapport est une analyse partielle des données qui devraient alimenter l'analyse des avancées en termes d'égalité de genre. Le caractère partiel est dû en partie à la non disponibilité de données chose qui peut être résolue moyennant la mise en place d'un mécanisme de communication statistique entre les entités de production et l'Institut National de la Statistique. Un mécanisme qui pourrait être concrétisé par la signature de protocole de production et d'échange de données. L'Institut National de la Statistique devrait être impliqué dans toutes les phases de production de données.

Vue les différentes fréquences (annuelle, quinquennale, décennale) de production des données, la production de ce rapport devrait se faire tous les ans avec la possibilité d'une analyse plus approfondie d'une thématique particulière chaque année (violence à l'égard des femmes, l'abandon scolaire, le budget temps des femmes et des hommes, ...). Cette analyse devrait être confiée à l'entité de production de données. Ainsi, il est recommandé de confier la rédaction des statistiques relatives à la violence à l'égard des femmes au CREDIF et l'analyse des indicateurs des services de santé et services connexes à l'ONFP.

Le présent rapport est, aussi, le fruit de la coopération entre l'Institut National de la Statistique et le bureau de l'ONU-Femmes Tunis. Cette coopération a permis l'identification d'indicateurs statistiques, sous forme de base de données, permettant d'évaluer les progrès en matière de l'égalité de genre. Cette base de données devrait être hébergée, à l'Institut National de la Statistique. Le mode d'alimentation de cette base de données est à définir dans le cadre de la coopération avec les entités de production de données.

Le faible taux d'activité des femmes ne favorise pas l'autonomisation économique de la femme et constitue un manque à gagner en termes de création de la valeur pour l'économie. Néanmoins, l'amélioration de ce taux d'activité doit s'accompagner de mesures de nature à réduire le taux de chômage des femmes et plus particulièrement les femmes diplômées du supérieur qui représentent plus de 60% des diplômés en 2015. Une enveloppe budgétaire dédiée à l'entrepreneuriat féminin et l'amélioration de l'accès de la femme aux ressources serait de nature à contribuer à l'amélioration de la situation économique des femmes.

L'estimation du gap de salaire entre femmes et hommes devrait faire l'objet de plus de production de données et de manière régulière. La date du 8 mars serait une occasion pour faire le point sur les réalisations dans le domaine de l'élimination de l'écart de rémunération entre femmes et hommes. L'exploitation des fichiers administratifs de la fonction publique et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale permettent de fournir une appréciation du gap de salaire.

Sur un autre plan, l'Institut National de la Statistique est appelé à traiter les enquêtes annuelles emploi et salaires auprès des entreprises afin de construire une série de gap de salaire entre femmes et hommes.

L'abandon scolaire est un défi qui doit être affronté par le Ministère de l'Education et tout le gouvernement tunisien. L'abandon scolaire peut être attribué en partie à un problème de transition entre les cycles de formation : du primaire vers le collège et du collège vers le lycée. La prise en charge des enfants au niveau de la 7^{ème} année de l'Ecole de Base et la 1^{ère} année du Lycée doit bénéficier d'un traitement particulier afin de faciliter l'intégration et le maintien des enfants dans leur milieu scolaire.

Il est clair que l'abandon scolaire est plutôt masculin mais le nombre de filles qui abandonnent l'école

n'est pas négligeable. En effet, si les garçons abandonnent l'école un peu tôt (à partir de la 7^{ème} année de l'Ecole de base), les filles abandonnent l'Ecole à la dernière année du lycée (4^{ème} année). Ainsi, des études différenciées sont à entreprendre pour mieux appréhender ce phénomène, analyser les causes de l'abandon scolaire, et proposer des traitements différenciés les filles et les garçons. A ce niveau, il est important de saluer la campagne nationale «l'école reprend ses enfants» lancée par le ministère de l'Education depuis le mois de novembre 2015, et qui a permis la réinsertion de plus de 5500 élèves qui avaient volontairement abandonné l'école.

La valorisation des soins et travaux domestiques non rémunérés réalisés par les femmes est une cible du 5^{ème} Objectifs des Objectifs du Développement Durable. C'est une occasion de reconnaître le service rendu par les femmes à la société. La valorisation de ces travaux amènerait l'Institut National de la Statistique à prévoir dans le système de comptabilité nationale un compte satellite « soins et travaux domestiques non rémunérés ».

L'enquête sur le budget-temps des femmes et des hommes en Tunisie, réalisée en 2005, a révélé que les hommes tunisiens contribuent de façon négligeable aux travaux domestiques (29 minutes par jour). Des campagnes de sensibilisation et de promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille devraient être entreprises.

L'établissement de compte satellite afin d'assurer une évaluation régulière des soins et travaux domestiques non rémunérés, requiert la reconduite, de façon périodique, de l'opération statistique sur « le budget temps des femmes et des hommes ». L'exécution de cette enquête doit se faire par l'Institut National de la Statistique en partenariat avec les Structures du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance.

L'étude réalisée par l'Organisation Mondiale de la Santé sur l'estimation de la prévalence de la violence à l'égard des femmes dans le monde et les conséquences sur la situation (économique, sanitaire, psychologique, ...) montre que la violence faite aux femmes a de lourdes conséquences sur la santé de femme et de l'enfant. Ainsi, des études similaires devraient être conduites pour compléter le simple constat de la prévalence de la violence et aborder les évaluations des effets de la violence sur la femme violente, sur l'enfant et sur la société en général. Ces études peuvent être conduites par le Centre de Recherche, Etudes, Documentation et Information sur la Femme (CREDIF) en associant l'Institut National de la Statistique sur le plan technique et la collecte des données.

Pour être conforme aux orientations du plan quinquennal de développement 2016-2020 et aux engagements de la Tunisie dans le cadre de l'objectif 5 des Objectifs de Développement Durable, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance est appelé à soumettre un projet de loi spécifique à la lutte contre les formes de violences faites à l'égard des femmes.

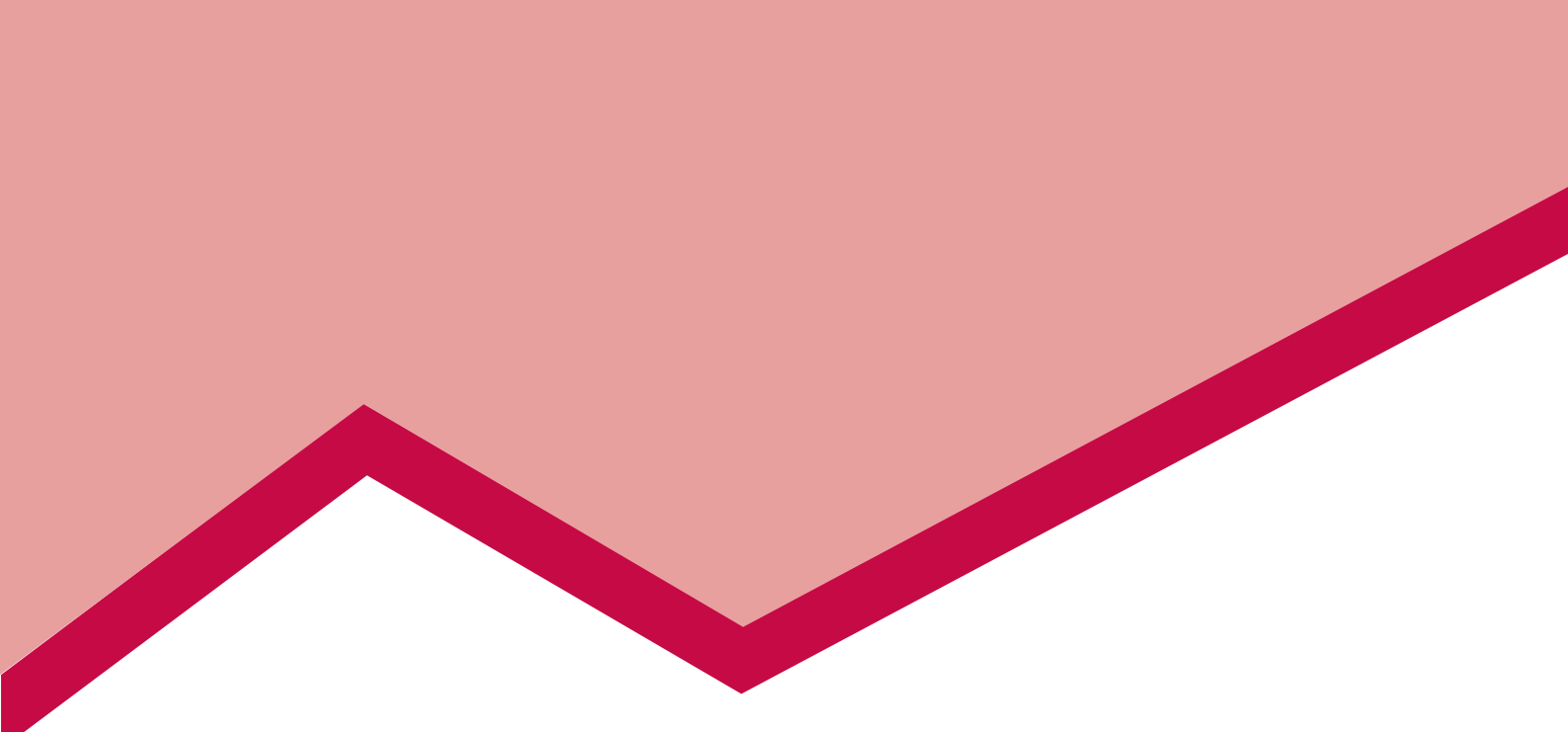
L'adoption d'une loi électorale exigeant une alternance verticale entre femme – homme a permis d'avoir une parité au niveau des candidatures mais n'a pas permis de donner les mêmes chances d'être élu pour les hommes et les femmes. Dans ce cadre, pour les prochains rendez-vous électoraux, l'alternance verticale et horizontale est une nécessité afin d'assurer l'égalité des chances d'être élu. Malgré le potentiel des compétences féminines, la présence des femmes dans le pouvoir exécutif est limitée. Une plus grande implication des femmes dans la vie politique leur permettrait de revendiquer une plus grande participation dans ce pouvoir. A ce titre, une étude peut être conduite, auprès des partis politiques, afin d'apprécier la place qu'ils accordent aux femmes dans leurs structures.

4. Références bibliographiques

1. Centre de Recherche et Etudes Sociales (2011), Enquête sur la structure de salaire en Tunisie
2. Conseil de l'Europe (2011), Manuel de bonne pratique : Egalité homme-femme dans le sport. l'accès des filles et des femmes aux activités sportives.
3. Division de Statistique des Nations Unies (2014), Guide de production des statistiques sur la violence à l'égard des femmes (unstats.un.org/unsd/publication/seriesf/F_93f.pdf).
4. Division de Statistique des Nations Unies (2007), Guide des statistiques du budget-temps : mesures du travail rémunéré et non rémunéré ()
5. Dorra Mahfoudh Draoui (2012), Une Analyse genre de la situation en Tunisie avant et après janvier 2011.
6. Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (2015), Rapport de l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections sur les élections législatives et présidentielles de 2014.
7. Institut National de la Statistique (2012), Enquête Emploi et Salaires auprès des Entreprises en 2012.
8. Journal Officiel de la Tunisie (2013), La Constitution de la République Tunisienne du 27 janvier 2013.
9. Institut National de la Statistique (2013), Enquête sur la consommation des ménages 2010 volume B.
10. Institut National de la Statistique (2012), Annuaire Statistique de la Tunisie.
11. Institut National de Statistique et des Etudes Economique 2010, Regards sur la Parité, France (www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FHPARIT12g_D3tachesd.pdf).
12. Journal Officiel de la Tunisie (2014), La Constitution de la République Tunisienne du 27 janvier 2014.
13. Journal Officiel de la République Tunisienne, Loi organique n° 2014-16 du 26 Mai 2014 relative aux élections et aux référendums.
14. Journal Officiel de la République Tunisienne, Décret-loi 2011-35 du 10 mai 2011, relatif à l'élection d'une assemblée nationale constituante.
15. Barbara KY (2013), Enjeux économiques et éthiques de la mesure du travail non rémunéré des

femmes, Ethique et économiques, 10(2), 2013.

16. Ministère de la Femmes, de la Familles et de l'Enfance (2011), Budget Temps des Femmes et des Hommes en Tunisie, 2005-2006.
17. Ministère de la Santé, Direction des Soins et Santé de Base (2014), Rapport d'activité sur la riposte au SIDA- Tunisie.
18. Ministère de la Santé, Plan Stratégique National de la riposte au VIH/SIDA (2007-2012).
19. Nations Unies (2014), Guide de production des statistiques sur la violence à l'égard des femmes.
20. Nations Unies (2015), Gender Statistics Meta data, <http://genderstats.un.org/>.
21. Office National de la Famille et de la Population(2014), Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes, 2010.
22. Office National de la Famille et de la Population(2007), La violence fondée sur le genre en Tunisie : Etats des lieux.
23. Organisation Mondiale de la Santé (2013), Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : Prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autre que le partenaire.
24. Patrimoine Canadien (2010), Participation au sport 2010, Canada.
25. Programme de Nations Unies pour le Développement, Rapport sur le Développement Humain 2015 (<http://hdr.undp.org/en/2015-report>).
26. Programme de Nations Unies pour le Développement, Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport National de Suivi, 2013, République de la Tunisie.
27. Joseph Stiglitz, Amartia Sen et Jean-Paul Fitoussi(2009), Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, www.stiglitz-sen-fitoussi.fr
28. The World Economic Forum (2015), The Global Gender Gap Report 2015 (<http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2015/>).



Annexes

- Objectifs stratégiques de la déclaration de Pékin
- Objectifs et cibles du Millénaire pour le Développement
- Guide pour la lecture des fiches indicateurs
- Fiches indicateurs

Annexe 1

Objectifs stratégiques de la
déclaration de Pékin



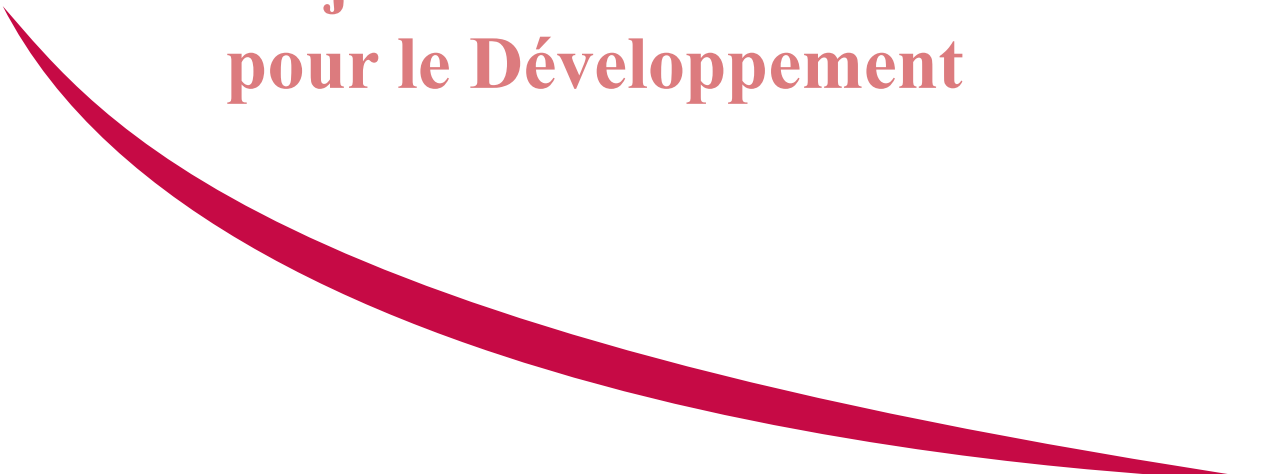
Code objectif	Objectif stratégique
A.1	Revoir, adopter et appliquer des politiques macro-économiques et des stratégies de développement répondant aux besoins et aux efforts des femmes vivant dans la pauvreté
A.2	Réviser les législations et les pratiques administratives en vue d'assurer l'égalité des droits sur les ressources économiques et un accès plus large des femmes à ces ressources
A.3	Ouvrir aux femmes l'accès à l'épargne et aux mécanismes et institutions de crédit
A.4	Mettre au point des méthodes tenant compte des spécificités de chaque sexe et chercher les moyens de combattre la féminisation de la pauvreté
B.1	Assurer un accès égal à l'éducation
B.2	Éliminer l'analphabétisme féminin
B.3	Améliorer l'accès à la formation professionnelle, à l'enseignement scientifique et technique et à l'éducation permanente
B.4	Mettre au point des systèmes d'enseignement et de formation non discriminatoires
B.5	Allouer des ressources adéquates aux réformes du système éducationnel et suivre leur application
B.6	Promouvoir un processus d'éducation et de formation permanente à l'intention des filles et des femmes
C.1	Élargir l'accès des femmes tout au long de leur vie à des soins de santé, à l'information et à des services connexes adaptés, abordables et de bonne qualité
C.2	Renforcer les programmes de prévention propres à améliorer la santé des femmes
C.3	Lancer des initiatives tenant compte des besoins des femmes face aux maladies sexuellement transmissibles, au VIH/sida et aux autres problèmes de santé se rapportant à la sexualité et à la procréation
C.4	Promouvoir la recherche et diffuser des informations sur la santé des femmes
C.5	Augmenter les ressources consacrées à la santé des femmes et suivre et évaluer la situation dans ce domaine
D.1	Prendre des mesures concertées afin de prévenir et d'éliminer la violence à l'égard des femmes
D.2	Étudier les causes et conséquences de la violence à l'égard des femmes et l'efficacité des mesures de prévention
D.3	Éliminer la traite des femmes et aider les femmes victimes de violences liées à la prostitution et à la traite
E.1	Élargir la participation des femmes au règlement des conflits au niveau de la prise de décisions et protéger les femmes vivant dans les situations de conflit armé et autres ou sous occupation étrangère.

Code objectif	Objectif stratégique
E.2	Réduire les dépenses militaires excessives et contrôler la disponibilité des armements
E.3	Promouvoir des formes non violentes de règlement des conflits et réduire les violations des droits fondamentaux dans les situations de conflit
E.4	Promouvoir la contribution des femmes au développement d'une culture valorisant la paix
E.5	Fournir protection, assistance et formation aux réfugiées, aux autres femmes déplacées ayant besoin d'une protection internationale et aux femmes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
E.6	Prêter assistance aux femmes des colonies et des territoires non autonomes
F.1	Promouvoir les droits et l'indépendance économique des femmes, notamment l'accès à l'emploi, des conditions de travail appropriées et l'accès aux ressources économiques
F.2	Faciliter l'égalité d'accès des femmes aux ressources, à l'emploi, aux marchés et aux échanges commerciaux
F.3	Fournir aux femmes, notamment à celles à faible revenu, des services professionnels et des moyens de formation, et leur ouvrir l'accès aux marchés, à l'information et à la technologie
F.4	Renforcer la capacité économique et les réseaux commerciaux des femmes
F.5	Éliminer la ségrégation professionnelle et toutes les formes de discrimination dans l'emploi
F.6	Permettre aux hommes et aux femmes de concilier responsabilités familiales et responsabilités professionnelles
G.1	Prendre des mesures propres à assurer aux femmes l'égalité d'accès et la pleine participation aux structures du pouvoir et à la prise de décisions
G.2	Donner aux femmes les moyens de participer à la prise de décisions et d'exercer des responsabilités
H.1	Créer ou renforcer les mécanismes nationaux et autres organes gouvernementaux
H.2	Intégrer une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans l'élaboration des dispositions législatives, des politiques et des programmes et projets d'intérêt général
H.3	Produire et diffuser des données et des informations ventilées par sexe aux fins de planification et d'évaluation

Code objectif	Objectif stratégique
I.1	Promouvoir et protéger les droits fondamentaux des femmes par la pleine application de tous les instruments relatifs aux droits de l'homme, en particulier de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
I.2	Garantir la non-discrimination et l'égalité devant la loi et dans la pratique
I.3	Diffuser des notions élémentaires de droit
J.1	Permettre aux femmes de mieux s'exprimer et de mieux participer à la prise des décisions dans le cadre et par l'intermédiaire des médias et des nouvelles techniques de communication
J.2	Promouvoir une image équilibrée et non stéréotypée des femmes dans les médias
K.1	Assurer une participation active des femmes aux prises de décisions concernant l'environnement à tous les niveaux
K.2	Intégrer les besoins, préoccupations et opinions des femmes dans les politiques et programmes en faveur du développement durable
K.3	Renforcer ou créer des mécanismes aux niveaux national, régional et international pour évaluer l'impact des politiques de développement et de gestion de l'environnement sur les femmes
L.1	Éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard de la petite fille
L.2	Éliminer les comportements et pratiques culturelles préjudiciables aux filles
L.3	Promouvoir et protéger les droits de la petite fille et faire mieux connaître ses besoins et son potentiel
L.4	Éliminer la discrimination à l'égard des filles dans l'enseignement, l'acquisition de capacités et la formation
L.5	Éliminer la discrimination à l'égard des filles dans les domaines de la santé et de la nutrition
L.6	Éliminer l'exploitation économique du travail des enfants et protéger les jeunes filles qui travaillent
L.7	Éliminer la violence contre la petite fille
L.8	Sensibiliser les petites filles et favoriser leur participation à la vie sociale, économique et politique
L.9	Renforcer le rôle de la famille dans l'amélioration de la condition de la petite fille

Annexe 2

Objectifs et cibles du Millénaire
pour le Développement



Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

- **Cible 1** : réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la part des individus vivant avec moins d'un dollar par jour.
- **Cible 2** : fournir un emploi décent et productif à tous, femmes et jeunes inclus
- **Cible 3** : réduire de moitié entre 1990 et 2015 la part des individus souffrant de la faim

Objectif 2 : Assurer à tous l'éducation primaire

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

- **Cible 1** : Réduire de trois quarts la mortalité maternelle
- **Cible 2** : L'accès universel à la santé reproductive.

Objectif 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies

- **Cible 1** : Endiguer voire faire reculer la pandémie du VIH et du SIDA
- **Cible 2** : Rendre accessible à tous d'ici 2010 les traitements disponibles contre le VIH et le SIDA.
- **Cible 3** : Endiguer voire faire reculer l'incidence du paludisme (véhiculé par les moustiques) et des principales autres maladies.

Objectif 7 : Assurer un environnement humain durable

- **Cible 1** : La première cible consiste à intégrer les principes du développement durable dans les politiques et les programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources naturelles.
- **Cible 2** : La troisième cible consiste à réduire la perte de biodiversité et atteindre d'ici 2010 une diminution importante du taux de perte de biodiversité.
- **Cible 3** : La deuxième cible vise à réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base.
- **Cible 4** : La quatrième cible est de parvenir à améliorer sensiblement, d'ici 2020, la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

Objectif 8 : Construire un partenariat mondial pour le développement

- **Cible 1** : Répondre aux besoins spécifiques des pays les moins avancés, des pays enclavés et des îles les plus petites en développement.
- **Cible 2** : Développer rapidement un système commercial et financier plus ouvert, respectueux du droit, prévisible et non-discriminatoire.
- **Cible 3** : Rééchelonner la dette des pays pauvres. En 2008, 33 des 41 pays susceptibles d'obtenir un allègement de leur dette extérieure ont rempli les conditions de l'initiative pays pauvres très endettés (PPTE).
- **Cible 4** : Rendre accessible et à un coût raisonnable les principaux médicaments dans les pays en voie de développement (en coopération avec l'industrie pharmaceutique).
- **Cible 5** : Partager les retombées du développement des Nouvelles Technologies de l'Information de Communication avec les pays en développement.

Annexe 3

Guide pour la lecture des fiches
indicateurs



- Domaine et code domaine :

- I. Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources
- II. Education
- III. Services de santé et services connexes
- IV. Vie publique et prise de décisions
- V. Droits fondamentaux des femmes et des filles

- Code indicateur : il s'agit d'un numéro attribué par l'expert. L'ordre n'a pas d'importance.

- Indicateur : l'intitulé de l'indicateur

- Code BDFPA : Si l'indicateur figure dans la liste des 52 indicateurs adopté par les structures des Nations Unies, le numéro de l'indicateur est indiqué.

- Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : Si l'indicateur figure dans la liste des 52 indicateurs adopté par les structures des Nations Unies, le code de l'objectif stratégique est mentionné (voir la liste des objectifs)

- Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Si l'indicateur figure dans la liste des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement, le code l'objectif est mentionné (voir la liste des objectifs du millénaire)

- Catégorie : C'est le code attribué par les structures des Nations Unies, traduisant le niveau de consensus autour de l'indicateur :

- **Catégorie 1.** Indicateurs correspondant à un concept précis, qui ont une définition internationale et sont produits régulièrement par les pays
- **Catégorie 2.** Indicateurs correspondant à un concept précis, qui ont une définition internationale mais ne sont pas encore produits régulièrement par les pays
- **Catégorie 3.** Indicateurs pour lesquels une norme internationale doit être établie et qui ne sont pas produits régulièrement par les pays.

- Organismes international chef de fil : L'organisme international responsable de la coordination

- Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : Il s'agit de mentionner si l'indicateur est adopté parmi les indicateurs phares des faits et données pour l'égalité Femmes Hommes.

- Formule de calcul : Description de la formule de calcul de l'indicateur

- Unité de mesure : L'unité de mesure de l'indicateur (Année, pourcentage, Heure, ...)

- Nomenclatures : Le nom de l'éventuel nomenclature ou classification nationale ou internationale utilisée telle que la Nomenclature des Activités Tunisiennes (NAT) et la Classification Internationale type de l'Education (CITE).

- Méthodologie internationale : La méthodologie ou le guide international utilisé tel que Guide des statistiques du budget-temps.

- **Structure nationale responsable de la production** : La structure en charge de la production des données qui permettent de produire l'indicateur.
- **Opération Statistique** : Opération statistique qui permet la collecte des données (exemple : Enquête population Emploi)
- **Type d'opération statistique** : Enquête, Recensement, Source administrative (traitement de fichier administratif)
- **Nature de l'opération** : Régulière, Ponctuelle
- **Périodicité de l'opération statistique** : Si l'opération est régulière on indique la périodicité (Trimestrielle, Semestrielle, ...)
- **Période de disponibilité des données** : Période pendant laquelle les données sont disponibles.
- **Dernière date disponible** : date de la dernière publication de l'indicateur ou de l'opération statistique.
- **Valeurs** : la valeur de l'indicateur pour la dernière date de publication ou de calcul.
- **Autres déclinaison** : Autres déclinaisons de l'indicateur telles que le milieu, la région, le groupe d'âge, le niveau d'instruction ...)
- **Publication** : le format de publication des résultats de l'opération statistique (Papier, CD/DVD, Internet)
- **Lien** : l'adresse internet dans le cas où les résultats de l'opération statistique sont publiés sur internet.
- **Observations** : Observations de l'expert sur l'opération statistique, sur le calcul de l'indicateur, sur la valeur publiée de l'indicateur, ...

Annexe 4

Fiches indicateurs



Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	001				
Indicateur :	Nombre moyen d’heures consacrées à des travaux domestiques non rémunérés, par sexe (Note : Distinguer, si possible, les tâches ménagères de la garde des enfants.)				
Code BDfPA :	01				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.2, F.1, H.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le temps moyen consacré aux tâches domestiques au bénéfice du ménages et soins aux personnes à charge.				
Unité de mesure :	Heure				
Nomenclatures :	Nomenclature des activités et passe-temps, Nomenclature des professions				
Méthodologie internationale :	Guide des statistiques du budget-temps				
Structure nationale responsable de la production :	Ministère des Affaires de la Femme, de la Famille et de l’Enfance				
Opération Statistique	Budget temps des femmes et des hommes en Tunisie				
Type d’opération statistique :	Enquête		Nature de l’opération :		Ponctuelle
Périodicité de l’opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2011
Dernière date disponible :	2011				
Valeurs :	Femmes :	5:16	Hommes :	0:39	Ensemble : 3:01
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat : X	Etat civil :	CSP : X
	Groupe d’âge : X	Niveau d’instruction : X	Secteur :	Autres :	- Saison - Taille du ménage
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.femme.gov.tn					
Observations :	On recommande de rendre périodique cette opération en assijant l’Institut National de la Statistique sur le plan technique. A titre d’exemple, cette opération est réalisée tous les 10 ans en France.				

Code domaine :	I					
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources					
Code indicateur :	002					
Indicateur :	Nombre moyen d'heures consacrées à un travail rémunéré et à des travaux non rémunérés (charge de travail totale), par sexe					
Code BDfPA :	02					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.1, H.3						
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :						
Catégorie :	2					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT						
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X						
Formule de calcul :	Le temps moyen de travail rémunéré ou non rémunéré sous forme d'activité principale, d'activité secondaire à domicile ou dans un espace professionnel, le temps de recherche du travail, pauses liées au travail					
Unité de mesure :	Heure					
Nomenclatures :	Nomenclature des activités et passe-temps, Nomenclature des professions					
Méthodologie internationale :	Nomenclature des activités et passe-temps, Nomenclature des professions					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère des Affaires de la Femme, de la Famille et de l'Enfance					
Opération Statistique	Budget temps des femmes et des hommes en Tunisie					
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Ponctuelle	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2011	
Dernière date disponible :	2011					
Valeurs :	Femmes : 1:31		Hommes : 6:17		Ensemble : 2:53	
Autres déclinaisons :	Milieu : X Région : X		Gouvernorat : X		Etat civil : X CSP : X	
	Groupe d'âge : X Niveau d'instruction : X		Secteur :		Autres :	
Publication :	Papier : X CD/DVD :		Site web : X			
Lien : www.femme.gov.tn						
Observations :	On recommande de rendre périodique cette opération en associant l'Institut National de la Statistique sur le plan technique. A titre d'exemple, cette opération est réalisée tous les 10 ans en France.					

Code domaine :	I					
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources					
Code indicateur :	003					
Indicateur :	Nombre moyen d’heures consacrées à une activité sociales et associatives (charge de travail totale), par sexe					
Code BDfPA :	02B					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.1, H.3						
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :						
Catégorie :	2					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT						
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) : X						
Formule de calcul :	Le temps moyen consacré à une activité bénévole informelle ou formelle dans le cadre d’une organisation, bénévolat sous forme de services domestiques, activités associatives professionnelles, etc					
Unité de mesure :	Heure					
Nomenclatures :	Nomenclature des activités et passe-temps, Nomenclature des professions					
Méthodologie internationale :	Nomenclature des activités et passe-temps, Nomenclature des professions					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère des Affaires de la Femme, de la Famille et de l’Enfance					
Opération Statistique	Budget temps des femmes et des hommes en Tunisie					
Type d’opération statistique :	Enquête		Nature de l’opération :		Ponctuelle	
Périodicité de l’opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2011	
Dernière date disponible :	2011					
Valeurs :	Femmes :	1:30	Hommes :	1:12	Ensemble :	1:21
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat : X		Etat civil : X	CSP : X
	Groupe d’âge : X	Niveau d’instruction : X	Secteur :	Autres :		
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X			
Lien : www.femme.gov.tn						
Observations :	On recommande de rendre périodique cette opération en associant l’Institut National de la Statistique sur le plan technique. A titre d’exemple, cette opération est réalisée tous les 10 ans en France.					

Code domaine :	I					
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources					
Code indicateur :	004					
Indicateur :	Taux d'activité des 15-24 ans, par sexe					
Code BDfPA :	03a					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.1, H.3						
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :						
Catégorie :	1					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT						
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X						
Formule de calcul :	Le nombre de personnes âgées entre 15 et 24 ans et qui sont soit occupées soit au chômage , exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d'âge.					
Unité de mesure :	Poucentage					
Nomenclatures :						
Méthodologie internationale :						
Structure nationale responsable de la production :	Institut national de la Statistique					
Opération Statistique	Enquête Nationale Population Emploi					
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2006 - 2015	
Dernière date disponible :	2006 - 2015					
Valeurs :	Femmes :	23	Hommes :	47	Ensemble :	35
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat : X		Etat civil : X	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :		
Publication :	Papier : X	CD/DVD : X	Site web : X			
Lien : www.ins.nat.tn						
Observations :						

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	005				
Indicateur :	Taux d'activité des 15 ans et plus, par sexe				
Code BDfPA :	03b				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.1, H.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes âgées de 15 ans et et qui sont soit occupées soit au chômage , exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Poucentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut national de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête Nationale Population Emploi				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2006 - 2015
Dernière date disponible :	2006 - 2015				
Valeurs :	Femmes :	26	Hommes :	70	Ensemble : 48
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat : X	Etat civil : X	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD : X	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :					

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	006				
Indicateur :	Proportion de la population active occupée composée de travailleurs indépendants, par sexe				
Code BDfPA :	04				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 1, cible B					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X					
Formule de calcul :	Le nombre de travailleurs qui exercent pour leur propre compte, seuls ou avec un aide familial, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes occupées.				
Unité de mesure :	Poucentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut national de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête Nationale Population Emploi				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2006-2015	
Dernière date disponible :	2006-2015				
Valeurs :	Femmes :	10	Hommes :	20	Ensemble : 17
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur : X	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD : X	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :					

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	007				
Indicateur :	Proportion de la population active occupée composée d’aides familiaux, par sexe.				
Code BDfPA :	05				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : H.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 1, cible B					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de travailleurs aides familiaux, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes occupées.				
Unité de mesure :	Poucentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut national de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête Nationale Population Emploi				
Type d’opération statistique :	Enquête		Nature de l’opération :		Régulière
Périodicité de l’opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2006-2015
Dernière date disponible :	2006-2015				
Valeurs :	Femmes :	7	Hommes :	3	Ensemble : 4
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :		Etat civil : CSP :
	Groupe d’âge :	Niveau d’instruction :	Secteur : X	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD : X	Site web : X		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	008				
Indicateur :	Proportion d'employés qui sont également employeurs, par sexe.				
Code BDfPA :	06				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X					
Formule de calcul :	Le nombre de «Patrons», exprimé en pourcentage du nombre total de personnes occupées.				
Unité de mesure :	Poucentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut national de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête Nationale Population Emploi				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2006-2015	
Dernière date disponible :	2006-2015				
Valeurs :	Femmes :	3	Hommes :	8	Ensemble : 7
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur : X	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD : X	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :	Selon l'Institut National de la Statistique, est considère comme patron «toute personne qui exerce pour son propre compte et qui emploie un ou plusieurs salariés (en dehors des aide-familiaux)».				

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	009				
Indicateur :	Pourcentage d'entreprises appartenant à des femmes, par taille.				
Code BDfPA :	07				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.1, F.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	3				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X					
Formule de calcul :	Le nombre d'entreprises dont le propriétaire est une femme, exprimé en pourcentage du nombre total d'entreprises.				
Unité de mesure :	Poucentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprise, Agence de Promotion de l'Industrie.				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	110				
Indicateur :	Répartition (en pourcentage) de la population active occupée, par secteur et par sexe: Agriculture, pêche et chasse.				
Code BDfPA :	08				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.5, H.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X					
Formule de calcul :	Le nombre de travailleurs occupés dans le secteur de l'agriculture, pêche et chasse, exprimé en pourcentage du nombre total de la population active occupée.				
Unité de mesure :	Poucentage				
Nomenclatures :	Nomenclature des Activités Tunisiennes, Nomenclature Nationale des Professions				
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2006 - 2014
Dernière date disponible :	2006 - 2014				
Valeurs :	Femmes :	15,5	Hommes :	17,5	Ensemble : 17
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région : X	Gouvernorat :	X	Etat civil : CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :	L'enquête emploi et salaires auprès des entreprises a fourni une répartition, par genre, de la population active occupée dans les secteurs non-agricoles. Le recensemnet est une source supplémentaire pour fournir cette information.				

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	011				
Indicateur :	Pourcentage d’emplois dans le secteur non agricole non structuré, par sexe				
Code BDfPA :	09				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.2, H.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) : X					
Formule de calcul :	Le nombre de travailleurs occupées dans le secteur non structuré, exprimé en pourcentage du nombre total de travailleurs occupées dans les secteurs non agricoles.				
Unité de mesure :	Poucentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	Méthodes de mesure de la participation des femmes dans le secteur informel (UN Stat)				
Structure nationale responsable de la production :	Instutut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête micro-entreprises				
Type d’opération statistique :	Enquête		Nature de l’opération :		Régulière
Périodicité de l’opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2007, 2012
Dernière date disponible :	2007, 2012				
Valeurs :	Femmes :	21,9	Hommes :	25,8	Ensemble : 24,8
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d’âge : X	Niveau d’instruction :	Secteur : X	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD : X	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :					

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	012				
Indicateur :	Chômage des jeunes (15 - 24), par sexe				
Code BDfPA :	10				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X					
Formule de calcul :	Le nombre de chômeurs du groupe d'âge 15 - 24 ans , exprimé en pourcentage du nombre total de la population active du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut national de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête Nationale Population Emploi				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2006-2015	
Dernière date disponible :	2006-2015				
Valeurs :	Femmes :	42	Hommes :	36	Ensemble : 38
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	On recommande de retenir les deux groupes d'âge 15 - 24 ans et 15 - 29 ans, pour le calcul de cet indicateur.				

Code domaine :	I		
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources		
Code indicateur :	013		
Indicateur :	Proportion de la population ayant accès au crédit, par sexe.		
Code BDFPA :	11		
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.1, F.2			
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :			
Catégorie :	3		
Organismes international chef de fil (UN STAT) : BM/ FAO/ OCDE			
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :			
Formule de calcul :	Taux d'approbation: Le nombre de personnes bénéficiant d'un financement divisé le nombre de personnes ayant demandées un financement, par sexe.		
Unité de mesure :	Pourcentage		
Nomenclatures :			
Méthodologie internationale :			
Structure nationale responsable de la production :	La Banque Centrale de Tunisie, Banque Tunisienne de Solidarité, Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises.		
Opération Statistique			
Type d'opération statistique :	Source administrative	Nature de l'opération :	Régulière
Périodicité de l'opération statistique :		Période de disponibilité des données :	
Dernière date disponible :			
Valeurs :	Femmes :	Hommes :	Ensemble : 18,3
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat : X Etat civil : CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur : X Autres : Type de crédit
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :
Lien :			
Observations :	Ce pourcentage est construit sur la base des données publiées par la BFME. La répartition par sexe n'est pas diponible.		

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	014				
Indicateur :	Proportion de propriétaires fonciers au sein de la population adulte, par sexe.				
Code BDfPA :	12				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : A.1, A.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	3				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : BM/ FAO/ OCDE					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes âgées de 18 ans et plus propriétaires fonciers , exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Conservation de la Propriété Foncière, Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	015				
Indicateur :	Écarts de salaire entre les hommes et les femmes, dans le secteur structuré.				
Code BDfPA :	13a				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.1, F.5					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X					
Formule de calcul :	La différence de salaire moyen, dans le secteur privé, entre femmes et hommes , exprimé en pourcentage du salaire moyen des hommes.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Centre de Recherche et Etudes Sociales (CRES)				
Opération Statistique	Enquête sur la structure des salaires dans le secteur privé.				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Ponctuelle
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2011
Dernière date disponible :	2011				
Valeurs :	Femmes : -25,4		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :		Etat civil : CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur : X	Autres :	Diplômes, tailles d'entreprise
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.cres.tn					
Observations :	- L'INS a réalisé en 2007 et en 2012 une enquête emploi et salaires dans les entreprises. La déclinaison du salaire moyen selon le genre n'est pas renseigné mais potentiellement productible. - La production de cet indicateur est basé sur le traitement du fichier statistique de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse de Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS).				

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	016				
Indicateur :	Proportion des travailleurs à temps partiel, par sexe				
Code BDfPA :	14				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.5					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de travailleurs dont le nombre de jours travaillés ne dépassant pas 180 jours par an, exprimé en pourcentage du nombre total de travailleurs.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut national de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête Nationale Population Emploi				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2006-2015
Dernière date disponible :	2006-2015				
Valeurs :	Femmes :	7	Hommes :	6,5	Ensemble : 6,6
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	La difficulté réside dans la définition du seuil en deça duquel, le travail est considéré à temps partiel. L'OIT adopte (81ème sesssion _ 1994) le niveau de 30 heures par semaine comme seuil minimal. Ceci correspondarit à 75% de la durée de travail hebdomadaire.				

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	017				
Indicateur :	Taux d’emploi des 25-49 ans ayant un enfant de moins de 3 ans au domicile et sans enfant au domicile, par sexe				
Code BDfPA :	15				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.6					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	3				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :					
Unité de mesure :					
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :					
Opération Statistique					
Type d’opération statistique :	Nature de l’opération :				
Périodicité de l’opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d’âge :	Niveau d’instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	018				
Indicateur :	Proportion d'enfants de moins de 3 ans gardés dans des structures formelles.				
Code BDfPA :	16				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.6					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	3				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OCDE					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :					
Unité de mesure :					
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :					
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :	Nature de l'opération :				
Périodicité de l'opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	I					
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources					
Code indicateur :	019					
Indicateur :	Proportion de la population utilisant Internet, par sexe					
Code BDfPA :	17					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.3						
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 8, cible F						
Catégorie :	1					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIT						
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :						
Formule de calcul :	Le nombre de personnes âgées de 5 ans et plus utilisant internet , exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d'âge.					
Unité de mesure :	Pourcentage					
Nomenclatures :						
Méthodologie internationale :						
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique					
Opération Statistique	Recensement Général de la Population et de l'Habitat					
Type d'opération statistique :	Recensement		Nature de l'opération :		Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2004, 2014	
Dernière date disponible :	2004, 2014					
Valeurs :	Femmes :	46,6	Hommes :	47	Ensemble :	46,8
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat : X		Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge : X	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :		
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X			
Lien : rgph2914.ins.tn						
Observations :	L'enquête MIC4 a permis de conclure que 48,7% des femmes du groupe d'âge 15 - 24 utilisent internet.					

Code domaine :	I		
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources		
Code indicateur :	020		
Indicateur :	Proportion de la population utilisant des téléphones mobiles ou cellulaires, par sexe		
Code BDfPA :	18		
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.3			
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 8, cible F			
Catégorie :	1		
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIT			
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :			
Formule de calcul :	Le nombre de personnes possédant un téléphone mobile, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes.		
Unité de mesure :	Pourcentage		
Nomenclatures :			
Méthodologie internationale :			
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique		
Opération Statistique	Recensement Général de la Population et de l'Habitat		
Type d'opération statistique :	Recensement	Nature de l'opération :	Régulière
Périodicité de l'opération statistique :		Période de disponibilité des données :	2004, 2014
Dernière date disponible :	2004, 2014		
Valeurs :	Femmes :	Hommes :	Ensemble : 96,8
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat : X Etat civil : X CSP :
	Groupe d'âge : X	Niveau d'instruction : X	Secteur : Autres :
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X
Lien : rgph2014.ins.tn			
Observations :			

Code domaine :	I		
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources		
Code indicateur :	021		
Indicateur :	Proportion des foyers ayant accès aux medias (radio, télévision, Internet), selon le sexe du chef de famille		
Code BDfPA :	19		
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.3			
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :			
Catégorie :	1		
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIT			
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :			
Formule de calcul :	Le nombre de ménages propriétaires d'un téléviseur, ou d'une radio ou d'une connexion internet, exprimé en pourcentage du nombre total de ménages.		
Unité de mesure :	Pourcentage		
Nomenclatures :			
Méthodologie internationale :			
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique		
Opération Statistique	Recensement Général de la Population et de l'Habitat		
Type d'opération statistique :	Recensement	Nature de l'opération :	Régulière
Périodicité de l'opération statistique :		Période de disponibilité des données :	1994, 2004, 2014
Dernière date disponible :	1994, 2004, 2014		
Valeurs :	Femmes :	Hommes :	Ensemble : 94,7
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat : X Etat civil : CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur : Autres :
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X
Lien : rgph2014.ins.tn			
Observations :	Le déclinaison de l'indicateur selon le sexe du chef du ménage n'est pas actuellement disponible.		

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	060				
Indicateur :	Ecart de salaire entre les femmes et les hommes, dans le secteur non structuré.				
Code BDfPA :	13b				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Ecart des salaires moyens entre femmes et hommes, exprimé en pourcentage du salaire des hommes.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête micro entreprise				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2007, 2012	
Dernière date disponible :	2007, 2012				
Valeurs :	Femmes :	-35,5	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur : X	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD : X	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :	Selon l'INS, le secteur non structuré correspond aux entreprises de moins de 6 employés, dont le statut juridiques est « personnes physiques » et n'ont pas de tenu de comptabilité.				

Code domaine :	I					
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources					
Code indicateur :	111					
Indicateur :	Répartition (en pourcentage) de la population active occupée, par secteur et par sexe: Industries manufacturières.					
Code BDfPA :	08					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.5, H.3						
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :						
Catégorie :	1					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT						
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X						
Formule de calcul :	Le nombre de travailleurs occupés dans le secteur des industries manufacturières, exprimé en pourcentage du nombre total de la population active occupée.					
Unité de mesure :	Poucentage					
Nomenclatures :	Nomenclature des Activités Tunisiennes, Nomenclature Nationale des Professions					
Méthodologie internationale :						
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique					
Opération Statistique	Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi					
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2006 - 2014	
Dernière date disponible :	2006 - 2014					
Valeurs :	Femmes :	32,3	Hommes :	14,1	Ensemble :	18,6
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région : X	Gouvernorat :	X	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :		
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X			
Lien : www.ins.nat.tn						
Observations :	L'enquête emploi et salaires auprès des entreprises a fourni une répartition, par genre, de la population active occupée dans les secteurs non-agricoles. Le recensemnet est une source supplémentaire pour fournir cette information.					

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	112				
Indicateur :	Répartition (en pourcentage) de la population active occupée, par secteur et par sexe: Industries non manufacturières.				
Code BDfPA :	08				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.5, H.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X					
Formule de calcul :	Le nombre de travailleurs occupés dans le secteur des industries non manufacturières, exprimé en pourcentage du nombre total de la population active occupée.				
Unité de mesure :	Poucentage				
Nomenclatures :	Nomenclature des Activités Tunisiennes, Nomenclature Nationale des Professions				
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2006 - 2014
Dernière date disponible :	2006 - 2014				
Valeurs :	Femmes :	1,1	Hommes :	19	Ensemble : 14,6
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région : X	Gouvernorat :	X	Etat civil : CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :	L'enquête emploi et salaires auprès des entreprises a fourni une répartition, par genre, de la population active occupée dans les secteurs non-agricoles. Le recensement est une source supplémentaire pour fournir cette information.				

Code domaine :	I					
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources					
Code indicateur :	113					
Indicateur :	Répartition (en pourcentage) de la population active occupée, par secteur et par sexe: Les services.					
Code BDfPA :	08					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.5, H.3						
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :						
Catégorie :	1					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT						
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X						
Formule de calcul :	Le nombre de travailleurs occupés dans le secteur des services, exprimé en pourcentage du nombre total de la population active occupée.					
Unité de mesure :	Poucentage					
Nomenclatures :	Nomenclature des Activités Tunisiennes, Nomenclature Nationale des Professions					
Méthodologie internationale :						
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique					
Opération Statistique	Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi					
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2006 - 2014	
Dernière date disponible :	2006 - 2014					
Valeurs :	Femmes :	51,1	Hommes :	49,1	Ensemble : 49,8	
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région : X	Gouvernorat :	X	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :		
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X			
Lien : www.ins.nat.tn						
Observations :	L'enquête emploi et salaires auprès des entreprises a fourni une répartition, par genre, de la population active occupée dans les secteurs non-agricoles. Le recensemnet est une source supplémentaire pour fournir cette information.					

Code domaine :	I				
Domaine :	Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
Code indicateur :	067				
Indicateur :	Endettement des salariés.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le remboursement des retenues pour avance sur salaire et crédit, exprimé en pourcentage du salaire mensuel net.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Centre de Recherche et Etudes Sociales				
Opération Statistique	Enquête sur la striucture des salaires dans le privé				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Ponctuelle
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2011
Dernière date disponible :	2011				
Valeurs :	Femmes :	5,9%	Hommes :	8,3%	Ensemble : 7,6%
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur : X	Autres :	Diplômes, taille d'entreprise
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.cres.tn					
Observations :	L'enquête a permis d'identifier deux autres indicateurs d'endettement des salariés: le pourcentage de salariés ayant une retenue pour avance sur salaire et le pourcentage de salariés ayant un remboursement de crédit. Ce dernier pourrait être interprété comme un indicateur d'accès à un financement.				

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	022				
Indicateur :	Taux d’alphabétisation des 15-24 ans, par sexe.				
Code BDfPA :	20				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.2, L.4					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 2					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS					
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes du groupe d’âge 15-24 ans qui peuvent à la fois lire et écrire et comprendre un texte simple et court sur la vie quotidienne, exprimé en pourcentage du total de la population du même groupe d’âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête Nationale Population et Emploi, Recensement Général de la population et de l’Habitat				
Type d’opération statistique :	Enquête, recensement		Nature de l’opération :		
Périodicité de l’opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2006-2015
Dernière date disponible :	2006-2015				
Valeurs :	Femmes	96	Hommes :	97	Ensemble : 97
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d’âge :	Niveau d’instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien : rgph2014.ins.tn					
Observations :					

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	023				
Indicateur :	Taux net ajusté de scolarisation dans l’enseignement primaire, par sexe.				
Code BDfPA :	21				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1, L.4					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 2					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS					
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre d’elèves du groupe d’âge 6 - 12 inscrits au primaire divisé par l’ensemble des enfants du même groupe d’âge*100				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	CITE				
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l’Education				
Opération Statistique	Les Indicateurs de Performance du Système Educatif				
Type d’opération statistique :	Source administrative		Nature de l’opération :	Régulière	
Périodicité de l’opération statistique :			Période de disponibilité des données :		
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :	99	Hommes :	99	Ensemble : 99
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d’âge :	Niveau d’instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien : www.education.gov.tn/article_education/statistiques					
Observations :					

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	024				
Indicateur :	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire, par sexe				
Code BDfPA :	22				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 3					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre d'élèves inscrits au cycle secondaire, exprimé en pourcentage du nombre total d'enfants du groupe d'âge 12 - 18 ans.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	CITE				
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l'Education				
Opération Statistique	Les Indicateurs de Performance du Système Educatif				
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :		Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :	99	Hommes :	99	Ensemble : 99
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien : www.education.gov.tn/article_education/statistiques					
Observations :	La valeur publiée correspond au taux net de scolarisation				

Code domaine :	II					
Domaine :	Education					
Code indicateur :	025					
Indicateur :	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, par sexe					
Code BDfPA :	23					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1						
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :						
Catégorie :	1					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS						
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :						
Formule de calcul :	Le nombre d'étudiants inscrits dans un cycle supérieur, exprimé en pourcentage de la population du groupe d'âge 19 - 24 ans.					
Unité de mesure :	Pourcentage					
Nomenclatures :						
Méthodologie internationale :	CITE					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique					
Opération Statistique	Les Indicateurs de Performance du Système Educatif					
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :		Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :			
Dernière date disponible :						
Valeurs :	Femmes :	40,3	Hommes :	23,2	Ensemble :	31,8
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	X	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :		
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web :			
Lien :						
Observations :	- L'indicateur a été calculé sur la base de la population du groupe d'âge 20 - 24 ans.					

Code domaine :	II					
Domaine :	Education					
Code indicateur :	026					
Indicateur :	Indice de parité des sexes dans l’enseignement primaire					
Code BDfPA :	24					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1, L.4						
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 3						
Catégorie :	1					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS						
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :						
Formule de calcul :	Le rapport du nombre d’élèves filles inscrites au primaire sur le nombre d’élèves garçon du même niveau.					
Unité de mesure :	Pourcentage					
Nomenclatures :						
Méthodologie internationale :						
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l’Education					
Opération Statistique	Les Indicateurs de Performances du Système Educatif.					
Type d’opération statistique :	Source administrative		Nature de l’opération :		Régulière	
Périodicité de l’opération statistique :			Période de disponibilité des données :		1984 - 2014	
Dernière date disponible :	1984 - 2014					
Valeurs :	Femmes : 93		Hommes :		Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région :	Gouvernorat : X	Etat civil :	CSP :	
	Groupe d’âge :	Niveau d’instruction :	Secteur :	Autres :		
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web :			
Lien :						
Observations :						

Code domaine :	II					
Domaine :	Education					
Code indicateur :	027					
Indicateur :	Proportion de femmes titulaires de diplômes d’enseignement supérieur en sciences, ingénierie, production industrielle et bâtiment					
Code BDfPA :	25					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.3, B.4, L.4						
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :						
Catégorie :	2					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS						
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :						
Formule de calcul :	Le nombre de femmes titulaires de diplômes d’enseignement supérieur en sciences, ingénierie, production industrielle et bâtiment , exprimé en pourcentage du nombre total de femmes diplômées.					
Unité de mesure :	Pourcentage					
Nomenclatures :						
Méthodologie internationale :						
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique					
Opération Statistique	L’enseignement supérieur en chiffres					
Type d’opération statistique :	Source Adlinistrative		Nature de l’opération :		Régulière	
Périodicité de l’opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2004 - 2014	
Dernière date disponible :	2004 - 2014					
Valeurs :	Femmes	37,6	Hommes :	58	Ensemble :	44,3
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	X	Etat civil :	CSP :
	Groupe d’âge :	Niveau d’instruction :	Secteur :	Autres :	Université	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web : X			
Lien : www.mes.tn						
Observations :	- Il s’agit d’un indicateur de flux - La part des femmes titulaires de diplômes d’enseignement supérieur en sciences, ingénierie, production industrielle et bâtiment est de 56,9%					

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	028				
Indicateur :	Proportion des femmes enseignantes ou professeures dans l'enseignement supérieur				
Code BDfPA :	26				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.4, L.4					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes enseignantes ou professeures dans l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du nombre total d'enseignants ou professeurs de l'enseignement supérieur..				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l'Enseignement Supérieur				
Opération Statistique	Statistiques de l'enseignemenet supérieur				
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2004 - 2014	
Dernière date disponible :	2004 - 2014				
Valeurs :	Femmes	47,9	Hommes :	52,1	Ensemble : 100
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	X	Etat civil : CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	Grade, Université
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	- L'indicateur est calculé sur la base des postes en équivalent plein temps des enseignants-chercheurs (Assistants, Maitres - Assistants, Maitres de Conférences et Professeurs de l'enseignement supérieur) y compris les enseignants contractuels.				

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	029				
Indicateur :	Taux net d'accès en première année d'enseignement primaire, par sexe				
Code BDfPA :	27				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de nouveaux inscrits en 1ère année du primaire ayant l'âge correspondant officiellement à l'entrée à l'école, exprimé en pourcentage de la population de cet âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l'Education, Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Indicateurs de Performance du Système Educatif				
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :		Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2001 - 2012
Dernière date disponible :	2001 - 2012				
Valeurs :	Femmes :	99,4	Hommes :	99,4	Ensemble : 99,4
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région :	Gouvernorat : X	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	030				
Indicateur :	Taux net d'achèvement des études primaires, par sexe				
Code BDfPA :	28				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Nombre d'élèves qui terminent la dernière année du cycle primaire, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves admis en 1ère année du même cycle.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l'éducation				
Opération Statistique	Indicateurs de Performances du Système Educatif				
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2006 - 2011	
Dernière date disponible :	2006 - 2011				
Valeurs :	Femmes :	92	Hommes :	88,5	Ensemble : 90,4
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	Public/Privé
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	Les valeurs reportées ne concernent que les établissements de l'enseignement public.				

Code domaine :	II					
Domaine :	Education					
Code indicateur :	031					
Indicateur :	Taux d'achèvement des études secondaires, par sexe.					
Code BDfPA :	29					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1						
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :						
Catégorie :	1					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS						
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :						
Formule de calcul :	Nombre d'élèves qui terminent la dernière année du cycle secondaire, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves admis en 1ère année du même cycle.					
Unité de mesure :	Pourcentage					
Nomenclatures :						
Méthodologie internationale :						
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l'éducation					
Opération Statistique	Indicateurs de Performance du Système Educatif					
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :		Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2006 - 2010	
Dernière date disponible :	2006 - 2010					
Valeurs :	Femmes	60,6	Hommes :	45,3	Ensemble :	53,7
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	X	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :		
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web :			
Lien :						
Observations :	Les valeurs reportées portent sur les établissement de l'enseignement public.					

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	032				
Indicateur :	Taux de passage dans l’enseignement secondaire, par sexe.				
Code BDfPA :	30				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS					
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre d’élèves qui réussissent les examens de fin d’année dans les niveaux d’études du cycle secondaire, exprimé en pourcentage du nombre total des élèves inscrits dans le même cycle.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	CITE				
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l’Education				
Opération Statistique	Indicateurs de Performance du Système Educatif				
Type d’opération statistique :	Source administrative		Nature de l’opération :		Régulière
Périodicité de l’opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2006 - 2014
Dernière date disponible :	2006 - 2014				
Valeurs :	Femmes :	75	Hommes :	66	Ensemble : 71
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	X	Etat civil : CSP :
	Groupe d’âge :	Niveau d’instruction :	Secteur :	Autres :	Année d’étude
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien : www.education.gov.tn/article_education/statistiques					
Observations :	La valeur publiée correspond au taux net de scolarisation				

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	033				
Indicateur :	Niveau d'études des 25 ans et plus, par sexe (néant)				
Code BDfPA :	31a				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes âgées de 25 ans et plus sans niveau d'instruction, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d'âge, pour chaque sexe.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête Nationale population et Emploi ; Recensement Général de la Population et de l'habitat				
Type d'opération statistique :	Enquête, recensement		Nature de l'opération :		Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2006 - 2015
Dernière date disponible :	2006 - 2015				
Valeurs :	Femmes :	10,6	Hommes :	10	Ensemble : 10,2
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	034				
Indicateur :	Niveau d'études des 25 ans et plus, par sexe (primaire)				
Code BDfPA :	31b				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes âgées de 25 ans et plus ayant le niveau primaire, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d'âge, pour chaque sexe.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête Nationale population et Emploi ; Recensement Général de la Population et de l'habitat				
Type d'opération statistique :	Enquête, recensement		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2006 - 2015	
Dernière date disponible :	2006 - 2015				
Valeurs :	Femmes :	19,4	Hommes :	32,9	Ensemble : 28,8
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD : X	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :	L'indicateur est calculé sur la base de la population active.				

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	035				
Indicateur :	Niveau d'études des 25 ans et plus, par sexe (secondaire)				
Code BDfPA :	31c				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes âgées de 25 ans et plus ayant le niveau secondaire, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d'âge, pour chaque sexe.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête Nationale population et Emploi ; Recensement Général de la Population et de l'habitat				
Type d'opération statistique :	Enquête, recensement		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2006 - 2015	
Dernière date disponible :	2006 - 2015				
Valeurs :	Femmes :	30,9	Hommes :	37,3	Ensemble : 35,3
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD : X	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :	L'indicateur est calculé sur la base de la population active.				

Code domaine :	II			
Domaine :	Education			
Code indicateur :	036			
Indicateur :	Niveau d'études des 25 ans et plus, par sexe (supérieur)			
Code BDfPA :	31d			
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1				
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :				
Catégorie :	1			
Organismes international chef de fil (UN STAT) :				
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :				
Formule de calcul :	Le nombre de personnes âgées de 25 ans et plus ayant le niveau supérieur, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d'âge, pour chaque sexe.			
Unité de mesure :	Pourcentage			
Nomenclatures :				
Méthodologie internationale :				
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique			
Opération Statistique	Enquête Nationale population et Emploi ; Recensement Général de la Population et de l'habitat			
Type d'opération statistique :	Enquête, recensement		Nature de l'opération :	Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2006 - 2015
Dernière date disponible :	2006 - 2015			
Valeurs :	Femmes :	38,3	Hommes :	19,1
			Ensemble :	25
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :
				CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :	
	X	X	X	
Lien :	www.ins.nat.tn			
Observations :	L'indicateur est calculé sur la base de la population active.			

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	079				
Indicateur :	Espérance de vie scolaire.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Nombre probable d'années qu'un enfant ayant l'âge d'entrer à l'école est appelé à passer dans le système scolaire, y compris les années de redoublement.				
Unité de mesure :	Année				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l'Education				
Opération Statistique	Les Indicateurs de Performances du Système Educatif.				
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :		Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2000 - 2012
Dernière date disponible :	2000 - 2012				
Valeurs :	Femmes :	11,9	Hommes :	11,3	Ensemble : 11,6
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	Les valeurs reportées portent sur les établissements de l'enseignement public.				

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	071				
Indicateur :	Taux net d'achèvement de l'enseignement de base, par sexe.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Nombre d'élèves qui terminent la dernière année du cycle préparatoire, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves admis en 1ere année du cycle primaire.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l'éducation				
Opération Statistique	Indicateurs de Performances du Système Educatif				
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2006 - 2010	
Dernière date disponible :	2006 - 2010				
Valeurs :	Femmes :	69	Hommes :	51	Ensemble : 60,7
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres : Cycle (1EB, 2EB)	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	Les valeurs reportées ne concernent que les établissements de l'enseignement public.				

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	073				
Indicateur :	Pourcentage d'enfants de 36-59 mois suivant un programme d'apprentissage préscolaire organisé, par sexe.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre d'enfants âgés entre 36 et 59 mois fréquentant un établissement préscolaire organisé, exprimé en pourcentage du nombre total d'enfants du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête sur la situation de la l'enfant et de la femme en Tunisie (MICS)				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2001, 2006, 2012
Dernière date disponible :	2001, 2006, 2012				
Valeurs :	Femmes :	46,5	Hommes :	42,2	Ensemble : 44,3
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge : X	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	Niveau d'instruction de la mère, quintile de bien être économique.
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :					

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	080				
Indicateur :	Le délai d’obtention du diplôme universitaire, selon le sexe				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS					
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre moyen d’années d’obtention du diplôme, y compris les années de redoublement.				
Unité de mesure :	Année				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.				
Opération Statistique	L’enseignement supérieur en chiffres				
Type d’opération statistique :	Source administrative.		Nature de l’opération :	Régulière	
Périodicité de l’opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2011 - 2013	
Dernière date disponible :	2011 - 2013				
Valeurs :	Femmes :		Hommes :	Ensemble : 3,6	
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d’âge :	Niveau d’instruction :	Secteur :	Autres :	Diplôme
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.mes.tn					
Observations :	- La valeur reporté concerne le diplôme du cycle court (License de 3 ans). - Pour le diplôme de maitrise (ancien régime), le délai d’optention du diplôme est de 5,8 années, en 2013				

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	081				
Indicateur :	Le taux de passage dans l'enseignement supérieur, selon le sexe.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre d'étudiants qui réussite l'examen de passe, exprimé en pourcentage du nombre total d'étudiants qui ont passés les examens de passage.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique				
Opération Statistique	L'enseignmenet supérieur en chiffres.				
Type d'opération statistique :	Source administrative.		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2008 - 2014	
Dernière date disponible :	2008 - 2014				
Valeurs :	Femmes :	70,9	Hommes :	63,1	Ensemble : 67,9
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	II				
Domaine :	Education				
Code indicateur :	068				
Indicateur :	Indice de parité des sexes dans l'enseignement secondaire				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1, L.4					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 3					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre d'élèves filles inscrites aux cycles préparatoire et secondaire, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves garçon du même niveau.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l'Education				
Opération Statistique	Indicateurs de Performances du Système Educatif				
Type d'opération statistique :	Source Administrative		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	1984 - 2014	
Dernière date disponible :	1984 - 2014				
Valeurs :	Femmes :	117,6	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.edunet.tn					
Observations :	La valeur de l'indicateur concerne les cycles préparatoire général et le cycle secondaire dans les établissement public.				

Code domaine :	II					
Domaine :	Education					
Code indicateur :	069					
Indicateur :	Indice de parité des sexes dans l'enseignement supérieur					
Code BDfPA :						
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : B.1, L.4						
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 3						
Catégorie :	1					
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIS						
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :						
Formule de calcul :	Le nombre d'étudiantes filles inscrites à l'université, exprimé en pourcentage du nombre d'étudiants garçons inscrits dans le même niveau de formation.					
Unité de mesure :	Pourcentage					
Nomenclatures :	CITE					
Méthodologie internationale :	CITE					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique					
Opération Statistique	Indicateurs de Performance du Système Educatif					
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :		Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2004 - 2015	
Dernière date disponible :	2004 - 2015					
Valeurs :	Femmes : 160,4		Hommes :		Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	X	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	Diplômes, Année d'études, Université, Domaines	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X			
Lien : www.mes.tn						
Observations :						

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	037				
Indicateur :	Taux d'utilisation de la contraception parmi les femmes de 15 à 49 ans mariées ou en couple				
Code BDfPA :	32				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.1, C.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 5					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNPD					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes du groupe d'âge 15-49 ans actuellement mariées ou vivant en couple qui utilisent (ou dont le partenaire utilise) une méthode de contraception (traditionnelle ou moderne), exprimé en pourcentage du nombre total de femmes mariées ou vivant en couple.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête suivi de la situation des Enfants et des Femmes en Tunisie (MICS).				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2001, 2006, 2012
Dernière date disponible :	2001, 2006, 2012				
Valeurs :	Femmes :	62,5	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge : X	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	Méthodes de contraception, nombre d'enfants
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :					

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	038				
Indicateur :	Taux de mortalité des moins de 5 ans, par sexe.				
Code BDfPA :	33				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 4					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF/UNPD/OMS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de décès avant l'âge de 5 ans, exprimé en pourcentage du nombre total de naissances vivantes..				
Unité de mesure :	Pour mille				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête sur la situation de l'enfant et de la femme en Tunisie (MIC)				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2001, 2006, 2012	
Dernière date disponible :	2001, 2006, 2012				
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble : 26,4
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :					

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	039				
Indicateur :	Taux de mortalité maternelle				
Code BDfPA :	34				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 5, cible A					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OMS/UNICEF/FNUAP					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de décès des mères pour 1000 milles naissances vivantes.				
Unité de mesure :	Pour cent milles				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête suivi de la situation des Enfants et des Femmes en Tunisie (MICS).				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2001, 2006, 2012	
Dernière date disponible :	2001, 2006, 2012				
Valeurs :	Femmes :	68,9	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :	Des estimations ont été fournies à travers l'enquête sur la mortalité maternelle en Tunisie, réalisée en 2008.				

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	040				
Indicateur :	Taux d'accès aux soins prénatals.				
Code BDfPA :	35b				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 5, cible B					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes ayant eu au moins quatre consultations prénatales durant leurs grossesses, exprimé en pourcentage du nombre total de femmes avec une naissance vivantes, au cours d'une même période de temps donnée.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête sur la situation de l'enfant et de la femme en Tunisie (MICS)				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2001, 2006, 2012	
Dernière date disponible :	2001, 2006, 2012				
Valeurs :	Femmes :	85,1	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge : X	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :					

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	041				
Indicateur :	Proportion d'accouchements assistés par des professionnels de la santé qualifiés				
Code BDfPA :	36				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 5, cible A					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre d'accouchements assistés par des professionnels qualifiés, exprimé en pourcentage du nombre total d'accouchements.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête sur la situation de l'enfant et de la femme en Tunisie (MICS)				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2001, 2006, 2012	
Dernière date disponible :	2001, 2006, 2012				
Valeurs :	Femmes :	98,6	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge : X	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	042				
Indicateur :	Prévalence du tabagisme chez les 15 ans et plus, par sexe.				
Code BDfPA :	37				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OMS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :					
Unité de mesure :					
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :					
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :	Nature de l'opération :				
Périodicité de l'opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	Le rapport de suivi sur la situation des enfants et des femmes en Tunisie 2011-2012, indique que 5.9% des femmes du groupe d'âge 15 - 49, consomment ou ont consommé dans le passé du Tabac.				

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	043				
Indicateur :	Proportion d’adultes obèses, par sexe.				
Code BDfPA :	38				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.1, C.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OMS					
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes du groupe d’âges 20 – 69 ayant un Indice de Masse Corporelle (IMC) supérieur ou égal à 30, en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d’âge. L’Indice de Masse Corporelle (IMC) est défini par le rapport du poids sur la taille au carré.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	Indice de Masse Cororele adopté par l’OMS.				
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête sur le budget des ménages				
Type d’opération statistique :	Enquête		Nature de l’opération :		Régulière
Périodicité de l’opération statistique :	Quinquennale		Période de disponibilité des données : 1980-2010		
Dernière date disponible :	2010				
Valeurs :	Femmes :	14,6%	Hommes :	5,6%	Ensemble : 10,4%
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d’âge : X	Niveau d’instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD : X	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :					

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	044				
Indicateur :	Part de la population féminine de 15 à 49 ans vivant avec le VIH/sida.				
Code BDfPA :	39				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 6, cible A					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : ONUSIDA					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes du groupe d'âge 15 - 49 ans vivant avec le VIH/SIDA, exprimé en pourcentage du nombre total de femmes du mêmes groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Direction des Soins et Santé de Base, Ministère de la Santé.				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :			Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	1985-2011	
Dernière date disponible :	1985-2011				
Valeurs :	Femmes :	0,012	Hommes :	0,032	Ensemble : 0,022
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	La valeur reportée par le rapport annuel du Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS) de 2014 est de 0,012 pour l'ensemble de la population. Pour l'année 2012, le nombre de cas d'infection notifiés au PNLS est de 1795 cas d'infection.				

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	045				
Indicateur :	Taux d'accès aux antirétroviraux, par sexe.				
Code BDfPA :	40				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 6, cible B, objectif 8, cible E					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OMS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes recevant un traitement aux antirétroviraux, exprimé en pourcentage du nombre de personnes éligibles au traitement.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Direction des Soins et Santé de Base, Ministère de la Santé.				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :	Nature de l'opération :				Régulière
Périodicité de l'opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :	27,6	Hommes :	13	Ensemble : 16,7
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	046				
Indicateur :	Espérance de vie à 60 ans, par sexe				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.1, C.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNPD					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :					
Unité de mesure :					
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :					
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :	Nature de l'opération :				
Périodicité de l'opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	047				
Indicateur :	Taux de mortalité des 15 - 34, par cause et par groupe d'âge				
Code BDfPA :	42a				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.1, C.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OMS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de décès par cause médicale ou causes extérieures, exprimé en pourcentage du nombre de décès enregistrés.				
Unité de mesure :	pourcentage				
Nomenclatures :	Classification Internationale des Maladies (CIM-10).				
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Santé Publique				
Opération Statistique	Le système national d'information sur les causes médicales de décès.				
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2001 - 2013	
Dernière date disponible :	2001 - 2013				
Valeurs :	Femmes :		Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP : X
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.insp.rns.tn					
Observations :					

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	048				
Indicateur :	Taux de mortalité des 35 - 59, par cause et par groupe d'âge				
Code BDfPA :	42b				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.1, C.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OMS					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de décès par cause médicale ou causes extérieures, exprimé en pourcentage du nombre de décès enregistrés.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :	Classification Internationale des Maladies (CIM-10).				
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Santé Publique				
Opération Statistique	Le système national d'information sur les causes médicales de décès.				
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2001 - 2013	
Dernière date disponible :	2001 - 2013				
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région : X	Gouvernorat :		Etat civil : CSP : X
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.insp.rns.tn					
Observations :					

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	061				
Indicateur :	Espérance de vie à la naissance, selon le sexe				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :					
Unité de mesure :	Année				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :			Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2003 - 2013	
Dernière date disponible :	2003 - 2013				
Valeurs :	Femmes :	78,3	Hommes :	73,6	Ensemble : 75,9
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD : X	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :					

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	085				
Indicateur :	Taux d'accès aux antirétroviraux des femmes enceintes.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 6, cible A					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : ONUSIDA					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes enceintes recevant un traitements par les antirétroviraux, exprimé en pourcentage du nombre de femmes enceintes séropositives, au cours d'une période donnée.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Direction des Soins et Santé de Base, Ministère de la Santé.				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :	Nature de l'opération :				
Périodicité de l'opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :	29,3	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	La valeur reportée est une estimation fournie par le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS), rapport annuel 2014.				

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	073				
Indicateur :	Pourcentage des femmes ayant une connaissance approfondie de la transmission du VIH/Sida.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes du groupe d'âge 15 - 49 qui ont une connaissance approfondie de la transmission du VIH/SIDA divié par le nombre total de femmes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistque				
Opération Statistique	Enquête sur la situation de l'enfant et de la mère en Tunisie (MICS)				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2001, 2006, 2012
Dernière date disponible :	2001, 2006, 2012				
Valeurs :	Femmes :	18,5	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge : X	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :					

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	082				
Indicateur :	Taux d'accès aux soins prénatals.				
Code BDfPA :	35a				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 5, cible B					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) : X					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes ayant eu au moins une consultation prénatale durant leurs grossesses, exprimé en pourcentage du nombre total de femmes avec une naissance vivantes, au cours d'une même période de temps donnée.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Enquête sur la situation de l'enfant et de la femme en Tunisie (MICS)				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2001, 2006, 2012	
Dernière date disponible :	2001, 2006, 2012				
Valeurs :	Femmes :	98,2	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge : X	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :					

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	083				
Indicateur :	Proportion de la population âgées 15 ans et plus, dont le test de dépistage est avéré positif.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 6, cible A					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : ONUSIDA					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes du groupe d'âge 15 ans et plus dont le test est avéré positif, exprimé en pourcentage du nombre de personnes dépistées du même groupe d'âge .				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Direction des Soins et Santé de Base, Ministère de la Santé.				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :	Nature de l'opération :				
Périodicité de l'opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble : 0,34
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	La valeur reportée est une estimation fournie par le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS), rapport annuel 2014.				

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	085				
Indicateur :	Taux d'accès à une protection sociale, par sexe.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes occupées qui bénéficient d'une protection sociale, exprimé en pourcentage du nombre d'actifs occupés.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Institut National de la Statistique				
Opération Statistique	Recensement Général de la Population de l'Habitat				
Type d'opération statistique :	Recensement		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	1994, 2004, 2014	
Dernière date disponible :	1994, 2004, 2014				
Valeurs :	Femmes :	67,5	Hommes :	64,5	Ensemble : 65,4
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur : X	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.ins.nat.tn					
Observations :	Cet indicateur est calculé pour populaton active occupée du groupe d'âge 18 - 59 ans.				

Code domaine :	III				
Domaine :	Services de santé et services connexes				
Code indicateur :	092				
Indicateur :	Prévalence du VIH/SIDA chez les jeunes, selon le sexe.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : C.3					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 6, cible A					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : ONUSIDA					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes groupe d'âge 15 - 49 ans vivant avec le VIH/SIDA, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du mêmes groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	ONUSIDA				
Opération Statistique	Estimation de la prévalence du VIH/SIDA				
Type d'opération statistique :	Modèle élaboré		Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	1990 - 2014	
Dernière date disponible :	1990 - 2014				
Valeurs :	Femmes :	0,1	Hommes :	0,1	Ensemble : 0,1
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : donnees.banquemondiale.org					
Observations :					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	049				
Indicateur :	Proportion de femmes ministres				
Code BDfPA :	43				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : G.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIP					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes ministres, exprimé en pourcentage du nombre total de ministres.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Présidence du gouvernement				
Opération Statistique	Source administrative				
Type d'opération statistique :	Nature de l'opération :				Régulière
Périodicité de l'opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :	11.5	Hommes :	88.5	Ensemble : 100
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	050				
Indicateur :	Proportion de femmes secrétaires d’Etat.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : G.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes secrétaires d’Etat, exprimé en pourcentage du nombre total des secrétaires d’Etat.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Présidence du gouvernement				
Opération Statistique	Source administrative				
Type d’opération statistique :	Nature de l’opération :				Régulière
Périodicité de l’opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :	35.7	Hommes :	64.3	Ensemble : 100
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d’âge :	Niveau d’instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	051				
Indicateur :	Proportion de femmes siégeant au parlement.				
Code BDfPA :	44				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : G.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 3					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UIP					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de représentantes femmes, exprimé en pourcentage du nombre total des représentants.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	ISIE, Assemblée des représentants du Peuple (ARP)				
Opération Statistique	Source administrative				
Type d'opération statistique :	Nature de l'opération :				Régulière
Périodicité de l'opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :	33	Hommes :	67	Ensemble : 100
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	Ciconscription Parti politique Groupe parlementaire
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	052				
Indicateur :	Proportion de femmes occupants des postes à responsabilité.				
Code BDfPA :	45				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.1, F.5, G.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :					
Unité de mesure :					
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :					
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :	Nature de l'opération :				
Périodicité de l'opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	053				
Indicateur :	Pourcentage de femmes dans les services de police				
Code BDfPA :	46				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : I.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : ONUDC					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :					
Unité de mesure :					
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :					
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :	Nature de l'opération :				
Périodicité de l'opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	IV			
Domaine :	Vie publique et prise de décisions			
Code indicateur :	054			
Indicateur :	Pourcentage de magistrates			
Code BDfPA :	47			
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : I.2				
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :				
Catégorie :	2			
Organismes international chef de fil (UN STAT) : ONUDC				
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :				
Formule de calcul :	Le nombre de femmes magistrates, exprimé en pourcentage du nombre total de magistrat.			
Unité de mesure :	Pourcentage			
Nomenclatures :				
Méthodologie internationale :				
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de la justice			
Opération Statistique				
Type d'opération statistique :			Nature de l'opération :	Régulière
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2011
Dernière date disponible :	2011			
Valeurs :	Femmes :	32,4	Hommes :	67,6
			Ensemble :	100
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :
				CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :	X
Lien :	www.e-justice.tn			
Observations :	Il y a lieu de signaler que deux femmes président les deux institutions représentatives des magistrats, Association des Magistrats Tunisiens et le Syndicat des Magistrats Tunisiens.			

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	062				
Indicateur :	Taux d’inscription dans les listes électorales, selon le sexe.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes âgées de 18 ans et plus inscrites dans les listes électorales, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d’âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE)				
Opération Statistique	Source administrative				
Type d’opération statistique :			Nature de l’opération :	Régulière	
Périodicité de l’opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2011, 2014	
Dernière date disponible :	2011, 2014				
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d’âge :	Niveau d’instruction :	Secteur :	Autres :	Circonscription, Centre d’élection, Bureau de vote.
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.isise.tn					
Observations :					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	063				
Indicateur :	Taux de participation aux élections, selon le sexe				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de votants , exprimé en pourcentage du nombre de personnes inscrites dans les listes électorales..				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Instance Supérieure Indépendante des Elections (ISIE)				
Opération Statistique	Source administrative				
Type d'opération statistique :			Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2011, 2014	
Dernière date disponible :	2011, 2014				
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	Circonscription, Centre d'éléc-tion, Bureau de vote.
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.isie.tn					
Observations :					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	064				
Indicateur :	La proportion de femmes titulaires d’un permis de conduire (catégorie Tourisme)				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l’égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes âgées de 18 ans titulaires d’un permis de conduire , exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d’âge (pour chaque sexe).				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Agence Tunisienne du Transport Terrestre, Ministère du Transport				
Opération Statistique	Source administrative				
Type d’opération statistique :	Nature de l’opération :				
Périodicité de l’opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :	13,2	Hommes :	61,9	Ensemble : 37,1
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d’âge : X	Niveau d’instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	Pour les valeurs reportées, il y a un risque de doublons dans le sens où une personne peut avoir plus d’un permis de conduire pour des catégories différentes.				

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	065				
Indicateur :	La proportion de femmes propriétaires d’un véhicules				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes âgées de 18 ans propriétaires d’un véhicules, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d’âge (pour chaque sexe).				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Agence Tunisienne du Transport Terrestre, Ministère du Transport				
Opération Statistique	Source administrative				
Type d’opération statistique :	Nature de l’opération :				
Périodicité de l’opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d’âge :	Niveau d’instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	100				
Indicateur :	Proportion des femmes candidates aux élections législatives				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes candidates aux élections législatives, exprimé en pourcentage de l'ensemble des candidats aux mêmes élections.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Instance Supérieure Indépendante pour les Elections				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :			Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2011, 2014	
Dernière date disponible :	2011, 2014				
Valeurs :	Femmes :	47,1	Hommes :	52,9	Ensemble : 100
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	Circonscription
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.isie.tn					
Observations :					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	101				
Indicateur :	Proportion des femmes têtes de liste dans les élections législatives.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes têtes de listes aux élections législatives, exprimé en pourcentage du nombre total de listes.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Instance Supérieure Indépendante pour les Elections				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :			Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2011, 2014	
Dernière date disponible :	2011, 2014				
Valeurs :	Femmes :	10,9	Hommes :	89,1	Ensemble : 100
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	Circonscription
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.isie.tn					
Observations :	- Les candidats têtes de listes ont plus de chance d'être élus que les autres membres.				

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	102				
Indicateur :	Proportion des femmes chef de bureau de vote.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes chef de bureau de vote, exprimé en pourcentage du nombre total de bureaux de vote.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Instance Supérieure Indépendante pour les Elections				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :			Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2011, 2014	
Dernière date disponible :	2011, 2014				
Valeurs :	Femmes :	29,7	Hommes :	70,3	Ensemble : 100
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	Circonscription
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.isie.tn					
Observations :					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	103				
Indicateur :	Présence des femmes dans les organisations et associations de surveillance des élections				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes membres des organisations et associations de surveillance des élections, exprimé en pourcentage du nombre total des représentants des organisations et associations de surveillances des élections.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Instance Supérieure Indépendante pour les Elections				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :			Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2011, 2014	
Dernière date disponible :	2011, 2014				
Valeurs :	Femmes :	42,48	Hommes :	47,52	Ensemble : 100
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	Organisation, association
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.isie.tn					
Observations :					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	104				
Indicateur :	a. Participation aux élections, selon le sexe.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes du groupes d'âge 18 ans et plus inscrites dans les listes électorales, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Instance Supérieure Indépendante pour les Elections, Institut National de la Statistique				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :			Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2011, 2014	
Dernière date disponible :	2011, 2014				
Valeurs :	Femmes :	57	Hommes :	68,3	Ensemble : 62,5
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.isie.tn					
Observations :	Les valeurs ont été calculées sur les listes des bureaux à l'intérieur du pays.				

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	105				
Indicateur :	b. Participation aux élections, selon le sexe.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes du groupes d'âge 18 ans et plus ayant voté, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes inscrites du même groupe d'âge dans les listes électorales.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Instance Supérieure Indépendante pour les Elections, Institut National de la Statistique				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :			Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2011, 2014	
Dernière date disponible :	2011, 2014				
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble : 68,4
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :		Etat civil : CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien : www.isie.tn					
Observations :					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	95				
Indicateur :	Proportion de femmes occupant des postes d'ambassadeur.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : F.1, F.5, G.1					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : OIT					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes ambassatrices, exprimé en pourcentage du nombre total d'ambassadeurs.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Ministère des Affaires Etrangères				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :			Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2015	
Dernière date disponible :	2015				
Valeurs :	Femmes :	9,8	Hommes :	90,2	Ensemble : 100
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : www.diplomatie.gov.tn					
Observations :	Par ailleurs, il y a une seule femme parmi les 27 consuls.				

Code domaine :	IV					
Domaine :	Vie publique et prise de décisions					
Code indicateur :	106					
Indicateur :	Accès au sport, selon le sexe.					
Code BDfPA :						
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :						
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :						
Catégorie :						
Organismes international chef de fil (UN STAT) :						
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :						
Formule de calcul :	Le nombre de personnes âgées de 10 ans et plus licenciés dans un club sportif, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d'âge.					
Unité de mesure :	Pourcentage					
Nomenclatures :						
Méthodologie internationale :						
Structure nationale responsable de la production :	Ministère de la Jeunesse et du Sport, Institut National de la Statistique					
Opération Statistique	Annuaire statistique de la Tunisie					
Type d'opération statistique :	Source administrative		Nature de l'opération :		Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :			
Dernière date disponible :						
Valeurs :	Femmes :	0,7	Hommes :	2,1	Ensemble :	1,4
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	X	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :		
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :			
Lien :						
Observations :	- Pour le découpage selon les disciplines, on propose d'introduire un indicateur sexo-spécifique de pratique sportive organisée.					

Code domaine :	IV				
Domaine :	Vie publique et prise de décisions				
Code indicateur :	107				
Indicateur :	Pratique du sport, selon le sexe				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) :					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :					
Organismes international chef de fil (UN STAT) :					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de personnes du groupe d'âge 15 ans et plus qui ont pratiqué des sports de façon régulière durant les 12 derniers mois, exprimé en pourcentage du nombre total de personnes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :					
Opération Statistique	Ministère de la Jeunesse et du Sport				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	Cet indicaeur est inspiré du rapport sur la «La participation au sport au Canada 2010».				

Code domaine :	V				
Domaine :	Droits fondamentaux des femmes et des filles				
Code indicateur :	055				
Indicateur :	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers mois par un partenaire intime (physique).				
Code BDfPA :	49a				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : D.1, D.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes du groupe d'âge 15 - 49 ans ayant été victime d'un acte de violence durant leur vie, exprimé en pourcentage du nombre total de femmes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	Guidelines for Producing Statistics on Violence Against Women (VAW)				
Structure nationale responsable de la production :	Office National de la Famille et de la Population				
Opération Statistique	Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femme en Tunisie				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Ponctuelle	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2010	
Dernière date disponible :	2010				
Valeurs :	Femmes :	7,2	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	Pour la pérennisation on recommande de charger le Ministère des Affaires de la Femmes, de la Famille et de l'Enfance de cette opération et ce en associant l'Institut National de la Statistique. La valeur reportée concerne le groupe d'âge 18 - 64 ans.				

Code domaine :	V				
Domaine :	Droits fondamentaux des femmes et des filles				
Code indicateur :	056				
Indicateur :	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers mois par une personne autre qu'un partenaire intime (physique)				
Code BDfPA :	48a				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : D.1, D.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers mois par une personne autre qu'un partenaire intime, en pourcentage du nombre total de femmes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	Guidelines for Producing Statistics on Violence Against Women (VAW)				
Structure nationale responsable de la production :	Office National de la Famille et de la Population				
Opération Statistique	Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes.				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Ponctuelle
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2010
Dernière date disponible :	2010				
Valeurs :	Femmes :	9,8	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	Le rapport de l'enquête nationale de la violence à l'égard des femmes fournit une répartition des actes de violences à l'égard des femmes, au cours de leur vie, selon l'auteur. Les personnes en dehors de l'environnement familial sont responsables de 9,8%. Les valeurs reportées concernent le groupe d'âge 18 - 64 ans.				

Code domaine :	V				
Domaine :	Droits fondamentaux des femmes et des filles				
Code indicateur :	057				
Indicateur :	Prévalence des cas de mutilations génitales féminines (pour les pays concernés seulement)				
Code BDfPA :	50				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : I.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :					
Unité de mesure :					
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :					
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :	Nature de l'opération :				
Périodicité de l'opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	Non concerné				

Code domaine :	V				
Domaine :	Droits fondamentaux des femmes et des filles				
Code indicateur :	058				
Indicateur :	Pourcentage de femmes entre 20 et 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans				
Code BDfPA :	51				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : L.1, L.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :					
Unité de mesure :					
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :					
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :	Nature de l'opération :				
Périodicité de l'opération statistique :	Période de disponibilité des données :				
Dernière date disponible :					
Valeurs :	Femmes :		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction :	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :					

Code domaine :	V				
Domaine :	Droits fondamentaux des femmes et des filles				
Code indicateur :	059				
Indicateur :	Taux de fertilité (fécondité) chez les adolescentes.				
Code BDfPA :	52				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : L.1, L.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : Objectif 5, cible B					
Catégorie :	1				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNPD					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de naissances par 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans.				
Unité de mesure :	Pour mille				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :					
Structure nationale responsable de la production :	Division des Nations Unies pour la population.				
Opération Statistique					
Type d'opération statistique :			Nature de l'opération :	Régulière	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	1960 - 2014	
Dernière date disponible :	1960 - 2014				
Valeurs :	Femmes :	6,8	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu :	Région :	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web : X		
Lien : donnees.banquemondiale.org					
Observations :	L'enquête MICS4 a fournit un taux de fertilité chez les adolescentes de 3 pour mille en 2011.				

Code domaine :	V		
Domaine :	Droits fondamentaux des femmes et des filles		
Code indicateur :	100		
Indicateur :	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers mois par une personne autre qu'un partenaire intime (sexuelle).		
Code BdfPA :	49b		
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : D.1, D.2			
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :			
Catégorie :	2		
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF			
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :			
Formule de calcul :	Le nombre de femmes du groupe d'âge 15 - 49 ans ayant été victime d'un acte de violence exuelle par un partenaire intime durant les 12 derniers, exprimé en pourcentage du nombre total de femmes du même groupe d'âge.		
Unité de mesure :	Pourcentage		
Nomenclatures :			
Méthodologie internationale :	Guidelines for Producing Statistics on Violence Against Women (VAW)		
Structure nationale responsable de la production :	Office National de la Famille et de la Population		
Opération Statistique	Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femme en Tunisie		
Type d'opération statistique :	Enquête	Nature de l'opération :	Ponctuelle
Périodicité de l'opération statistique :		Période de disponibilité des données :	2010
Dernière date disponible :	2010		
Valeurs :	Femmes :	Hommes :	Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat : Etat civil : X CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur : Autres :
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :
Lien :			
Observations :	La valeur reportée concerne le groupe d'âge 18 - 64 ans.		

Code domaine :	V				
Domaine :	Droits fondamentaux des femmes et des filles				
Code indicateur :	099				
Indicateur :	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers mois par un partenaire intime (sexuelle).				
Code BDfPA :	48b				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : D.1, D.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes du groupe d'âge 15 - 49 ans ayant été victime d'un acte de violence exuelle par un partenaire intime durant les 12 derniers, exprimé en pourcentage du nombre total de femmes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	Guidelines for Producing Statistics on Violence Against Women (VAW)				
Structure nationale responsable de la production :	Office National de la Famille et de la Population				
Opération Statistique	Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femme en Tunisie				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Ponctuelle	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2010	
Dernière date disponible :	2010				
Valeurs :	Femmes	9,0	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil : X	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	La valeur reportée concerne le groupe d'âge 18 - 64 ans.				

Code domaine :	V				
Domaine :	Droits fondamentaux des femmes et des filles				
Code indicateur :	086				
Indicateur :	Prévalence de la violence globale à l'égard des femmes, durant leur vie.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : D.1, D.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes du groupe d'âge 18 - 64 ans ayant été victime d'un acte de violence durant leur vie, exprimé en pourcentage du nombre total de femmes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	Guidelines for Producing Statistics on Violence Against Women (VAW)				
Structure nationale responsable de la production :	Office National de la Famille et de la Population				
Opération Statistique	Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femme en Tunisie				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Ponctuelle	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2010	
Dernière date disponible :	2010				
Valeurs :	Femmes :	47,6	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil :	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	La prévalence globale est définie par l'existence d'au moins une des violences physique, psychologique, sexuelle et économique.				

Code domaine :	V				
Domaine :	Droits fondamentaux des femmes et des filles				
Code indicateur :	087				
Indicateur :	Prévalence de la violence globale à l'égard des femmes, durant les 12 derniers mois.				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : D.1, D.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes du groupe d'âge 18 - 64 ans ayant été victime d'un acte de violence durant leur vie, exprimé en pourcentage du nombre total de femmes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	Guidelines for Producing Statistics on Violence Against Women (VAW)				
Structure nationale responsable de la production :	Office National de la Famille et de la Population				
Opération Statistique	Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femme en Tunisie				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :	Ponctuelle	
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :	2010	
Dernière date disponible :	2010				
Valeurs :	Femmes :	32,9	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil : X	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	La prévalence globale est définie par l'existence d'au moins une des violences physique, psychologique, sexuelle et économique.				

Code domaine :	V				
Domaine :	Droits fondamentaux des femmes et des filles				
Code indicateur :	089				
Indicateur :	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers mois par une personne autre qu'un partenaire intime (sexuelle).				
Code BDfPA :	49a				
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : D.1, D.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes du groupe d'âge 15 - 49 ans ayant été victime d'un acte de violence exuelle par un partenaire intime durant les 12 derniers, exprimé en pourcentage du nombre total de femmes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	Guidelines for Producing Statistics on Violence Against Women (VAW)				
Structure nationale responsable de la production :	Office National de la Famille et de la Population				
Opération Statistique	Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femme en Tunisie				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Ponctuelle
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2010
Dernière date disponible :	2010				
Valeurs :	Femmes :	21,3	Hommes :	Ensemble :	
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :	Etat civil : X	CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur :	Autres :	
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	La valeur reportée concerne le groupe d'âge 18 - 64 ans.				

Code domaine :	V				
Domaine :	Droits fondamentaux des femmes et des filles				
Code indicateur :	090				
Indicateur :	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours de leur vie par un partenaire intime (physique).				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : D.1, D.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes du groupe d'âge 15 - 49 ans ayant été victime d'un acte de violence physique par un partenaire intime au cours de leur vie, exprimé en pourcentage du nombre total de femmes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	Guidelines for Producing Statistics on Violence Against Women (VAW)				
Structure nationale responsable de la production :	Office National de la Famille et de la Population				
Opération Statistique	Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femme en Tunisie				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Ponctuelle
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2010
Dernière date disponible :	2010				
Valeurs :	Femmes : 20,3		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :		Etat civil : X CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur :		Autres :
Publication :	Papier :	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	La valeur reportée concerne le groupe d'âge 18 - 64 ans.				

Code domaine :	V				
Domaine :	Droits fondamentaux des femmes et des filles				
Code indicateur :	091				
Indicateur :	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours de leur vie par un partenaire intime (sexuelle).				
Code BDfPA :					
Référence aux défis de la déclaration de Pékin (BDPfA) : D.1, D.2					
Référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :					
Catégorie :	2				
Organismes international chef de fil (UN STAT) : UNICEF					
Faits et Données pour l'égalité Femmes Hommes (EDGE) :					
Formule de calcul :	Le nombre de femmes du groupe d'âge 15 - 49 ans ayant été victime d'un acte de violence exuelle par un partenaire intime au cours de leur vie, exprimé en pourcentage du nombre total de femmes du même groupe d'âge.				
Unité de mesure :	Pourcentage				
Nomenclatures :					
Méthodologie internationale :	Guidelines for Producing Statistics on Violence Against Women (VAW)				
Structure nationale responsable de la production :	Office National de la Famille et de la Population				
Opération Statistique	Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femme en Tunisie				
Type d'opération statistique :	Enquête		Nature de l'opération :		Ponctuelle
Périodicité de l'opération statistique :			Période de disponibilité des données :		2010
Dernière date disponible :	2010				
Valeurs :	Femmes : 14,2		Hommes :		Ensemble :
Autres déclinaisons :	Milieu : X	Région : X	Gouvernorat :		Etat civil : X CSP :
	Groupe d'âge :	Niveau d'instruction : X	Secteur :		Autres :
Publication :	Papier : X	CD/DVD :	Site web :		
Lien :					
Observations :	La valeur reportée concerne le groupe d'âge 18 - 64 ans.				

Conception :



Institut National de la Statistique

70, Rue Ech-Cham - BP 265 - CEDEX TUNIS
Tél. : (+216) 71 891 002 / Fax : (+216) 71 792 559
Site Internet : www.ins.tn / Email : ins@ins.tn